

Projet d'aménagement de l'île du Ramier



Volume 5 : Avis émis et bilan de la concertation

5A – Bilan de la concertation



Grand Parc Garonne – Projet d'aménagement de l'île du Ramier

Volume 5 : Avis émis et bilan de la concertation

5A – Bilan de la concertation

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	CONTROLÉ(E) PAR	DATE
V1	Bilan de la concertation	NMO		24/03/2021
V2	Bilan de la concertation – dossier pré-instruction (changement numérotation)	NMO		12/04/2021
V3	Complétude dossier	NMO	GBt	07/01/2022
V4	Version enquête publique	NMO	CB	30/01/2023
VILLES ET TERRITOIRES AGENCE DE TOULOUSE 15 ALLEE DE BELLEFONTAINE – BP 70644 – 31106 TOULOUSE Cedex 1 – TEL : 05 62 88 77 00				

SOMMAIRE

A. PREAMBULE	1
B. DEMARCHE ET BILAN DE LA CONCERTATION 2017 ET 2019	3





A. PREAMBULE



Cette pièce présente le bilan de la concertation 2017 ainsi que le bilan de la démarche complémentaire de concertation réalisée en 2019.



B. DEMARCHE ET BILAN DE LA CONCERTATION 2017 ET 2019





PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ILE DU RAMIER A L'HORIZON 2030

Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019



SOMMAIRE

1. Contexte général du projet	3
2. Le périmètre du projet	3
3. L'île du Ramier, un espace à reconquérir	4
4. Ensemble, construisons l'île de demain	5
5. Présentation du plan-guide d'aménagement de l'île du Ramier à l'horizon 2030	10
6. Bilan de la concertation 2017 (phase 1)	15
7. Bilan de la concertation 2019 (phase 2).....	19



1. Contexte général du projet

Le Grand Parc Garonne est l'un des grands programmes urbains de Toulouse Métropole. Il vise à reconquérir les bords de Garonne, principal axe naturel de l'agglomération toulousaine, le long duquel plusieurs aménagements d'espaces publics doivent contribuer à l'ouverture de la Métropole sur son fleuve et à une meilleure articulation entre ville et nature.

Cette reconquête des bords de Garonne est l'occasion de valoriser le patrimoine architectural, naturel et culturel, mais aussi de perpétuer un art de vivre, une « convivencia » identitaire de la métropole toulousaine.

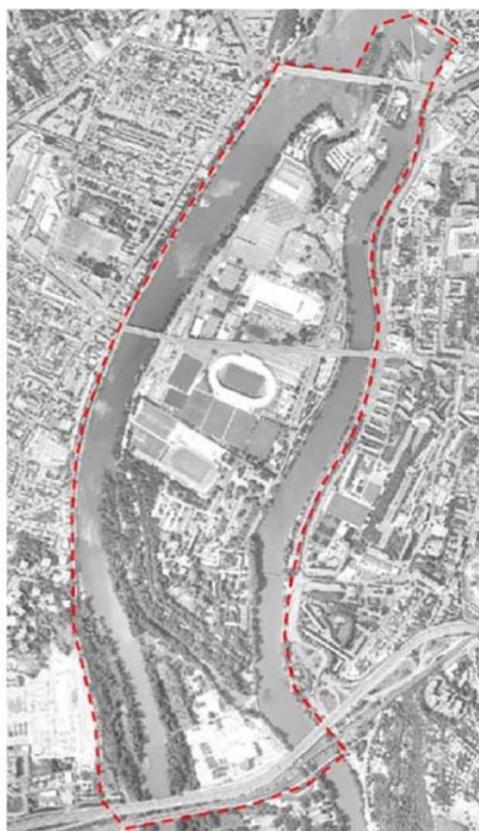
Toulouse Métropole a ainsi engagé une politique volontariste de réappropriation progressive du fleuve par la mise en œuvre d'opérations d'aménagement qui renforcent, année après année, la qualité de vie et la place de la nature en ville.

Au cœur du Grand Parc Garonne, se trouve l'île du Ramier qui fait l'objet d'un projet global d'aménagement afin de lui redonner toute sa place de poumon vert métropolitain.

2. Le périmètre du projet

Le périmètre du projet de l'île du Ramier englobe au total 260 ha d'espaces insulaires et fluviaux, dont 150 ha à repenser pour le parc de demain sur l'île. Il comprend l'ensemble de l'île du Ramier de la pointe Nord jusqu'à la rocade au Sud, mais également le lit majeur du fleuve de digue à digue, incluant :

- la berge Ouest (Langlade / Croix de Pierre / Av Muret),
- la berge Est (Empalot / St-Michel / Quai de la Chaussée).



3. L'île du Ramier, un espace à reconquérir

L'histoire de l'île du Ramier est liée à l'histoire des profondes modifications urbaines de la ville de Toulouse.

Au début du siècle dernier, la municipalité de Toulouse décide déjà de créer un parc au nord de l'île du Ramier, et réalise le « Parc toulousain » tourné vers le fleuve, lieux de promenade et loisirs, ouvert à tous. Il s'agissait d'un parc dans l'esprit des grands jardins de style « belle époque » avec des allées piétonnes, un théâtre de verdure, un kiosque à musique...

Dans les années 1930, la partie centrale de l'île devient le « Parc municipal d'hygiène et des sports », avec la construction d'équipements sportifs d'envergure comme la Piscine Nakache et le Stadium. Ces deux équipements sont implantés sur l'île dans une composition architecturale basée sur la symétrie et la perspective, avec de longues allées arborées qui marquent les axes principaux et cadrent les perspectives vers et autour de la piscine Nakache.

Dès la période d'après-guerre, la vocation naturelle et récréative de l'île du Ramier a cependant brutalement été remise en cause, notamment avec le début de la construction du Parc des Expositions. C'était l'ère du « tout voiture », de la construction de grands parkings, de grandes infrastructures routières. C'était aussi l'époque de construction des digues en béton pour la protection contre les crues de la Garonne.

Aujourd'hui, l'île du Ramier est un ensemble urbain marqué par la saturation et le cloisonnement de ses équipements, la présence massive d'emprises dévolues à la circulation automobile et au stationnement, mais aussi par l'absence de relation visuelle aux berges et au paysage de Garonne.

Le transfert du Parc des expositions de l'île du Ramier vers les communes d'Aussonne et Beauzelle à l'été 2020 a libéré un espace de plus de 10 hectares au nord de l'île et a ouvert des perspectives de reconquête d'un vaste poumon vert au cœur de la métropole.

La libération de ce nouvel espace va désormais permettre aux habitants de retrouver cet esprit d'île-parc qui la caractérisait auparavant : des équipements cohérents avec la vocation naturelle, sportive et culturelle de l'île du Ramier. Cette nouvelle cohérence doit s'inscrire dans un cadre de nature qui révélera l'identité insulaire du parc, tout en étant en lien avec les quais du centre-ville (en cours de restauration) et avec les espaces de nature plus au sud, comme le Parc Naturel Régional de la Confluence Garonne-Ariège.

Un diagnostic urbain de l'île du Ramier a ainsi été réalisé en 2017, permettant de définir une « boussole des valeurs », fixant les fondamentaux du projet de futur parc : écologie, rapport à l'eau, sports, culture et création.



Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019



* AUJOURD'HUI

Une île saturée par ses équipements

Malgré la présence d'un patrimoine remarquable, tant naturel qu'architectural (piscine Nakache, Poudrerie...), ou encore sportif, l'île du Ramier reste un site peu mis en valeur. La saturation et le cloisonnement de ses espaces, ainsi que l'omniprésence des parkings et voiries, ont marqué le recul de la nature lors des dernières décennies.

* DEMAIN

Un grand parc naturel et de loisirs, développé autour de valeurs fondatrices

Le transfert du Parc des Expositions, à partir de 2020, ouvre des perspectives de reconquête de l'île du Ramier.



4. Ensemble, construisons l'île de demain

Toulouse Métropole a engagé, depuis juin 2017, une large démarche de co-construction du projet d'aménagement de l'île du Ramier avec les habitants et les associations. Il s'agit d'une concertation volontaire.

La concertation s'est déroulée en deux phases :

- une première phase en 2017 qui a consisté à définir les grandes orientations du projet d'aménagement, sur la base des contributions du public, formulées dans le cadre des différentes rencontres organisées (détaillées ci-après dans le présent chapitre 4. Ensemble, construisons l'île de demain)
- une deuxième phase en 2019 qui a permis de préciser l'aménagement de certains secteurs, tout en s'appuyant sur les grandes orientations proposées en 2017, aux travers de groupes de travail dédiés (détaillées au chapitre 7. Bilan de la concertation 2019).

- Calendrier de la concertation



Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019

Les habitants ont pu s'exprimer lors d'un grand forum public le 21 juin 2017, qui a initié le processus de concertation. Des visites de site et quatre ateliers de travail citoyens ont notamment été organisés sur les thèmes de la nature et de la biodiversité, de la mobilité et de l'accessibilité, ainsi que sur le thème des activités (culture, sports, loisirs). Un atelier de synthèse a permis aux participants de faire émerger les **10 propositions prioritaires**, faisant l'objet d'un large consensus. <http://www.toulouse-metropole.fr/projets/grand-parc-garonne/ile-du-ramier/ateliers>

Parallèlement, des supports de communication ont été développés pour identifier le projet et diffuser une information plus grand public :

- mise en place d'une identité visuelle « Ile du Ramier »,
- information du public par publication dans la presse, affichage, boîtage et mise à disposition dans les lieux d'accueil,
- réalisation d'un livret de présentation de l'île et de ses grands enjeux issus du diagnostic prospectif et du calendrier de la concertation. Ce livret a été diffusé lors de la première réunion publique,
- réalisation de panneaux d'information sur les enjeux de l'île du Ramier lors des deux forums,
- Création d'une page web, mise à jour régulièrement sur l'état d'avancement du projet : www.toulouse-metropole.fr/projets/grand-parc-garonne/ile-du-ramier
- Ouverture d'un registre dématérialisé permettant le recueil de contributions citoyennes : www.toulouse-metropole.fr/projets/grand-parc-garonne/ile-du-ramier/donnez-votre-avis#/

- Forum d'ouverture de la concertation (20 juin 2017)



Cette grande réunion publique, réunissant plus de 400 personnes, a permis de présenter le projet aux habitants et a lancé la concertation, salle Jean Mermoz. Les interventions de J-L. Moudenc, président de Toulouse Métropole, Robert Marconis, professeur émérite, Université Jean-Jaurès, Eric Radovitch, architecte des bâtiments de France et Henri Bava, urbaniste paysagiste, pour poser le cadre méthodologique de la concertation et les grandes lignes directrices du projet ont donné lieu à un riche échange avec le public.

- Visite de l'Île du Ramier et des halls du Parc des expositions (9 septembre 2017)



Une guide conférencière de l'office du tourisme et un expert naturaliste ont conduit le groupe à travers l'île du Ramier pour une découverte des différentes facettes de ce territoire : de l'écluse Saint-Michel à la piscine Nakache, au travers des halls du Parc des Expositions et le long des berges de la Garonne, puis de l'ancien restaurant universitaire Daniel Faucher au casino Barrière, en longeant le bras de la Loge et les anciens moulins à poudre.

6

Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019

- Atelier 1 : Nature et biodiversité (3 octobre 2017)



Ce premier atelier a permis de faire émerger de nombreuses propositions en faveur de la nature et de la biodiversité. Les défis proposés ont ainsi mis en exergue la volonté générale des participants de développer fortement les milieux naturels, tout en recréant le lien entre l'homme et la nature.

- Atelier 2 : Culture, sports et loisirs (17 octobre 2017)



Ce deuxième atelier a rassemblé des acteurs sportifs, culturels mais également des riverains qui ont partagé leur vision sur la façon de renforcer le sport, la culture et les loisirs au sein du futur parc urbain de l'île du Ramier. Une réflexion collective portant notamment sur la place de l'eau et de la nature, le devenir des halls du Parc des Expos, et la création d'une île pour tous les publics.

- Atelier 3 : Mobilités et accessibilité (14 novembre 2017)



Lors de ce troisième atelier, les participants ont mené une réflexion collective autour de l'accès au futur parc urbain et autour des façons de se déplacer sur l'île, en portant une attention particulière à la question de la place de la voiture et du stationnement.

La participation aux ateliers a été soutenue, avec un nombre de participants variant de 60 à 100 personnes par atelier thématique.

En près de 6 mois, les Toulousains ont exprimé un total de **960 propositions**, témoignant d'une réelle envie de contribuer à la transformation de l'île du Ramier. On peut retenir de cette expression citoyenne une volonté forte de réduction de la place de la voiture, au bénéfice d'un grand espace de nature et des mobilités douces. La reconversion de halls du Parc des Expositions pour les sports urbains (skate, bmx, roller...) est également nettement ressortie des échanges.



- Atelier 4 : synthèse : Vers un consensus...? (5 décembre 2017)

Faisant suite aux trois ateliers thématiques (nature, activités et mobilités), les participants à l'atelier de synthèse ont exprimé leurs priorités pour la transformation future de l'île du Ramier. Sur la base des contributions les plus citées tout au long du processus de concertation (réunion publique, ateliers thématiques, registre en ligne), **dix objectifs prioritaires** ont été identifiés par l'assemblée.

Les 10 propositions prioritaires

Nature et biodiversité

- Démolir la majeure partie des halls du Parc des Expositions pour maximiser les zones naturelles
- Rendre l'île exemplaire en termes d'écologie urbaine (énergie, eau, permaculture...)
- Créer des sentiers pédagogiques, parcours découverte et observatoires de la nature
- Créer une maison du fleuve et de l'écologie

Culture, sports et loisirs

- Aménager une grande promenade en bord de Garonne tout autour de l'île (vélo, roller, running, parcours de santé...)
- Reconvertir des halls du Parc des Expositions pour des sports extrêmes (roller, skate, bmx, roller hockey, roller derby, bike polo...)
- Aménager des espaces dédiés à l'expression artistique (théâtre de verdure, kiosque à musique, cinéma de plein-air, danse...)
- Créer des lieux de restauration pour tous (guinguettes, espaces de pique-nique et barbecue...)

Mobilités et accessibilité

- Réglementer et limiter l'accès de l'île en voiture (riverains, personnes à mobilité réduite, livraisons, secours...)
- Créer et réhabiliter des passerelles piétons/cycles sur la Garonne (accès à l'île depuis les quartiers riverains)



Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019

Suite à ces ateliers de concertation, des rencontres ont été organisées avec chacun des occupants actuels de l'île du Ramier, ainsi qu'avec les différents collectifs associatifs impliqués lors des ateliers.

- Second forum de concertation (4 octobre 2018)



Cette seconde réunion publique, réunissant plus de 460 personnes, a permis de présenter les principales orientations d'aménagement retenues à l'issue des phases de concertation, au travers d'un plan-guide d'aménagement de l'île du Ramier à l'horizon 2030. Les interventions de J-L. Moudenc, président de Toulouse Métropole, et Henri Bava, urbaniste paysagiste, et la présentation d'un film présentant le plan-guide ont donné lieu à un riche échange avec le public.



Des panneaux d'information sur les enjeux de l'île du Ramier, la présentation du plan-guide et les orientations du projet par thème ont été présentés lors de la réunion publique. La concertation s'est ensuite poursuivie dans le cadre de groupes de travail citoyens permettant aux habitants de contribuer à la conception plus précise de différents aménagements, notamment sur les thèmes des sports urbains, des activités du futur éco-parc de la Poudrerie et de la conception des espaces publics.



5. Présentation du plan-guide d'aménagement de l'île du Ramier à l'horizon 2030

L'île du Ramier est aujourd'hui très fragmentée, saturée d'équipements, de parkings, avec des accès difficiles et peu de lieux où profiter de la nature, de la Garonne.

Pour rendre l'île de demain plus naturelle, plus accessible et plus sportive, le projet du futur poumon vert de Toulouse, tel qu'il pourrait être à l'horizon 2030, tel qu'il est imaginé d'après les propositions émises pendant plus d'un an de concertation, est présenté ci-après.

Le plan-guide présente, dans une approche globale, **les orientations et préconisations en termes d'aménagement, de paysage et d'environnement** pour l'île du Ramier. Ce document n'a donc pas objectif de figer les modalités d'aménagement, mais de définir une cohérence de programme, d'usages et de paysages à l'horizon 2030.

Le plan-guide est l'outil de cohérence territoriale pour l'évolution de l'île, qui a vocation à être précisé dans le cadre de futures études de maîtrise d'œuvre. Il donne la priorité au renforcement des espaces de nature et au développement des modes de déplacements doux, permettant la création d'une **grande île-parc**.

Du nord au sud de l'île, quatre grands secteurs recomposeront les 260 hectares fragmentés du Ramier en un espace de nature et de loisirs au cœur de Toulouse :

- au nord, le « parc des îlots », l'entrée nature de l'île,
- au niveau de l'ancien parc des expositions, le « cœur du parc » du Ramier,
- le « parc des sports », organisé autour du stadium et de la piscine Nakache,
- enfin, au sud, « l'éco-parc de la Poudrerie ».

- le parc des îlots

Au nord du Parc des îlots, l'entrée nature de l'île, l'îlot St-Michel, espace de biodiversité où nichent notamment de nombreuses espèces d'oiseaux, est sanctuarisé.

Tout à côté, le site de l'Ecluse St-Michel, réaménagé en 2018, est accessible à tous grâce aux aménagements piétonniers. Un belvédère propose une vue inédite sur la Garonne, et un restaurant éphémère accueille le public pendant la période estivale.

De l'autre côté du pont, l'ancienne discothèque du Ramier a été démolie et remplacée par un théâtre de verdure ouvert sur le fleuve.

En face, la passe à poissons de la centrale hydro-électrique du Ramier est mise en valeur pour permettre d'observer la migration des poissons de la Garonne.

La pointe nord de l'île du Ramier, où se trouvent les restaurants l'Emulation nautique et le Rowing, est libérée de ses constructions disparates qui bloquent la vue. Elle retrouve une fonction de belvédère ouvert au public et permet une circulation vers la berge ouest. Des pontons sont aménagés pour les sports nautiques.

Une nouvelle passerelle permet de relier cette pointe à l'îlot de Banlève. L'ancien parking laisse la place à une halle sportive, dans laquelle sont transférés les cours de tennis couverts de l'Emulation nautique et des locaux pour les clubs nautiques.



Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019

L'espace social du Grand Ramier est conservé pour ses missions de restauration et d'accueil des publics fragilisés.

A côté, les locaux occupés par l'Automobile Club sont réaffectés à un usage d'atelier technique pour les services municipaux, qui ont en charge la gestion quotidienne de l'île.

L'espace occupé par la déchèterie est libéré pour permettre la création d'une grande passerelle enjambant la Garonne en direction du quartier Saint-Michel. Un café-restaurant culturel prend place en bord de fleuve.

Une grande allée arborée et un cheminement le long des berges permettent une circulation apaisée sur l'îlot.

- le cœur du parc

Le cœur du parc est le secteur de l'île du Ramier qui connaît le plus de transformations. Pour regagner des espaces au bénéfice d'un cœur de parc, 5 halls de l'ancien parc des expositions, transféré au nord de Toulouse, sont entièrement démolis.

Les halls 1, 2, 4, 5 et 6 disparaissent, ainsi que le bâtiment administratif du parc des expositions et toutes les dépendances bâties sans qualité architecturale.

Les parkings situés autour du parc des expositions sont également supprimés, ainsi qu'une grande partie de la voirie.

En lieu et place de ces équipements s'organise un nouveau grand espace de promenade et de détente, ouvert à tous les Toulousains :

- une grande esplanade centrale, de la taille de la place du Capitole, permet d'accueillir de grandes manifestations sportives ou culturelles. A l'est, elle donne sur l'Institut de mécanique des fluides, monument du patrimoine toulousain présent depuis un siècle sur l'île du Ramier. A l'ouest, elle donne sur la nouvelle passerelle de l'avenue de Muret réservée aux piétons et aux vélos, en connexion avec le tramway.
Cette nouvelle esplanade peut également accueillir des stationnements éphémères lors des événements majeurs.
- de grandes allées piétonnes et cyclables reprennent le tracé des allées dessinées par l'architecte Montariol, concepteur du parc municipal d'hygiène et des sports dans les années 1930. On redécouvre les belles perspectives sur la façade « art déco » de la piscine Nakache. Les allées deviennent des espaces d'exposition, avec kiosques et espaces d'expression artistique.
- devant la piscine Nakache est créé un grand parc de 7 hectares, nouvel espace de détente et de promenades familiales. Au cœur de ce parc, un jardin botanique présente un panel de végétaux adaptés au réchauffement climatique. C'est un lieu d'intérêt scientifique, notamment pour le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse.
- pour animer le parc, à l'est, une grande plaine de jeux pour les enfants est aménagée sur l'emprise d'un des échangeurs du pont de Coubertin. Un ponton nautique favorise la navigation de loisirs et l'animation du bras supérieur de la Garonne.
- à l'ouest, le site s'ouvre aussi vers le fleuve avec un ensemble de gradins végétalisés. On peut s'y assoir pour se détendre en bord de fleuve ou assister à des manifestations nautiques.



Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019

Les bâtiments conservés sont rénovés et retrouvent de nouveaux usages, en cohérence avec les priorités exprimées lors des ateliers de concertation :

- la Rotonde abrite désormais les clubs et associations de l'île du Ramier. C'est l'espace de convergence des dynamiques citoyennes sur l'île. Des manifestations culturelles peuvent y être organisées.
- le Hall 3, dont l'architecture est retravaillée et mise en valeur, devient la « Cité des sports urbains ». On y pratique le skateboard, le BMX, la trottinette ou encore l'escalade... Une délégation de service public permet d'assurer l'aménagement et la gestion de ce nouvel équipement phare de la métropole.
- les 4000m² de l'ancien Hall 7 sont totalement transformés et laissent place à deux pavillons à l'architecture contemporaine : le « Pavillon des sports », destiné à accueillir un gymnase municipal pour la pratique des sports en salle, comprenant un espace réservé au stockage de matériel nautique, et le « Pavillon du bien-être », géré en délégation de service public, pour des activités de type spa, hammam, remise en forme...
- plus au sud le Hall 8, rénové, conserve sa fonction de salle municipale pour des manifestations, en complément de la salle Mermoz, et le Hall 9 devient la « déchèterie-recyclerie » du Ramier, afin de conserver un service public de proximité pour les habitants du centre-ville. Cet équipement modèle, couvert et fermé, donne priorité à la réduction, au réemploi, puis au recyclage des déchets.

A l'est et à l'ouest, la végétation des berges est renforcée par de nombreuses plantations d'arbres et d'arbustes d'essences locales, afin que la ripisylve retrouve sa fonction écologique.

Une grande promenade du tour de l'île offre un espace apaisé, propice à la pratique de la marche et de la course à pied.

- Le parc des sports

A terme, les grandes allées du cœur du parc se prolongent vers le sud, valorisant les abords de la piscine Nakache et du Stadium. Plus au sud, les cheminements se raccordent à 2 nouvelles passerelles qui connectent désormais l'île du Ramier aux quartiers riverains d'Empalot et de la Croix-de-Pierre.

La piscine, monument historique, est rénovée dans le cadre du plan piscine municipal. Le grand bassin extérieur est ouvert hors saison estivale pour des activités nautiques.

Près du pont de Coubertin, les espaces sportifs en accès libre sont complétés pour la pratique des sports urbains par une aire de skateboard, un city-stade, des terrains de beach-volley, et sous le pont, des espaces rénovés pour le basket et le roller.

Le stadium, aux abords lisibles et sécurisés, accueille le public pour les rencontres de football, de rugby et les grands événements internationaux.

Les équipements sportifs et le centre technique du TFC sont renforcés et à l'ouest, l'aménagement de la berge et de l'allée Fernand Jourdan favorise la pratique sécurisée des clubs nautiques.

Les installations sportives de la cité universitaire Daniel Faucher sont modernisées, et des cheminements transversaux vers les berges sont créés.

Sur la rive droite, l'ancien restaurant universitaire Daniel Faucher fait l'objet d'une réhabilitation par un opérateur privé. Ce nouvel équipement, qui s'ouvre sur un grand parvis donnant sur le fleuve, devient un lieu culturel et de résidence d'artistes.



- L'éco-parc de la Poudrerie

Les cheminements piétons et cyclables sont progressivement développés dans une logique de maillage de l'ensemble de l'île du Ramier. En connexion avec la nouvelle passerelle d'Empalot, ces cheminements favorisent les déplacements doux aux abords de la cité universitaire Daniel Faucher, des équipements sportifs et des logements existants.

Plus au sud, l'accès à l'île au niveau du Casino-théâtre, est réorganisé pour, à terme, permettre une desserte « tous modes » grâce à la reconstruction du vieux pont d'Empalot.

Rachetée par la Métropole en 2018, une partie du site historique de la Poudrerie est ouverte au public. Les logements de la Résidence de l'île sont maintenus et les espaces verts sont reconnectés entre eux. Des cheminements et passerelles permettent de désenclaver le secteur et de se promener entre les différents îlots séparés par le bras de la loge et le canal des Moulins.

Ce grand site, qui offre de multiples possibilités d'usages, aura fait l'objet d'un aménagement concerté avec les associations toulousaines autour du concept d'« éco-parc » et des thématiques de l'écologie, de l'éducation à l'environnement, des loisirs de pleine nature. Des secteurs de jardins partagés et d'agriculture urbaine auront également été définis dans la concertation.

Le patrimoine bâti de la Poudrerie est également mis en valeur. Les anciens hangars et les moulins à poudre sont réinvestis au profit d'activités sportives, culturelles et de loisirs en rapport avec l'éco-parc. L'aménagement du bras de la Loge permet le développement de la pratique du canoë-kayak, tant pour les sportifs de haut niveau que pour les enfants et les amateurs.

A l'ouest, les berges sont sanctualisées et leur fréquentation maîtrisée, afin de protéger durablement ces milieux naturels sensibles et leur fonction de réservoir de biodiversité. Des belvédères permettent de profiter de la faune de façon non intrusive.

Le projet intègre aussi une renaturation des berges au pied de la digue ouest, côté Croix de Pierre et avenue de Muret, et au pied de la digue est, côté St-Michel / Empalot. Des voies vertes pour les piétons et les vélos y sont aménagées.

En conclusion, le projet global d'aménagement de l'île du Ramier s'inscrit à l'horizon 2030.

- avec la transformation du secteur nord qui a commencé depuis 2017,
- l'aménagement de l'éco-parc de la Poudrerie, à partir de 2019,
- et dès le déménagement du parc des expositions, fin 2020, le début des travaux sur le parc des sports et le grand cœur du parc du Ramier.

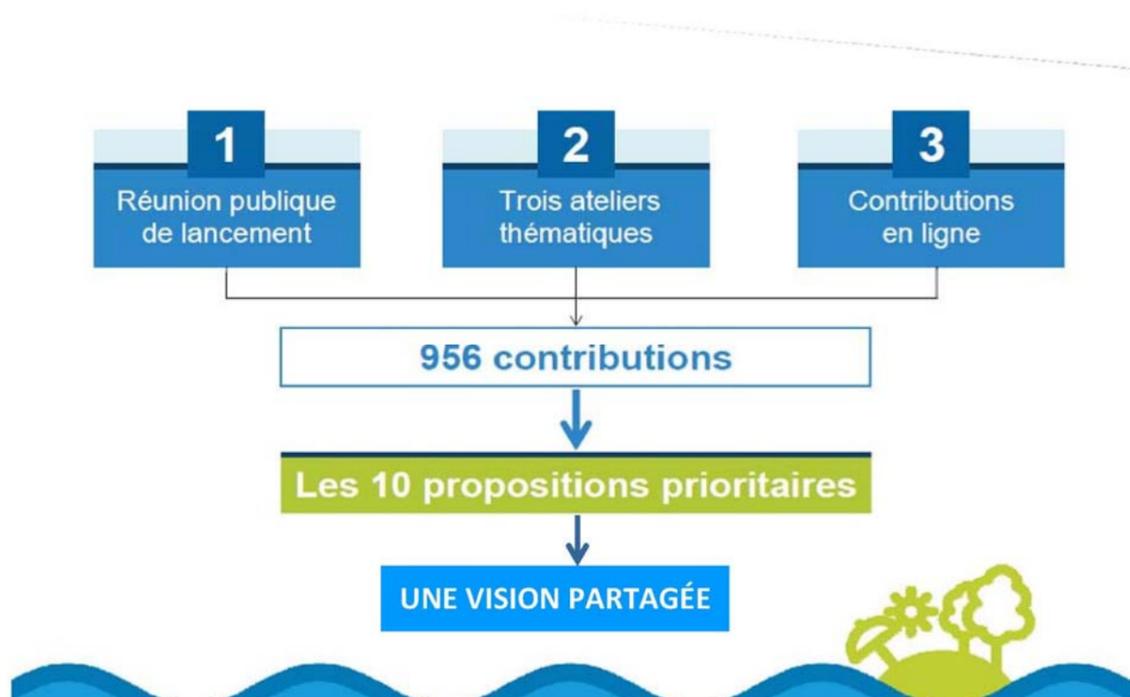
La démarche de concertation, ouverte à tous les habitants depuis 2017, a permis de co-construire ensemble, pas à pas, l'île de demain, une île au cœur de la Garonne, qui deviendra progressivement le poumon vert du XXI^{ème} siècle.





6. Bilan de la concertation 2017 (phase 1)

La concertation engagée entre 2017 et 2018 peut se résumer de la manière suivante :



Suite à ces nombreux échanges, le plan-guide d'aménagement de l'île du Ramier a été établi, prenant en compte la totalité des dix contributions prioritaires issues de la concertation, comme le détaille le tableau suivant.

Traduction dans le plan-guide et le projet des 10 propositions prioritaires

Propositions	Intégration dans le projet			
	OUI	NON	Traduction dans le plan guide	Traduction dans le projet
THEME « NATURE »				
A- Démolir la majeure partie des halls du Parc des Expositions pour maximiser les zones naturelles	X		- Démolition de 5 halls sur les 9 halls actuels ainsi que divers bâtiments annexes du PEX - Suppression des parkings et voiries internes du PEX - Restructuration architecturale complète du hall 7, sous la forme de deux pavillons contemporains - Démolition de diverses constructions adventices présentes sur l'île et masquant les paysages (pointe de l'Emulation nautique, constructions techniques obsolètes autour de la piscine Nakache,...)	- Démolition de 5 halls sur les 9 halls actuels ainsi que divers bâtiments annexes du PEX - Suppression des parkings et voiries internes du PEX - Restructuration architecturale du hall 7, sous la forme d'un seul bâtiment polyvalent - Démolition de diverses constructions adventices présentes sur l'île et masquant les paysages (pointe de l'Emulation nautique, constructions techniques obsolètes autour de la piscine Nakache,...)
B- Créer des sentiers pédagogiques, parcours découverte et observatoires de la nature	X		- Création d'un jardin botanique dans le cœur du parc - Création de l'éco-parc de la Poudrerie au sud de l'île, avec parcours découverte, observatoires de la faune et de la flore - Ouverture au public de la passe à poissons de l'usine hydroélectrique du Ramier	- Création d'un jardin botanique dans le cœur du parc - Création de l'éco-parc de la Poudrerie au sud de l'île, avec parcours découverte, observatoires de la faune et de la flore - Ouverture au public de la passe à poissons de l'usine hydroélectrique du Ramier
C- Rendre l'île exemplaire en termes d'écologie urbaine (énergie, eau, permaculture...)	X		- Conception du projet global avec des experts naturalistes - Création d'un jardin botanique avec espèces endémiques, adaptées au changement climatique (faible consommation d'eau, suivi scientifique de croissance, animations pédagogiques,...) - Développement d'activités d'agriculture urbaine notamment au sud de l'île - Définition de cahiers des charges exigeants pour les futures DSP visant à réaliser des bâtiments à énergie positive - Eclairage économe adapté aux usages et à la sensibilité des milieux naturels	- Conception du projet global avec des experts naturalistes - Création d'un jardin botanique avec espèces endémiques, adaptées au changement climatique (faible consommation d'eau, suivi scientifique de croissance, animations pédagogiques,...) - Développement d'activités d'agriculture urbaine notamment au sud de l'île - Définition de cahiers des charges exigeants pour les futures DSP visant à réaliser des bâtiments à énergie positive - Eclairage économe adapté aux usages et à la sensibilité des milieux naturels
D- Créer une maison du fleuve et de l'écologie	X		- Création de la « maison des associations de l'île » dans la Rotonde : lieu d'expositions et de conférences - Création de l'éco-parc de la Poudrerie au sein duquel des bâtiments existants pourraient accueillir des activités pédagogiques sur l'eau et la nature	- Création de la « maison des associations de l'île » dans la Rotonde : lieu d'expositions et de conférences - Création de l'éco-parc de la Poudrerie au sein duquel des bâtiments existants pourraient accueillir des activités pédagogiques sur l'eau et la nature

16

Propositions	Intégration dans le projet			
	OUI	NON	Traduction dans le plan guide	Traduction dans le projet
THEME « ACTIVITES »				
E- Aménager une grande promenade en bord de Garonne tout autour de l'île (vélo, roller, running, parcours de santé...)	X		- Création de cheminements en bord de Garonne sur l'ensemble du pourtour de l'île du Ramier - Création d'un réseau d'allées pour les piétons et les cyclistes, sur l'ensemble de l'île - Création d'équipements et services autour de l'usage du vélo (racks vélos, vélo-stations, location de vélos,...)	- Création de cheminements en bord de Garonne sur l'ensemble du pourtour de l'île du Ramier - Création d'un réseau d'allées pour les piétons et les cyclistes, sur l'ensemble de l'île - Création d'équipements et services autour de l'usage du vélo (racks vélos, vélo-stations, location de vélos,...)
F- Reconvertir des halls du parc des expositions pour des sports extrêmes (roller, skate, bmx, roller hockey, roller derby, bike polo...)	X		- Reconversion du hall 3 du PEX en cité des sports urbains (skate, roller, bmx, trottinette,...) - Création d'un pavillon municipal des sports sur une partie du hall 7, permettant une pratique mutualisée des sports de salle	- Reconversion du hall 3 du PEX en cité des sports urbains (skate, roller, bmx, trottinette,...) - Halls 7 et 8 bâtiments polyvalents pouvant accueillir la pratique mutualisée de sports de salle
G- Créer des lieux de restauration pour tous (guinguettes, espaces de pique-nique et barbecue...)	X		- Création de nouveaux espaces de restauration dont les activités et les horaires seront encadrés et réglementés par des cahiers des charges strictes (tranquillité du voisinage) - Aménagement de zones de pique-nique dans les espaces publics	- Création de nouveaux espaces de restauration dont les activités et les horaires seront encadrés et réglementés par des cahiers des charges strictes (tranquillité du voisinage) - Aménagement de zones de pique-nique dans les espaces publics
H- Aménager des espaces dédiés à l'expression artistique (théâtre de verdure, kiosque à musique, cinéma de plein-air, danse...)	X		- Création d'un théâtre de verdure à l'emplacement de l'ancienne discothèque - Projet culturel de la « Villa Garonne » dans l'ancien restaurant universitaire Daniel Faucher, porté par la Compagnie de Phalsbourg : espaces d'expositions, résidences d'artistes, ... - Aménagement de zones d'expression artistique dans les espaces publics : kiosques, totems, interventions artistiques dans l'espace public	- Création d'un théâtre de verdure à l'emplacement de l'ancienne discothèque - Projet culturel de la « Villa Garonne » dans l'ancien restaurant universitaire Daniel Faucher, porté par la Compagnie de Phalsbourg : espaces d'expositions, résidences d'artistes, ... - Aménagement de zones d'expression artistique dans les espaces publics : kiosques, totems, interventions artistiques dans l'espace public

17

Propositions	Intégration dans le projet			
	OUI	NON	Traduction dans le plan guide	Traduction dans le projet
THEME « MOBILITES »				
I- Créer et réhabiliter des passerelles piétons/cycles sur la Garonne (accès à l'île depuis les quartiers riverains)	X		Création de 4 nouvelles passerelles piétons/cycles de franchissement de la Garonne en lien avec les quartiers St-Michel, Empalot, Av. de Muret, Croix-de-Pierre <i>NB : la temporalité de réalisation de ces passerelles est liée à l'avancée des travaux sur les espaces publics et les nouveaux équipements, selon l'ordre chronologique suivant :</i> 1- Passerelle Av. de Muret 2- Passerelle d'Empalot 3- Passerelle St-Michel 4- Passerelle de la Croix-de-Pierre	Création de 4 nouvelles passerelles piétons/cycles de franchissement de la Garonne en lien avec les quartiers St-Michel, Empalot, Av. de Muret, Croix-de-Pierre <i>NB : la temporalité de réalisation de ces passerelles est liée à l'avancée des travaux sur les espaces publics et les nouveaux équipements, selon l'ordre chronologique suivant :</i> 1- Passerelle Av. de Muret 2- Passerelle d'Empalot 3- Passerelle St-Michel 4- Passerelle de la Croix-de-Pierre
J- Réglementer et limiter l'accès de l'île en voiture (riverains, personnes à mobilité réduite, livraisons, secours...)	X		- Mise en sens unique de l'avenue du Grand Ramier entre l'IMFT et l'usine hydroélectrique du Ramier, afin de limiter le trafic de transit et créer un grand accès piétons/cycles depuis le centre-ville - Limitation de la circulation automobile sur un seul axe nord-sud (chemin de la Loge/ allée Camille Soula/Av. du Grand Ramier). Aucune circulation automobile dans le cœur du parc - Réduction des emprises dévolues au stationnement permanent, avec possibilité de stationnement occasionnel sur des parvis lors de grandes manifestations - Suppression à long terme de deux demi-échangeurs du pont de Coubertin - Meilleure desserte en transport en commun : • renforcement en cours du réseau de transports en commun Tisséo en périphérie de l'île : déploiement des bus Linéo 4, 5 et 9, • futures connexions directes aux stations de tram, métro et bus par la réalisation de nouvelles passerelles sur la Garonne - Création d'équipements et services autour de l'usage du vélo (racks vélos, vélo-stations, location de vélos,...) - Aménagement d'espaces publics 100% accessibles aux PMR	- Mise en sens unique de l'avenue du Grand Ramier entre l'IMFT et l'usine hydroélectrique du Ramier, afin de limiter le trafic de transit et créer un grand accès piétons/cycles depuis le centre-ville - Limitation de la circulation automobile sur un seul axe nord-sud (chemin de la Loge/ allée Camille Soula/Av. du Grand Ramier). Aucune circulation automobile dans le cœur du parc - Réduction des emprises dévolues au stationnement permanent, avec possibilité de stationnement occasionnel sur des parvis lors de grandes manifestations - Suppression à long terme de deux demi-échangeurs du pont de Coubertin : suppression des extrémités nord et sud de l'échangeur est - Meilleure desserte en transport en commun : • ligne bus passant sur l'île du Ramier, • renforcement en cours du réseau de transports en commun Tisséo en périphérie de l'île : déploiement des bus Linéo 4, 5 et 9, • futures connexions directes aux stations de tram, métro et bus par la réalisation de nouvelles passerelles sur la Garonne - Création d'équipements et services autour de l'usage du vélo (racks vélos, vélo-stations, location de vélos,...) - Aménagement d'espaces publics 100% accessibles aux PMR



Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019

Le périmètre du projet, les modalités et le bilan de la concertation ainsi que le plan-guide du projet global d'aménagement de l'île du Ramier ont été approuvés par délibération du conseil métropolitain le 18 décembre 2018.

7. Bilan de la concertation 2019 (phase 2)

Si le plan-guide a posé les grandes orientations pour l'aménagement de l'île à l'horizon 2030, il restait à définir de manière plus précise les aménagements futurs. Trois groupes de travail ont ainsi été créés en 2019, pour permettre à tous de participer activement à la conception des espaces publics, au développement des sports urbains et aux aménagements écologiques du secteur sud de l'île.

7.1 Groupe de travail « Eco-parc de la Poudrerie »

- Samedi 16 mars 2019. Atelier 1 - Diagnostic en marchant du futur éco-parc de la Poudrerie

La visite du futur éco-parc de la Poudrerie a permis aux participants de découvrir ou redécouvrir un secteur peu connu de l'île du Ramier, autrefois occupé par la Poudrerie nationale. C'est aujourd'hui un espace naturel, peu fréquenté, mais possédant un patrimoine remarquable à Toulouse, tant sur le plan architectural que naturel.

Le diagnostic en marchant des différents secteurs du futur éco-parc a ainsi servi de base aux ateliers suivants, afin d'imaginer ensemble les usages les plus appropriés à chaque secteur.

- Mardi 26 mars 2019. Atelier 2 – Usages et aménagements du futur éco-parc

Cet atelier de concertation en salle était consacré à la définition des usages et aménagements imaginés pour le futur éco-parc de la Poudrerie, une question centrale dans la transformation de l'île du Ramier. Les personnes présentes ont ainsi émis une série de recommandations liées aux bâtiments existants, à la biodiversité et aux activités de pleine nature.

Une réflexion collective menée sur les quatre secteurs du futur éco-parc : l'îlot des moulins, les séchoirs de la Poudrerie, l'ancienne école de chimie et le hangar de la Poudrerie.

- Mardi 16 avril 2019. Atelier 3 – Usages et aménagements du futur éco-parc

Cet atelier de concertation en salle a permis aux participants d'échanger sur la base des recommandations formulées lors de l'atelier précédent. Après la définition des recommandations faisant consensus, ou, à l'opposé soulevant des divergences, les participants ont été invités à prioriser les recommandations qui leur paraissaient primordiales pour les usages et aménagements de chaque secteur du futur éco-parc.

Bilan du groupe de travail « Eco-parc de la Poudrerie » : la priorisation des recommandations

Les recommandations qui ont obtenu le plus de votes parmi les participants, par secteur, sont les suivantes :



Grand Parc Garonne – Ile du Ramier – Démarche et bilan de la concertation 2017 et 2019

Recommandations particulières	Prise en compte dans le projet		
	OUI	NON	Commentaires
ECO-PARC DE LA POUDRERIE - secteur des anciens moulins			
Rénover deux moulins avec le processus initial et l'alimentation hydraulique		x	Non pris en compte car incompatibilité réglementaire au regard de la concession hydroélectrique de la Régie Municipale d'Electricité de Toulouse
Créer un observatoire de la nature sur le site de la centrale en lieu et place du restaurant actuel, en lien avec d'autres tours d'observation sur le sud de l'île		x	Non pris en compte car site privé
Préserver les zones naturelles existantes et la diversité d'habitats	x		Sanctuarisation de la partie sud de l'éco-parc, mesures de préservation des ripisylves et de la zone humide de Langlade
Remise en circulation de l'eau du canal plat		x	Non pris en compte car incompatibilité réglementaire au regard de la concession hydroélectrique de la Régie Municipale d'Electricité de Toulouse
Adopter une gestion différenciée sur le site	x		Gestion différenciée : non intervention en ripisylve, entretien des espaces verts
ECO-PARC DE LA POUDRERIE - secteur des séchoirs			
Faire animer le jardinage des jardins partagés par une association	x		Jardins collectifs confiés au Collectif associatif du Ramier depuis le printemps 2020
Préserver l'architecture caractéristique des bâtiments et valoriser ce patrimoine industriel	x		Réhabilitation des séchoirs dans le respect de l'architecture d'origine
Permettre aux écoles du quartier de jardiner dans des jardins partagés	x		Jardins collectifs confiés au Collectif associatif du Ramier depuis le printemps 2020
Etudier s'il est possible de créer d'autres accès que la seule passerelle existante (sans accès voiture)	x		Réhabilitation de la passerelle vers l'îlot des moulins
Créer une bibliothèque thématique sur la nature	/	/	A définir dans le cadre d'appel à projets
ECO-PARC DE LA POUDRERIE - secteur de l'ancienne école de chimie			
En faire un lieu exemplaire pour l'environnement (préservation / pédagogie), l'alimentation (permaculture/agroécologie), l'énergie (solaire, bois et eau) et les éco-habitats (zéro déchets)	x		Pas d'énergie ni d'habitat sur ce secteur préservé : zone sanctuarisée et jardins partagés à l'extrémité sud
Maintenir et renforcer l'aspect sauvage de la zone	x		Zone sanctuarisée et jardins partagés à l'extrémité sud
Minimiser les nuisances sonores et lumineuses et donner à voir en protégeant	x		Seul aménagement des jardins partagés à l'extrémité sud du secteur
ECO-PARC DE LA POUDRERIE - secteur du hangar			
Base de loisirs pour les activités kayak, canoë et sports nautiques pour le grand public	/	/	A définir dans le cadre d'appel à projets
Esplanade entre le hangar et le bras supérieur de la Garonne	x		Piétonisation de l'espace public devant le hangar
Installer la Maison du fleuve		x	Non pris en compte car maison du fleuve déjà existante au Bazacle
Installer le Musée historique sur la Poudrerie	/	/	A définir dans le cadre d'appel à projets
Conserver le bâtiment historique et le diviser en 3 ou 4 parties	x		Conservation et réhabilitation du bâtiment. A définir dans le cadre d'appel à projets

7.2 Groupe de travail « Sports urbains »

- Mardi 14 mai 2019. Atelier 1 – Sports urbains « outdoor »

Ce premier atelier du groupe de travail « Sports urbains » était axé plus précisément sur les sports outdoor en accès libre sur l'ensemble de l'île du Ramier. Objectif : définir les sports urbains et usages à développer sur les espaces publics, ainsi que les conditions pour une bonne pratique de ces disciplines, et les aménagements à prévoir. Un second temps était dédié à la localisation sur le plan-guide des usages et des aménagements imaginés.

Ainsi, deux groupes ont pu mener une réflexion simultanée sur ces questions, synthétisée en fin d'atelier à l'ensemble des participants.

- Mardi 4 juin 2019. Atelier 2 – Sports urbains « indoor »

Ce second atelier du groupe de travail « Sports urbains » était axé plus précisément sur les sports indoor sur l'île du Ramier. Objectif : définir un cahier de recommandations concernant les sports urbains et usages à développer dans un espace « indoor », ainsi que les conditions pour une bonne pratique de ces disciplines et les aménagements à prévoir.

Ainsi, trois groupes ont pu mener une réflexion simultanée sur ces questions, synthétisée en fin d'atelier à l'ensemble des participants.

Bilan du groupe de travail « Sports urbains » : le cahier de recommandations des usagers

Les recommandations qui ont été formulées par les participants, pour la pratique outdoor et le skate-park indoor sont :



Propositions	Prise en compte dans le projet		
	OUI	NON	Justification
SPORTS URBAINS Outdoor - Spots extérieur			
Les disciplines freestyle peuvent être pratiquées de façon mixte sur un espace commun (skate, bmx, roller, trottinette), d'une surface suffisante pour que les différentes disciplines puissent fonctionner ensemble	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Les sports urbains peuvent aussi intégrer un parcours de santé qui pourrait faire le tour de l'île	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Un point d'attention a été porté sur la question du bruit et l'emplacement de l'espace de glisse pour les personnes vivant de l'autre côté de la rive car l'eau est très porteuse de sons.	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Il faut également réfléchir à la cohabitation avec les autres pratiques et usagers: les vélos, les plus jeunes, les scolaires, etc	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Penser des aménagements durables : aménager des espaces qui soient déjà artificialisés, employer des matériaux respectueux l'environnement	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Utiliser des matériaux spécifiques adaptés à la glisse en extérieur (béton lissé quartz)	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Pouvoir pratiquer à tout moment : couvrir l'espace en cas de pluie, éclairage pour prolonger l'utilisation en début de soirée	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Créer deux zones spacieuses par niveau : une pour «débutant» et une autre pour «confirmé»	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Aménager une « promenade-rando » pour les disciplines comme le roller, le vélo ou encore la marche nordique autour de l'île	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Plusieurs spots à différents endroits de l'île	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements
Implantation de toilettes, poubelles de tri, de recyclage verre et des points d'eau	x		Recommandation intégrée dans le programme des aménagements



Propositions	Prise en compte dans le projet		
	OUI	NON	Justification
SPORTS URBAINS Indoor - Skate-park intérieur			
Le type de sports : skate, BMX, trottinette, roller, roller derby, hockey, escalade, activités « freestyle »	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Prévoir des tribunes, des vestiaires, des toilettes, du stockage (pour les modules), un espace restauration et un « corner shop » (espace de vente de pièces détachées).	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Il faudrait pouvoir accueillir dans le bâtiment des événements culturels et sportifs, et permettre la compétition et l'entraînement pour les clubs.	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Penser la gestion des créneaux : des créneaux dédiés aux différentes disciplines, par niveaux, pour les scolaires, pour les clubs...	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Concevoir un équipement adapté à tous les niveaux : débutants, « middle » et confirmés. Il serait intéressant d'avoir des modules de niveau national en priorité et quelques modules internationaux.	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Créer un espace modulaire pour le modifier au besoin, avec : pumptrack, plusieurs rampes (Big ramp, medium, mini, micro), un espace « kid », une zone « flat » avec des modules pour l'initiation et une plus grande zone pour les niveaux moyens et confirmés, une « fun box » pour le VTT, skate et roller, une minispine qui est un module pouvant servir pour la compétition, des coping et des cornières pour le skate, des rayons de courbes et des hauteurs variées et un bac à mousse pour le perfectionnement.	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Pour le roller derby et le roller hockey, les besoins en surface par niveaux sont 40 x 20 mètres pour le national et 50 x 25 mètres pour l'international.	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Le matériau utilisé devrait être en priorité du bois pour les modules	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment
Le prix d'entrée devrait être de 5 à 6 € maximum, pour des créneaux de 3 à 4h par jour.	/	/	Modèle économique non défini à ce stade du projet
Il conviendrait de prévoir l'isolation phonique du bâtiment, pour les riverains mais aussi pour les personnes à l'intérieur du bâtiment.	x		Recommandation intégrée à l'étude de programmation du bâtiment



7.3 Groupe de travail « Conception des espaces publics »**- Mardi 18 juin 2019. Atelier 1**

Ce premier atelier du groupe de travail « Espaces publics » était axé sur les usages et aménagements des espaces publics de l'île du Ramier. Ce groupe de travail a permis d'accompagner l'équipe de maîtrise d'œuvre dans la conception de ces espaces, en développant notamment la question des mobilités douces, le partage des espaces, les accessibilités, la végétalisation et les espaces verts. Ainsi, plusieurs groupes ont mené une réflexion simultanée sur ces questions autour de trois espaces clés du site : la grande esplanade, le cœur du parc et la promenade du tour de l'île. Ils ont ensuite synthétisé leurs échanges en fin d'atelier à l'ensemble des participants.

- Mardi 17 septembre 2019. Atelier 2

Lors de ce second atelier axé sur les usages et aménagements des espaces publics de l'île, la maîtrise d'œuvre (Agence Ter, Atelier Gama et Arcadis) a présenté aux participants une proposition d'aménagement de trois espaces spécifiques de l'île, réalisée sur la base des contributions formulées lors du premier atelier : la grande esplanade, le cœur du parc et la promenade du tour de l'île. Partant des propositions avancées, les participants ont échangé avec l'équipe de maîtrise d'œuvre à propos des aménagements présentés, commenté et fait des propositions d'améliorations, en approfondissant notamment les questions de la végétalisation et du mobilier urbain.

- Mardi 15 octobre 2019. Atelier 3

Ce dernier atelier du groupe de travail « Espaces publics », venait clôturer l'ensemble de la concertation sur l'île du Ramier de l'année 2019. La maîtrise d'œuvre (Agence TER, Atelier Gama et Arcadis) a présenté aux participants un projet d'aménagement de l'île, amendé au regard de l'ensemble des contributions qui ont émergé de cette concertation. Toulouse Métropole a également annoncé les prochaines échéances concernant le projet ainsi que les phases de travaux. Un premier temps d'échange a permis aux participants de questionner Toulouse Métropole sur certains aspects du projet. Ensuite les participants, divisés en trois groupes, ont mené une réflexion sur la question suivante : « Comment faire vivre l'île pendant les travaux ? ». Ils ont synthétisé leurs échanges en fin d'atelier à l'ensemble de la salle.

Bilan du groupe de travail « Espaces publics » : les propositions pendant la phase travaux

Les propositions qui ont été formulées par les participants, pour faire « vivre l'île » pendant la phase de travaux sont :



Propositions	Prise en compte dans le projet		
	OUI	NON	Justification
PENDANT LES TRAVAUX - Communication et information du public			
Créer une maison du projet : toutes les informations concernant le projet, son évolution, des dates clés et l'ensemble des résultats des ateliers de travail de concertation, une ou plusieurs maquettes du projet finalisé, et éventuellement des jeux interactifs avec des animations autour du projet.	x		Maison du projet accessible à partir de fin 2021, dans l'éco-parc de la Poudrerie (ancienne « maison du directeur »)
Faire participer les scolaires et les riverains pour certaines activités et les petits travaux, par exemple lors de la plantation des végétaux, chantiers bénévoles, chantiers participatifs toulousains...	x		Programmation d'activités à définir en lien avec les collectifs associatifs sur l'île à partir de 2022
Visites de site pendant ou après les travaux, pour informer le public sur l'avancement des travaux	x		Programmation de visites de l'île sur la durée du chantier, en cours de définition, en lien avec la maison du projet
Utiliser les palissades de chantier pour communiquer : « fenêtres » sur travaux pour voir le chantier, support pour des visuels culturels, projections avant/après, présentation du projet final, expositions de concours de photos, fresques peintes par des jeunes du quartier...	x		Palissade de chantier autour de l'ancien parc des expositions, retraçant notamment l'histoire de l'île et présentant le projet, avec des ouvertures visuelles sur les travaux
Créer des lieux de rencontre en installant des nacelles pour communiquer sur le projet par thématique et travailler par exemple sur l'« avant » (l'historique du site), le « pendant », et l'« après ».	x		Programmation de temps d'échange sur le projet, en cours de définition, en lien avec la maison du projet
Créer un site internet dédié au projet pour pouvoir retrouver les informations facilement sur le site de la collectivité.	x		Informations accessibles sur le site internet de Toulouse Métropole, mis à jour régulièrement selon l'avancée des travaux



Propositions	Prise en compte dans le projet		
	OUI	NON	Justification
PENDANT LES TRAVAUX - Organisation et vie de l'île			
Afficher au maximum les informations sur le chantier et son évolution, que ce soit par des affichettes, des panneaux lumineux et pancartes à des endroits stratégiques de l'île, et qui puissent être évolutifs s'il y a une information de dernière minute à donner, bien sectoriser et délimiter les espaces de travaux. De même concernant les mobilités, il serait important d'informer les utilisateurs des transports en commun des éventuelles déviations qu'il pourrait y avoir.	x		Information sur site actualisée (affiches, palissade, courrier d'information riverains) concernant le chantier, son évolution et les éventuelles perturbations de circulations
Grouper les travaux : planifier en simultané certaines phases de travaux pour limiter les nuisances aux usagers d'équipements sportifs	x		Définition du phasage afin d'impacter au minimum les déplacements des usagers de l'île sportifs
Un chantier responsable : animations ou expositions sur le devenir des matériaux, sur les procédés mis en œuvre pour recycler les gravats, le bitume, favoriser le réemploi et de « démolir pour reconstruire ».	x		Mise en œuvre du principe d'économie circulaire sur l'ensemble des opérations prévues, et en particulier sur la déconstruction du parc des expositions
Installer une signalisation multi sensorielle, qui parle à toutes les formes de handicap dont les handicaps invisibles (codes couleur, écritures claires, etc.) et qui soit modulable qui pourrait servir d'expérimentation pour la signalisation finale.	x		Mise en œuvre systématique du principe d'accessibilité concernant la signalétique et la signalisation sur l'île
Préserver l'accessibilité pendant les travaux, prévoir des bancs, des espaces de repos, et des toilettes temporaires, même si les travaux ne sont pas terminés	x		Obligation réglementaire du maintien de l'accessibilité aux divers équipements de l'île. Aménagements déjà réalisés sur une partie de l'île (théâtre de verdure, site de Banlève-Mayssonné, parc de la Poudrerie du Ramier, etc).
Les associations de l'île et des alentours pourraient mettre en place des activités et ateliers en plein air pour présenter ce qu'elles font et surtout occuper l'espace public pendant ces travaux.	x		Programmation de temps d'échange sur le projet, en cours de définition, en lien avec la maison du projet

ANNEXE 1 RESTITUTIONS PHASE 1 (2017)





Atelier de concertation Nature et biodiversité
 Synthèse des restitutions
 Mardi 3 octobre 2017

Le premier atelier de concertation qui s'est tenu le mardi 3 octobre était consacré à la nature et la biodiversité, une question centrale dans la transformation de l'Île du Ramier. Les personnes présentes ont ainsi émis une série de propositions en faveur de la biodiversité et des espaces naturels. Une réflexion collective menée selon trois axes.

Actions pour la biodiversité

> Comment redynamiser la faune et la flore sur une île aujourd'hui dénaturée ?

L'idée de préserver le sud de l'île, abritant une biodiversité riche et fragile, s'est largement imposée. Certains ont suggéré de limiter l'intervention de l'homme sur ce secteur, d'autres souhaitent, de façon plus catégorique, le sanctuariser, et notamment réduire l'accès de l'homme aux visites encadrées. Au nord de l'île, la zone de l'actuel Parc des Expos devra, elle, être fortement renaturée. Tout autour de l'île, la ripisylve, ensemble de boisements bordant le fleuve, devra également être protégée et renforcée. Un objectif serait de l'épaissir sur une largeur minimale de 10 mètres en replantant des arbres. De nombreux participants ont prôné la plantation d'espèces diversifiées, propres au milieu rivulaire garonnais, et, également, le contrôle d'espèces invasives comme le robinier.

Plus généralement, les espaces devront faire l'objet d'une gestion différenciée afin de respecter leur spécificité écologique.

Il a aussi été proposé de remplacer les clôtures, murs, grillages, palissades., par des haies et des cours d'eau pour favoriser le déplacement des animaux, et en profiter pour faire fonctionner des moulins. Cette suggestion va dans le sens de rétablir la trame verte et bleue en recréant des zones humides et des zones arbustives.

Autre proposition concrète en direction des animaux : atténuer la pollution lumineuse et créer une zone de nuit profonde au sud de l'île.

Plus généralement, l'idée de maximiser les zones naturelles s'est imposée. L'objectif d'atteindre 70% de la surface du projet en espaces naturels, en regagnant des emprises aujourd'hui bâties, a été avancé. Certains ont même envisagé le départ de structures telles que le stadium, le casino Barrière et l'usine Safran Airbus, éloignées de la vocation écologique de l'île. Dans le même sens, les participants ont réaffirmé le souhait de proscrire la voiture ou d'en réduire très significativement la présence.

Développement des espaces naturels

> Comment ouvrir les espaces naturels aux habitants de la Métropole tout en favorisant la biodiversité ?

Une majorité de participants s'est prononcée pour que les espaces naturels ne soient accessibles qu'à pied ou à vélo, au moyen de pistes, de sentiers et de passages vers des zones aujourd'hui enclavées. Plus généralement, le décroisement des espaces permettra de gagner en fluidité. À noter que l'accès à l'île devra également être facilité par des passerelles piétons-cycles et le réaménagement de la passerelle de la Poudrerie et du vieux pont d'Empalot. (Ce thème sera approfondi lors de l'atelier « Mobilités et accessibilité », le mardi 14 novembre).

Concernant la place de l'homme dans les espaces naturels, un groupe de participants a émis l'idée d'une activité humaine décroissante du nord au sud de l'île. Ainsi, on planterait, au nord, les activités de loisirs, les possibilités de restauration, et pourquoi pas, une aire réservée aux canidés.



Les activités sportives seraient, elles, regroupées au centre de l'île, à proximité de la piscine et du stadium. Puis une ferme pédagogique pourrait faire fonction de zone tampon avec le sud de l'île, zone refuge pour la biodiversité, qui serait alors fermée au public.

Certains ont également imaginé le retour des vaches et des moutons, en y voyant une présence animale intéressante ainsi qu'un moyen écologique d'entretenir les espaces naturels.

Par ailleurs, pour que la nature profite à tous et notamment aux familles, il semble important de pouvoir y trouver des activités ainsi que des événements gratuits. Et pourquoi ne pas conjuguer nature et art au travers du Land art ?

Enfin, l'ouverture sur le fleuve passe, pour beaucoup, par l'objectif de pouvoir se baigner dans la Garonne, signe d'une volonté de réconcilier l'homme et le fleuve.

Sensibilisation à la nature et à l'écologie

> Quelles solutions attractives et novatrices pour recréer le lien entre l'homme et la nature ?

Sentier naturaliste, parcours découverte, observatoire au bord de l'eau et dans l'île, cheminement pédagogique au fil de la ripisylve, l'idée de donner à découvrir la faune (réhabilitation de la passe à poissons), la flore et les milieux naturels sous forme de parcours en pleine nature, tout en veillant à ne pas être trop intrusif, a été largement partagée.

Suggestion complémentaire : accompagner les actions menées en faveur de la biodiversité d'une communication pédagogique à destination du grand public.

Le projet pourra prévoir la création d'une ferme pédagogique proposant des espaces maraîchers, de l'élevage, des vergers et des ruches, à destination de tous les publics. Pour certains, l'accent devra être mis sur sa dimension expérimentale en s'inspirant par exemple de la dynamique de la Maourine à Borderouge. L'île se prête également parfaitement au développement de jardins partagés, facteur de lien social et de pédagogie autour de la nature.

Autre axe fort, la création de lieux de proximité directe avec le fleuve a été proposée : une plage, un port et des lieux de rêverie face au fleuve.

Plus généralement, l'île devra être exemplaire en termes d'écologie urbaine, production d'énergie renouvelable, consommation d'énergie, réduction de l'éclairage, propreté de l'eau de la Garonne permettant la baignade, etc. Par ailleurs, l'île devra conserver ses anciens moulins, et même les restaurer.

Une grande majorité de participants a aussi mis en avant l'importance de créer un lieu dédié à l'environnement et à l'écologie, au sein d'un bâtiment à reconverter. Maison de la nature, pôle d'associations naturalistes doté d'ateliers et d'espaces de coworking, quel qu'en soit la forme, ce lieu proposerait des activités pédagogiques, des animations et des expos en direction des enfants, des scolaires et du grand public. Certains imaginent plutôt un « Centre d'interprétation de la Garonne », ou une « Maison du fleuve », plus axés sur la Garonne et l'Île du Ramier.

Les prochains rendez-vous de la concertation

Mardi 17 octobre : Atelier : Sports, loisirs, culture

À 18h30 – La Maison des Associations – 3 place Guy Hersant 31400 Toulouse

Mardi 14 novembre : Atelier : Mobilités et accessibilité

À 18h30 – La Brique Rouge – 9 rue de Draguignan 31400 Toulouse

Mardi 5 décembre : Atelier de synthèse > Vers un consensus...

À 18h30 – La Maison des Associations – 3 place Guy Hersant 31400 Toulouse

Contribuez en ligne

Sur toulouse-metropole.fr durant toute la période de concertation



Atelier de concertation Sports, culture, loisirs

Synthèse des restitutions

Mardi 17 octobre 2017

Au cours de ce deuxième atelier, les personnes présentes ont partagé leur vision sur la façon de renforcer le sport, la culture et les loisirs au sein du futur parc urbain de l'île du Ramier. Une réflexion collective portant notamment sur la place de l'eau et de la nature, le devenir des halls du Parc des Expos, et la création d'une île pour tous les publics...

Comment développer la relation à l'eau et à la nature sur l'île du Ramier, au travers de la culture, des sports et des loisirs ?

Pour bon nombre de participants, le lien avec l'eau passe d'abord par l'aménagement, tout autour de l'île, d'une grande promenade en bord de Garonne, proposant des plages, des aires de jeux pour enfants, des espaces de pique-nique, des parcours de santé, etc. L'aménagement de plages de sable en bord de fleuve permettrait la pratique d'activités telles que le beach-volley, le badminton, etc. La continuité de la promenade suppose ainsi l'ouverture de zones aujourd'hui inaccessibles et le recours à des pontons (randonnées aquatiques) et des passerelles reliant les différents îlots.

L'idée de pouvoir se baigner dans la Garonne a également été largement partagée, moyennant, bien sûr, l'amélioration de la qualité de l'eau.

Des participants ont aussi imaginé la création d'un port doté de restaurants. Il constituerait l'une des haltes de l'île, desservie par des navettes fluviales venant du centre ville.

Par ailleurs, un parc ouvert sur la Garonne signifie, pour beaucoup, le maintien et l'essor des sports nautiques y compris les plus innovants. Un développement où l'entretien de la Garonne (désenvasement, régulation des herbiers) est d'autant plus essentiel que l'on imagine les sports nautiques se développer, notamment sur le bras supérieur du fleuve et les canaux de pratique du canoë-kayak. Toujours en rapport avec l'eau, la pratique du surf à Toulouse a été largement plébiscitée. L'île constitue une opportunité de créer une vague naturelle par l'exploitation du dénivelé d'eau entre les deux bras de la Garonne, ou une vague artificielle (pompage, piscine à vague). De nouveaux sports aquatiques pourraient également être développés (aquabike, aquagym) notamment par la construction d'un nouveau bassin olympique.

Certains participants ont proposé de créer une nouvelle offre d'activités de loisir de type parc aquatique, base aventure, accrobranche, modélisme bateau, etc.

L'eau et la nature, valeurs fondatrices du futur parc, conduisent également à valoriser le patrimoine naturel de l'île à travers une ferme pédagogique, des sentiers pédagogiques, l'accès à la passe à poissons de l'usine hydroélectrique, un observatoire, et la création d'une Maison de la nature abritant des associations naturalistes. Des jardins partagés, des ruchers, un arboretum, etc. permettraient à chacun de renouer avec la nature.

Au rang des idées culturelles, la restauration et la remise en fonctionnement d'un ancien moulin à poudre ont été plusieurs fois proposées. La création d'infrastructures dédiées à l'expression artistique dans l'espace public a également été proposée : kiosques, théâtre de verdure ouvert sur la Garonne, expositions... Certains participants imaginent un musée de l'eau doté par exemple d'un aquarium. D'autres envisagent également un centre artistique au bord de l'eau avec street-art, animations, fontaine lumineuse, hamacs... Un parcours pédagogique et patrimonial permettrait en outre de découvrir les points d'intérêt de l'île tels que la piscine Nakache.





Comment imaginer une reconversion des halls du Parc des Expositions, en phase avec les 4 valeurs fondatrices du futur parc (écologie, sport, eau, culture) ?

Si l'idée de voir disparaître une grande partie des bâtiments du Parc des Expos s'est largement imposée, de nombreuses propositions ont émergé sur la destination ou l'agencement de halls qui pourraient être reconvertis. Bon nombre de participants souhaitent mettre à l'honneur les sports à sensation. Certains imaginent un « Ride-park » généraliste permettant la pratique de plusieurs disciplines : roller, skate, bmx, roller hockey, roller derby, bike polo, etc. D'autres évoquent également un hall dédié aux sports de sable (beach volley, beach tennis, beach soccer, beach rugby, etc.), d'autres encore un hall pour les sports de salle (basket, handball, badminton, escalade, etc.). Dans le même sens, la mutualisation d'un grand plateau indoor entouré de gradins permettrait de fédérer différentes disciplines autour de compétitions internationales à Toulouse.

Un bâtiment pourrait, également, abriter une vague artificielle pour la pratique du surf indoor. Certains participants verraient en revanche la création d'activités sportives plus tournées vers la nature, comme un centre équestre. Les pratiques corporelles comme la danse ou le yoga pourraient, elles, s'inviter sur une grande esplanade couverte ou semi-couverte.

Les bâtiments conservés devraient également faire une large place à la culture avec des espaces dédiés aux activités culturelles, des lieux d'expositions, des locaux de pratique artistique et de création (ex. : théâtre), et pourquoi pas, un musée du sport toulousain. Il est également proposé de mettre en place des ateliers partagés favorisant le lien social, tels que des espaces de travail collaboratifs, un centre numérique autour de l'image, ou encore un restaurant contribuant au dynamisme du lieu. Les bâtiments pourraient enfin abriter un pôle de ressources transversal pour l'ensemble des acteurs présents sur l'île (mise à disposition de locaux pour les associations).

Plus généralement, les participants ont prôné un principe de mutualisation et de modularité des espaces, et notamment le partage et l'optimisation des terrains de sport afin de pouvoir accueillir un maximum de pratiques (badminton, escalade, roller, pelote basque...). La rencontre, l'échange et la découverte devront être favorisés par un aménagement décloisonné permettant la co-visibilité des activités. Enfin, il est apparu essentiel que les futures infrastructures permettent l'organisation d'événements sportifs et culturels de grande envergure, pour offrir aux pratiques des temps forts de visibilité et d'attractivité.

Enfin, les bâtiments qui seraient amenés à disparaître devraient, de l'avis de tous, être remplacés par des espaces de nature. Les bâtiments reconvertis pourraient être végétalisés et entourés de jardins pour renforcer leur dimension écologique et s'intégrer harmonieusement aux nouveaux espaces de nature.

Comment faire de l'île un lieu vivant et agréable aux différentes heures de la journée et pour tous publics (jeunes ou seniors, en solo ou en famille, habitants éloignés ou riverains, touristes...) ?

L'île devrait inviter à la détente, à la rencontre et au partage. On pourrait y trouver des espaces et des activités libres de type aires de jeux, plateaux d'échecs, tables de ping pong, « cabines à lire »... sans oublier des zones de pique-nique et des points de restauration. En complément d'usages éventuels dans les halls du Parc des Expos, le futur parc devrait répondre aux souhaits de différents publics. Les promeneurs, les amateurs de running, de vélo et de roller ou de skate devraient pouvoir évoluer sur des cheminements adaptés, favorisant la rencontre des différents usagers et la diversité des pratiques. Autre idée : créer un grand parcours de santé s'étendant sur l'île et sur les digues avec





différents modules, ainsi qu'un plateau d'apprentissage de la sécurité routière pour les vélos et les piétons. Certains participants ont également évoqué un parcours aventure, de type accrobranche qui pourrait s'inscrire harmonieusement dans l'espace naturel et qui respecterait les zones boisées.

Par ailleurs, de nombreux participants souhaitent faire de l'île un lieu de Culture. L'île pourrait aussi proposer des espaces fédérateurs comme une scène de spectacle sur la Garonne, un théâtre de verdure, des kiosques, ainsi que des plateaux ouverts pour les danseurs. Elle pourrait accueillir des événements culturels en extérieur : musique (les Siestes électroniques, la pratique du carillon...), cinéma en plein air, street art, land art, etc. Certains participants ont plutôt avancé l'idée d'un lieu culturel clos et insonorisé afin de préserver les riverains des nuisances sonores. Plus généralement, l'ambition commune est de permettre la rencontre de tous les publics au sein d'un grand lieu convivial et central pour croiser les pratiques, échanger, etc. Dans ce sens, le lien entre les générations pourrait être favorisé en faisant se côtoyer, par exemple, terrain de pétanque et skatepark, en créant une guinguette pour tous les âges, ou en développant les jardins partagés, lieu privilégié de transmission entre jeunes et moins jeunes. Par ailleurs, la réhabilitation d'un moulin à poudre permettrait de conserver et transmettre la mémoire du site en redonnant vie à un patrimoine abandonné (moulin à blé, fabrication de pain...).

Pour bon nombre de participants, l'amélioration de l'accès à l'île contribuerait aussi à rendre le futur parc agréable à vivre. De l'avis de tous, la place de la voiture devrait y être réduite au maximum. Il serait ainsi nécessaire d'améliorer la desserte de l'île en transports en commun, d'aménager des parkings, de créer des passerelles piétons – roller – cycles, et de réhabiliter les ponts existants... sans oublier la mise en œuvre de moyens de transports alternatifs : navettes fluviales, transports électriques, etc... Certains ont aussi émis l'idée d'un point d'accueil pour orienter et informer le public. Il a été également rappelé que les personnes en situation de handicap devront pouvoir se déplacer facilement sur l'île et accéder aux infrastructures. (Cette notion sera approfondie lors de l'atelier « Mobilités, Accessibilité », le mardi 14 novembre). Des participants ont aussi abordé la question de la propreté invoquant la mise en place d'un nombre suffisant de toilettes entretenues et de poubelles sur l'île.

Enfin, pour alimenter l'idée d'un parc vivant aux différentes heures de la journée, certains ont envisagé des boutiques ou autres activités commerciales pour favoriser une fréquentation décalée par rapport aux plages de temps libre classiques, d'autres ont suggéré d'ouvrir les équipements et espaces publics sur de grandes amplitudes horaires afin qu'ils bénéficient au plus grand nombre.

Les prochains rendez-vous de la concertation

Mardi 14 novembre : Atelier : Mobilités et accessibilité
À 18h30 – La Brique Rouge – 9 rue de Draguignan 31400 Toulouse

Mardi 5 décembre : Atelier de synthèse > Vers un consensus...
À 18h30 – La Maison des Associations – 3 place Guy Hersant 31400 Toulouse

Contribuez en ligne

Sur toulouse-metropole.fr durant toute la période de concertation



Atelier de concertation Mobilités et accessibilité

Synthèse des restitutions

Mardi 14 novembre 2017

Lors de ce troisième atelier, les participants ont mené une réflexion collective autour de l'accès au futur parc urbain et autour des façons de se déplacer sur l'île, en portant une attention particulière à la question de la place de la voiture et du stationnement.

Comment améliorer l'accessibilité à l'île, tout en favorisant un territoire apaisé ?

Tout d'abord, l'idée de créer de nouvelles passerelles modes doux au-dessus de la Garonne pour aller et venir entre le futur parc et les quartiers voisins s'est largement imposée. Globalement, elles se situeraient, pour la rive gauche, au niveau de l'avenue de Muret et du quartier Croix-de-Pierre, et côté rive droite, à hauteur des quartiers d'Empalot et Saint Michel (au niveau du Conseil Régional). Une majorité de participants souhaite également voir la passerelle de la Poudrerie aménagée pour les piétons et cycles. Elle devrait s'inscrire dans une continuité de circulation depuis les quartiers vers l'île, et faire l'objet d'une rénovation importante. Autre point de convergence, rendre le sud de l'île bien plus accessible pour tous les modes et en particulier aux piétons – cycles. Cela passerait par la réhabilitation du vieux pont d'Empalot d'une part, et l'aménagement du chemin de la Loge à double-sens, d'autre part.

Côté transports en commun, il semble important de tout faire pour que l'accès à l'île soit grandement facilité. L'option la plus largement partagée consiste à s'appuyer sur le réseau existant en le complétant par un moyen efficace, une ligne de bus ou une navette par exemple, en connexion aux stations de métro et de tram. Certains ont aussi suggéré l'idée de transformer le pont de Coubertin en un espace apaisé, à l'image des Ramblas, avec des transports en commun en site propre. Nombre de participants ont également proposé des navettes fluviales pour se rendre sur l'île depuis le centre ville.

L'accessibilité à l'île devrait également être renforcée par l'implantation de stations VÉLO Toulouse, actuellement absentes de ce secteur de la ville et faisant défaut pour les activités présentes et futures.

Comment réduire la place de la voiture, tout en maintenant une circulation et une capacité de stationnement pour les activités quotidiennes et les grandes manifestations ?

L'île ne devrait plus être un lieu de transit routier ni de stationnement pléthorique.

L'accès à la voiture devrait être limité aux résidents, aux personnes qui travaillent sur l'île, aux personnes à mobilité réduite et aux véhicules de livraisons et de secours. Cette base unanime a donné lieu à plusieurs visions relativement complémentaires.

Pour certains, cet accès pourrait être réglementé au sud, au niveau du chemin de la Loge. Il desservirait ainsi les résidences et l'entreprise Safran. D'autres envisagent que la moitié nord de l'île, entre le stade et la pointe nord devienne une zone sanctuarisée, sans voiture. Un accès réglementé pourrait se faire par le nord, avec une voie réservée à la déchèterie, à moins que celle-ci ne soit déplacée. Également suggérée, la limitation de vitesse à 30 km/h pour les véhicules autorisés sur l'ensemble de l'île.

De telles évolutions nécessiteraient l'aménagement de parkings périphériques, implantés à l'extérieur de l'île : certains ont suggéré de prévoir un grand parking relais au sud, sur le secteur de Langlade par exemple. Ce parking pourrait être connecté à l'île du Ramier par un transport en commun de type Linéo.

Quant aux stationnements existants sur l'île, les points de vue convergent également dans le sens d'une diminution drastique. Un premier groupe a proposé de les supprimer en totalité et de créer uniquement un silo de stationnement sous le pont de Coubertin. Un second groupe a, lui, suggéré de

supprimer tous les parkings visiteurs pour ne conserver que le stationnement des véhicules des résidents, personnes à mobilité réduite, services gestionnaires et de secours. Les soirs de match ou autre manifestation, il serait alors nécessaire de démultiplier les navettes de rabattement acheminant le public du stadium aux stations de transports en commun. Au quotidien, une navette serait également nécessaire pour desservir les équipements de l'île, condition essentielle à sa fréquentation (activités présentes et futures).

Quelles solutions innovantes pour se déplacer dans l'île ?

De l'avis de tous, la transformation de l'île au profit des modes doux nécessite d'abord de redessiner un réseau de circulations cohérent permettant de faire le tour de l'île, de la traverser du Nord au Sud, mais également d'Est en Ouest, c'est-à-dire d'une berge à l'autre, dans la continuité des nouvelles passerelles reliant les quartiers voisins. Il s'agit notamment de décroiser le bloc central de l'île constitué par des équipements sportifs fermés (par exemple terrains de football), aujourd'hui impossible à traverser.

L'un des groupes a rappelé l'importance de conforter la végétation des bords de fleuve en réservant une bande de nature de plusieurs dizaines de mètres tout autour de l'île, au sein de laquelle la création d'une grande promenade piétons-cycles serait adaptée.

Sur ces nouvelles circulations au sein du futur parc, la promenade à pied et le vélo côtoieraient des rollers, des gyropodes, des rosalias, des trottinettes, etc. Autant de modes de déplacement ludiques et conviviaux qui pourraient être mis à disposition gratuitement, ou bien en location, en libre-service, sur un principe de partage, et pourquoi pas en lien avec la carte Pastel de Tisseo.

Plus généralement, les participants ont insisté sur le fait que tous les aménagements et parcours sur l'île du Ramier devraient être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Certains ont ajouté qu'il fallait porter une réflexion sur les vitesses des différents modes de déplacement et prévoir des voies suffisamment larges pour éviter les conflits d'usage.

Se déplacer dans l'île, c'est aussi pouvoir être transporté facilement d'un point à un autre. On pense notamment aux familles avec enfants en bas âge, aux personnes âgées ou à mobilité réduite. L'idée d'un transport en commun dédié, de type navette électrique a été plébiscitée, certains la voyant même gratuite et autonome. Les usagers pourraient prendre cette navette dès la sortie du métro ou du tram et rallier les différents points d'intérêt de l'île.

Autres solutions innovantes évoquées par les participants pour se rendre facilement d'un point à un autre : la mise en place de vélo-taxi, bateau-taxi, petit train électrique faisant le tour de l'île, et pourquoi pas le franchissement d'un bras de la Garonne en tyrolienne, depuis les digues des quartiers riverains.

Sur le principe d'une l'île ouverte sur le fleuve, plusieurs groupes ont suggéré de mettre à disposition des barques et des pédalos, et se sont positionnés pour la création d'un service de navettes fluviales Tisseo. Au-delà d'un mode d'accès depuis le centre ville, elles permettraient de faire le tour de l'île en desservant par cabotage ses différents points d'intérêt, parc public au nord, stadium au centre, logements au sud... Une plateforme d'échange intermodale pourrait être implantée au niveau de l'écluse Saint Michel (tramway, bateau, vélo...). Dans un esprit de relation forte au fleuve, on pourrait aussi imaginer intégrer à l'aménagement de l'île un véritable port et des pontons, permettant de renforcer les activités nautiques et la découverte de la Garonne du centre-ville de Toulouse jusqu'au parc de la Confluence...

[Les prochains rendez-vous de la concertation](#)

Mardi 5 décembre : Atelier de synthèse > Vers un consensus...

À 18h30 – La Maison des Associations – 3 place Guy Hersant 31400 Toulouse

[Contribuez en ligne](#)

Sur toulouse-metropole.fr durant toute la période de concertation





Atelier de concertation « Vers un consensus »

Note de synthèse

Mardi 5 décembre 2017

Cet atelier, le dernier de la démarche de concertation autour de l'Île du Ramier, avait pour objectif d'établir un consensus autour des idées partagées par le plus grand nombre, parmi les très nombreuses propositions issues des trois ateliers thématiques qui se sont tenus en octobre et novembre, et de l'espace de contribution en ligne ouvert depuis cinq mois.

En amont, une réflexion collective menée autour de trois thèmes

Les habitants de la Métropole ont été invités à faire part de leurs idées concernant la transformation de l'île du Ramier et de leurs visions du futur parc urbain, une réflexion collective organisée autour de trois thèmes : Nature et Biodiversité, Sports Culture et Loisirs, Mobilités et Accessibilité. Les habitants ont ainsi été conviés à trois ateliers traitant de chacun de ces thèmes. En atelier, les participants, réunis en petits groupes, ont d'abord proposé l'ensemble de leurs idées puis hiérarchisé celles-ci pour aboutir à une série de propositions prioritaires. En parallèle, plus de 200 contributeurs ont également déposé leurs propositions autour des trois mêmes thèmes, sur l'espace de contribution en ligne. La forte mobilisation des habitants sur le projet de reconversion de l'île du Ramier a donc donné lieu à près de 1000 propositions.

La recherche d'un consensus

L'analyse de l'ensemble des propositions émanant des ateliers thématiques et de l'espace de contribution en ligne a permis de déterminer les dix idées les plus fréquemment proposées pour chaque thème, Nature et Biodiversité, Sports Culture et Loisirs, Mobilités et Accessibilité. Lors du dernier atelier, les participants ont ainsi pris connaissance de ces trente idées et voté pour dix d'entre elles. Le consensus s'est alors établi autour des dix propositions ayant obtenu les plus forts scores. Ce sont les dix idées pour l'île de demain, partagées par le plus grand nombre. Néanmoins, de nombreuses propositions émanant de la concertation viendront également alimenter l'élaboration du futur poumon vert de la Métropole.



1 PARC, 10 PROPOSITIONS**Proposition N°1**

Réglementer et limiter l'accès de l'île en voiture
(riverains, personnes à mobilité réduite, livraisons, secours...)

Proposition N°2

Aménager une grande promenade en bord de Garonne tout autour de l'île
(vélo, roller, running, parcours de santé...)

Proposition N°3

Créer et réhabiliter des passerelles piétons/cycles sur la Garonne
(accès à l'île depuis les quartiers riverains)

Proposition N°4

Reconvertir des halls du Parc des Expositions pour des sports extrêmes
(roller, skate, bmx, roller hockey, roller derby, bike polo...)

Proposition N°5

Aménager des espaces dédiés à l'expression artistique
(théâtre de verdure, kiosque à musique, cinéma de plein-air, danse...)

Proposition N°6

Rendre l'île exemplaire en termes d'écologie urbaine (énergie, eau, permaculture...)

Proposition N°7

Démolir la majeure partie des halls du Parc des Expositions pour maximiser les zones naturelles

Proposition N°8

Créer des sentiers pédagogiques, parcours découverte et observatoires de la nature

Proposition N°9

Créer une maison du fleuve et de l'écologie

Proposition N°10

Créer des lieux de restauration pour tous (guinguettes, espaces de pique-nique et barbecue...)

Le calendrier de la concertation

Mardi 20 juin 2017 : Réunion publique de lancement de la concertation

Mardi 3 octobre 2017 : Atelier Nature et biodiversité

Mardi 17 octobre 2017 : Atelier Sports culture et loisirs

Mardi 14 novembre 2017 : Atelier Mobilités et accessibilité

Mardi 5 décembre 2017 : Atelier de synthèse > Vers un consensus...

Du 20 juin au 5 décembre 2017 : Registre de contribution en ligne



Les 10 contributions prioritaires selon les participants

NATURE

A Démolir la majeure partie des halls du Parc des Expositions pour maximiser les zones naturelles	B Renforcer les ripisylves et les espaces boisés par de nouvelles plantations d'espèces adaptées	C Préserver ou sanctuariser les espaces naturels du sud de l'île	D Créer une ferme pédagogique	E Créer des sentiers pédagogiques, parcours découverte et observatoires de la nature
F Rendre l'île exemplaire en termes d'écologie urbaine (énergie, eau, permaculture...)	G Créer des espaces jardinés favorisant le lien social (jardins partagés, vergers, ruchers...)	H Déplacer hors de l'île des grands équipements sans rapport au fleuve et à la nature	I Gérer de manière différenciée et écologique les espaces (fauche tardive, éco-pâturage...)	J Créer une maison du fleuve et de l'écologie

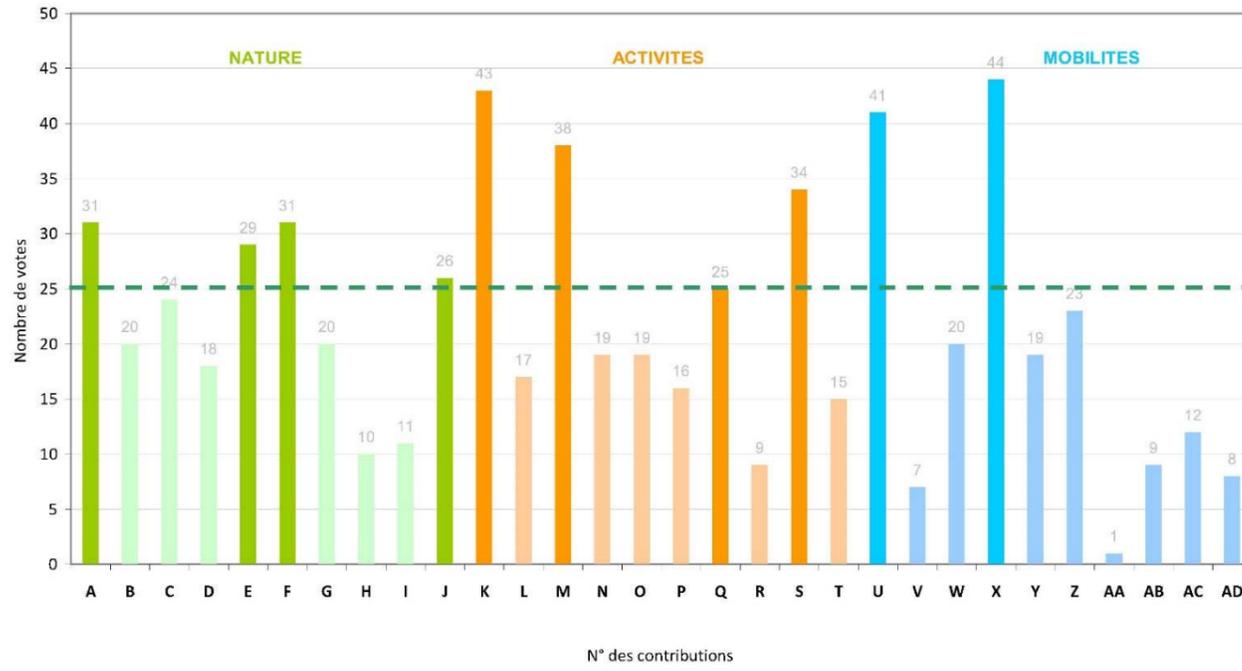
ACTIVITÉS

K Aménager une grande promenade en bord de Garonne tout autour de l'île (vélo, roller, running, parcours de santé...)	L Développer des activités familiales en accès libre (aires de jeux pour enfants, plateaux d'échecs, tennis de table...)	M Reconvertir des halls du Parc des Expositions pour des sports extrêmes (roller, skate, bmx, roller hockey, roller derby, bike polo...)	N Reconvertir des halls du Parc des Expo pour des sports de salle (basket, handball, badminton, escalade, beach volley, beach tennis, beach soccer, beach rugby...)	O Permettre la baignade en Garonne (qualité de l'eau, aménagement de plages...)
P Aménager de nouveaux accès au fleuve (port, pontons...) pour développer les activités nautiques (canoë-kayak, aviron, paddle, ski nautique...)	Q Créer des lieux de restauration pour tous (guinguettes, espaces de pique-nique et barbecue...)	R Créer une vague de surf en extérieur ou intérieur	S Aménager des espaces dédiés à l'expression artistique (théâtre de verdure, kiosque à musique, cinéma de plein-air, danse...)	T Développer une offre de parc de loisirs (base aventure, parc aquatique, parc accrobranche...)

MOBILITÉS

U Créer et réhabiliter des passerelles piétons/cycles sur la Garonne (accès à l'île depuis les quartiers riverains)	V Créer de grandes allées pour connecter les espaces intérieurs de l'île (liaisons piétons/cycles : nord-sud et est-ouest)	W Développer une offre de transports en commun pour desservir l'île (connexion tram/méto...)	X Réglementer et limiter l'accès de l'île en voiture (riverains, personnes à mobilité réduite, livraisons, secours...)	Y Créer une navette fluviale depuis le centre-ville
Z Supprimer la majeure partie des parkings de l'île	AA Créer un parking-relais à l'extérieur de l'île (exemple : Langlade, Oncopôle)	AB Créer une navette électrique autonome à l'intérieur de l'île	AC Rétablir un accès au sud de l'île en réhabilitant le vieux pont d'Empalot	AD Mettre à disposition en libre-service des moyens de transport variés (VélÔToulouse, gyropodes, rosalias, trottinettes...)

ATELIER DE SYNTHÈSE :
Priorisation des contributions par les participants

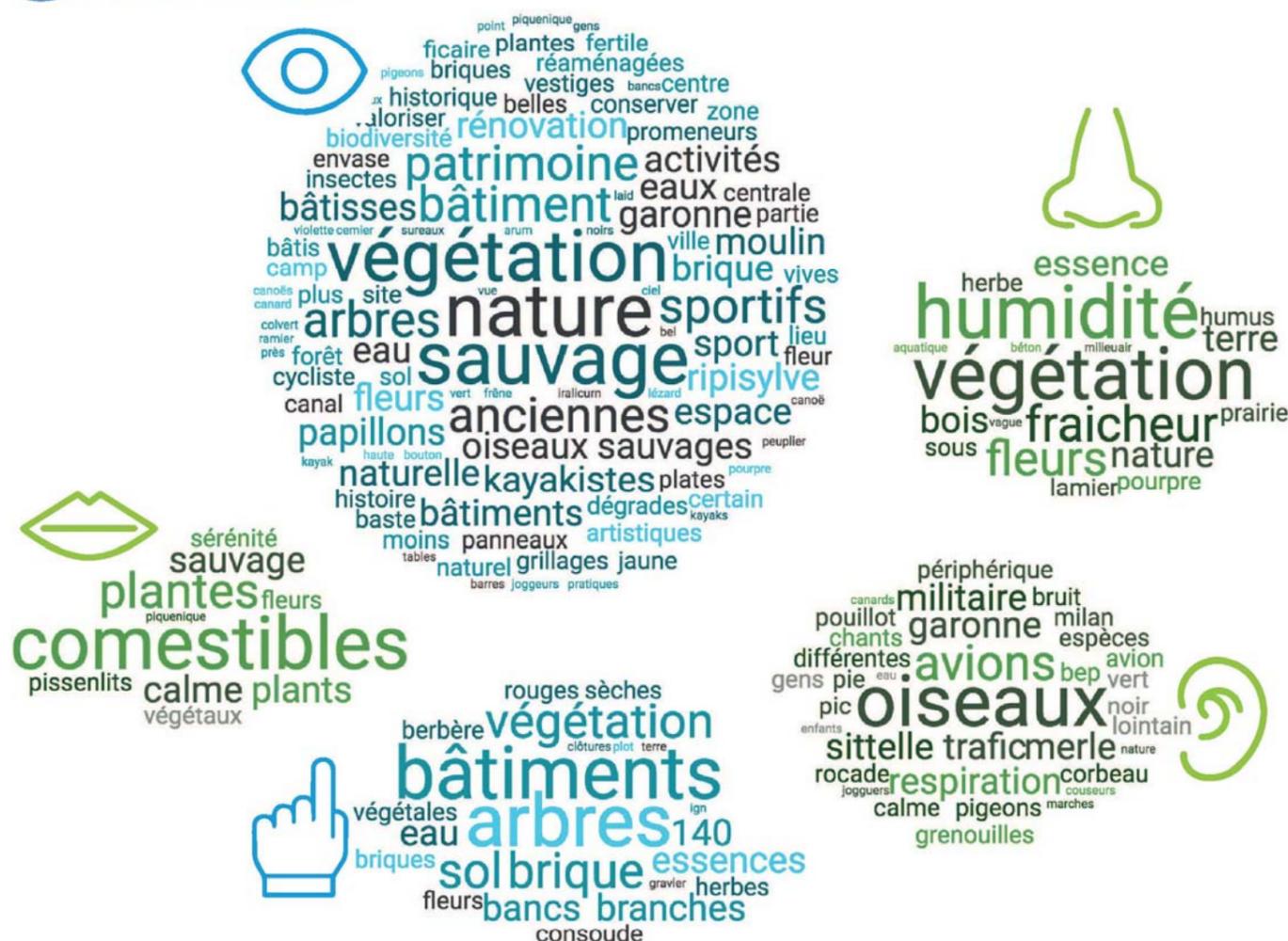


ANNEXE 2 RESTITUTIONS PHASE 2 (2019)



1

Les anciens moulins

ÎLE DU
RAMIER

Dans ce lieu j'imagine, j'aimerais...

Développer certaines activités et usages :

Développer l'activité kayak (continuité de navigation avec aménagement de la chaussée supérieure, réhabilitation du bras d'eaux plates, nettoyage...)
 Développer les infrastructures sportives
 Aménager des chemins pour la promenade, de la course à pied
 Développer des activités respectueuses de l'environnement
 Mettre en place des jardins partagés
 Accueillir des associations dans les moulins
 Faire de la Centrale un espace de restauration bio et d'observation de la nature
 Ne pas garder le restaurant la Centrale en l'état

Mettre en place du mobilier urbain :

Plus de bancs pour faire des haltes
 Une station vélo Toulouse pour accéder au site
 Plus de racks à vélo
 Davantage d'espaces de pique-nique
 Des poubelles
 Des fontaines à eau
 Des toilettes publiques
 Des distributeurs de sacs à crotte

Protéger et favoriser la biodiversité :

Protéger les espèces naturelles faune et flore
 Définir des zones sauvages et préservées pour la faune et la flore non accessibles
 Garder l'aspect naturel du site : "un espace dans la nature à côté de la ville"
 Utiliser des méthodes d'entretien douce comme l'éco-pâturage
 Varier la végétation et limiter les espèces endémiques
 Limiter l'affluence sur le site
 Définir des secteurs piétonniers respectant la faune et la flore
 Limiter les activités trop bruyantes et la lumière la nuit

Faire des aménagements légers (éviter le béton) pour éviter de détruire la biodiversité
 Faire attention à la présence de véhicules sur le site, en limiter l'accès (hydrocarbures)
 Faire une étude de sol

Valoriser la biodiversité :

Mettre en place des activités plus proches de la nature
 Mettre en place des animations axées sur la nature (balades botaniques, ...)
 Espaces de découverte, d'apprentissage et sensibilisation à la biodiversité (observatoires, signalisation, panneaux d'affichage, tour d'observation, ...)
 En faire un lieu d'échange entre les associations sportives et de protection de l'environnement

Préciser le lien avec l'eau et la Garonne :

Aménager les bords de Garonne avec plus d'accès
 Réhabilitation du bras en eaux plates / mise en place d'un circuit d'eau
 Rétablir des passerelles amont/aval
 Canaliser les flux et ouvrir ponctuellement les vannes
 Nettoyer et désenvaser les berges

Valoriser le patrimoine :

Conservier le patrimoine de vestige des moulins
 Restaurer les bâtiments et aménager les derniers moulins
 Communiquer sur l'histoire du site
 Mise en place d'animations pour raconter l'histoire des moulins à eau
 Réutiliser les moulins pour produire des énergies renouvelables ou des céréales
 Faire une reconstruction originale d'un moulin en fonctionnement comme musée

Synthèses des carnets sensibles réalisés dans le cadre du diagnostic en marchant le 16 mars 2019.

GRAND
PARC
GARONNEtoulouse
métropole

2

Les séchoirs de la Poudrerie

ÎLE DU
RAMIER

Dans ce lieu j'imagine, j'aimerais...

Un lieu à visée pédagogique :

La mise en place d'un espace pédagogique et de sensibilisation sur la biodiversité, la gestion des déchets
Accueillir des associations d'éducation à l'environnement et mise en place d'ateliers liés à l'agriculture, à la nature, au tri, aux pesticides...
Mise en place de parcours pédagogiques, botanique et d'agriculture bio
Création d'une ferme urbaine pédagogique

Un lieu lié à l'alimentation et à l'agriculture urbaine:

Création d'espaces de garage / stockage pour des associations, des particuliers pour le matériel de jardinage
Lieu de stockage et de conditionnement de paniers alimentaires
Des séchoirs à fruits pour le verger, des séchoirs à végétaux et légumes
Mise en place d'un petit marché de producteurs locaux et bio ce qui nécessite un aménagement pour recevoir les fournisseurs et la clientèle.
Mise en place d'un espace restauration, une « guinguette de jour »
Espace dédié à la permaculture
Le sanctuaire « bio » de l'éco-parc
Création de jardins partagés, associatifs, d'un espace de maraîchage collectif
Mettre en place un conservatoire d'espèces potagères

Un lieu calme :

Mise en place d'un espace de sieste, de repos

Un lieu à visée ludique et culturelle :

Mise en place d'espaces de création artistique et d'exposition
Création d'un parc pour les enfants
Ateliers artisanaux pour les scolaires

Protéger et favoriser la biodiversité :

Création d'un espace sanctuarisé avec des visites accompagnées selon les périodes en fonction de la faune présente
Éliminer la présence de véhicules à moteur à explosion
Réaliser un diagnostic de pollution des sols

Valoriser le patrimoine :

Préserver et restaurer les séchoirs
Mise en valeur des bâtiments

Synthèses des carnets sensibles réalisés dans le cadre du diagnostic en marchant le 16 mars 2019.

GRAND PARC GARONNE | toulouse métropole

3

L'ancienne école de chimie

ÎLE DU
RAMIER

Dans ce lieu j'imagine, j'aimerais...

Un lieu lié à l'agriculture urbaine :

Vergers
Jardins partagés, jardins familiaux bio
Espace de test de différentes agricultures (permaculture, fruitiers, éco-pâturage, abeilles, canards...)
Pâturage avec les bergeries
Production de céréales qui alimenteraient un moulin restauré pour moudre le grain

Protéger et favoriser la biodiversité :

Créer une zone de quiétude
Conserver le cortège végétal et le protéger des interventions humaines ou animales
Limiter les visites
Protéger la ripisylve tout au long de la Garonne
Mettre en place une zone ouverte, avec des prairies de végétaux, une gestion libre et adaptée, non structurée avec des espaces protégés non aménagés
Zone de nature sèche
Gestion raisonnée du site
Garder cet espace sauvage, laisser la nature reprendre ses droits
Créer une forêt sauvage
Créer des niches pour les chauves souris

Un lieu à visée pédagogique et de valorisation de la biodiversité :

Lieu d'observation et de sensibilisation aux espaces naturels

Espace pédagogique ouvert aux écoles
Mise en place de sentiers pédagogiques et botaniques
Création de panneaux d'identification de la faune et de la flore
Sanctuaire écologique et pédagogique
Mise en place de panneaux explicatifs
Une grande tour en bois pour observer les oiseaux
Des jeux pour les enfants

Un lieu de déambulation :

Création d'une forêt et de sentiers pour la promenade
Création d'un jardin public préservant la biodiversité

Un lieu calme et de détente :

Isolation phonique et visuelle du périphérique et du casino par la plantation végétaux et de haies
Espace de détente (yoga, méditation, lecture, sieste)
Espace de sport pour les personnes âgées

De l'éco-habitat :

Trouver une solution aux populations précaires installées sur le site et éviter les expulsions radicales.

Synthèses des carnets sensibles réalisés dans le cadre du diagnostic en marchant le 16 mars 2019.

GRAND PARC GARONNE | toulouse métropole

4

Le hangar de la Poudrerie

ÎLE DU
RAMIER

anciens
transition originale
réhabiliter
patrimoine technique garonne
beaux vérifier
vieux
voitures
espace végétalisé
arbres
maison
structures

historique
résidences
bétonnée
immense
hangar
mauvaise
entrée
150 briques
armé état
zone abandonne
sympa
esplanade

architecture
industrielle
bâtiment
bâti
route
béton
accessible
clôture

essence
bitume



armé
demi herbe
rouille
siècle
béton
brut
fatigué
clôture
matières

navette essence
camion ville route zone inondable murmure
bus voiture
circulation vélo rocade moto
bitume

Dans ce lieu j'imagine, j'aimerais...

Une multiplicité d'usages :

Y développer des utilisations ou activités temporaires
Diviser le lieu pour en faire un endroit multi programme avec une diversité d'occupations (culturelles, sportives, artistiques, écologiques, jeux d'enfants, etc.)

Des activités liées à la mobilité :

un atelier de réparation de vélo
un garage à vélo ou un local de locations de vélo ou autres mobilités douces
un lieu de démonstration de technologies de mobilités douces et alternatives

Des activités culturelles :

créer un musée
un lieu pour rappeler l'histoire de la poudrerie
une médiathèque avec une terrasse de lecture
Une galerie d'art ou des ateliers d'art
Une pépinière d'artistes
Un lieu d'événements culturels : concert, théâtre, danse...
Un centre d'exposition

Des activités liées à l'alimentation et l'agriculture:

Une ferme pédagogique avec une liaison avec les séchoirs

Un lieu de conditionnement des paniers de légumes (AMAD : Toulouse Ville Autonome, visant l'autonomie alimentaire partielle)

Un espace d'hébergement d'animaux
Une bergerie pour troupeaux qui pourront être utilisés pour « tondre » les différents espaces verts
Un espace artisanal (millerai, confiserie, brasserie artisanale, pastel, teinturerie, etc.)
Des commerces de restauration,
Une épicerie solidaire étudiante
Un marché permanent / un vide grenier

Un lieu de repère :

En faire un lieu d'entrée de l'éco-parc
Installer un plan du site « éco-parc » de l'île du ramier

Valoriser le patrimoine :

Valoriser la forme et la qualité architecturale du bâtiment
Garder seulement deux voutes et démolir le reste pour ouvrir la zone vers l'éco-parc

Un lieu associatif :

Présence de locaux et espaces dédiés aux associations
Associations liées au développement durable
Un espace de stockage pour le kayak et d'autres associations
Utilisation pour les clubs sportifs de l'île
Des locaux techniques

Synthèses des carnets sensibles réalisés dans le cadre du diagnostic en marchant le 16 mars 2019.

GRAND
PARC
GARONNEtoulouse
métropole

Localisation des 4 secteurs d'étude





1

Les anciens moulins



1 Quels usages? Quels types d'activités imaginez-vous sur ce site ?

Culture / Pédagogie

1. Créer une résidence d'artistes sur la thématique Art et Nature ou Art et Environnement dans un moulin

Le patrimoine des moulins

2. Mettre en place des animations pour rappeler l'histoire et le fonctionnement des moulins. Pour cela, faire appel à des techniques d'animation 3D et de réalité augmentée.
3. Faire d'un moulin un musée présentant l'histoire du site, géré par l'association des moulins et installer des panneaux éducatifs.
4. Organiser des visites des moulins pour les journées du patrimoine par exemple, ou plus souvent.

Mobilité

5. Usage uniquement piéton
6. Vérifier que les transports en commun desservent bien le sud de l'île

La Centrale

7. Laisser passer l'eau
8. Permettre un chemin de portage des canoës-kayak
9. Garder un lieu de convivialité
10. Y installer la maison de l'environnement (cf. à Abbadia : la maison de la corniche)

Sports

11. Penser un parcours pour la course à pied tous niveaux ou pour l'entraînement
12. Mettre en valeur le bras d'eau plate comme fil conducteur du « Bras supérieur » vers « Bras inférieur » (Canoë-Kayak)
13. Pour le canoë-kayak, améliorer la partie amont du stade d'eaux-vives
14. Valoriser les usages de l'eau
15. Mixer les usages sportifs et artistiques
16. Mettre en place des ateliers pêche avec les associations de pêche

Usages liés à l'agriculture

17. Utiliser les moulins pour stocker les récoltes des jardins potagés mis en place sur d'autres secteurs
18. Installer des jardins potagés de maraîchage bio sans utiliser aucun produit non naturel

Nature / Biodiversité

19. Penser un lieu de contemplation : lien avec l'eau, espaces pour se poser, s'asseoir, se détendre
20. Préserver les zones naturelles existantes et la diversité d'habitats
21. Ne pas installer d'activités polluantes
22. Instaurer une zone de quiétude pour la faune (sans chemins) qui soit interdite au public
23. Canaliser les flux en préservant les espaces de nature sauvage

2 Quels aménagements ? Quels sont les aménagements nécessaires à prévoir ?

Nature / Biodiversité

24. Minimiser l'effet « couloir » très rectiligne et fonctionnel des moulins en valorisant davantage les berges
25. Créer un observatoire de la nature sur le site de la centrale en lieu et place du restaurant actuel, en lien avec d'autres tours d'observation sur le sud de l'île.
26. Éviter l'imperméabilité des sols des espaces circulés
27. Adopter une gestion différenciée sur le site

Équipements / Mobilier

28. Installer des barbecues publics
29. Mobilier minimum et rustique pour l'accueil du public : toilettes, poubelles, racks à vélos, points d'eau, bancs publics

Restauration

30. Aménager une guinguette éphémère
31. Pas de guinguette

Bras mort

32. Remise en circulation de l'eau du canal plat
33. Désensaver les berges
34. Equiper le bras mort d'un système de régulation du débit minimum du canal en eaux plates

Les anciens moulins

35. C'est l'un des rares endroits qui fonctionne bien et s'équilibre, il faut y faire le moins d'aménagement possible.
36. Poursuivre la sauvegarde des murs des deux moulins encore inoccupés
37. Supprimer la végétation envahissante
38. Installer un panneau, un plan géographique de la zone sud
39. Réhabiliter les espaces des moulins à destination des associations
40. Rénover deux moulins avec le processus initial et l'alimentation hydraulique
41. Procéder à des fouilles entre les moulins pour voir ce qu'il reste du système hydraulique qui les alimentait

Mobilité / Accès

42. Ne pas augmenter les surfaces artificialisées (chemins et routes)
43. Installer des stations VéloToulouse
44. Créer une passerelle d'accès à la friche

Sport et Culture

45. Créer un théâtre de verdure
46. Créer un acrobranche
47. Fermer ou maîtriser l'accès entre les eaux vives et la Garonne

16 avril 2019





2

Les séchoirs de la Poudrerie



1 Quels usages? Quels types d'activités imaginez-vous sur ce site ?

Pédagogie

1. Permettre aux écoles du quartier de jardiner dans des jardins partagés
2. Instaurer des ateliers cuisine afin de cuisiner les récoltes
3. Créer une bibliothèque thématique sur la nature
4. Espace pour apprendre à construire des séchoirs à légumes

Mobilité / Accès

5. Relier les différents lieux de l'éco-parc par un parcours vélo et piétonnier
6. Pas de nouvelle artificialisation des sols (pas de parking, pas de béton)

Le patrimoine des séchoirs

7. Préserver l'architecture caractéristique des bâtiments et valoriser ce patrimoine industriel

Nature / biodiversité

8. Laisser des zones en friche (criquets, sauterelles, papillons et pollinisateurs adorent les herbes hautes)
9. Adopter une gestion raisonnée du site avec des fauches rares
10. Conserver les arbres en place

Usages liés à la culture et à l'élevage

11. Penser à des activités régulières en semaine pour les riverains
12. Installer une extension des serres municipales
13. Installer des jardins partagés pour tous
14. Installer des jardins familiaux pour les riverains
15. Faire animer le jardinage des jardins partagés par une association
16. Cultiver des variétés locales et anciennes
17. Donner une parcelle aux sans-abris pour cultiver et vendre leur production
18. Installer une pépinière
19. Proposer à un(e) agriculteur(trice) de faire 100 % de son activité sur place
20. Créer un jardin botanique
21. Planter des arbres fruitiers
22. Planter des parterres de fleurs
23. Laisser une place à la permaculture
24. Installer des animaux en fonction des saisons
25. Réinstaller les ruches et faire venir un apiculteur pour s'en occuper

Usages des boxes

26. Homogénéiser les activités dans le bâti
27. Installer un relais pour les agriculteurs : les clients commandent et récupèrent leurs produits à cet endroit.
28. Grainothèque et herboristerie (avec production et séchage sur place)
29. Installer une « ressourcerie » de jardinage où l'on pourrait venir acheter des plans
30. Installer une résidence artistique sur l'art et la cuisine avec les fruits et légumes
31. Vente de miel
32. Vente d'arbres, d'arbustes et de fleurs
33. Installation d'un marché bio avec des vendeurs dans les boxes

2 Quels aménagements ? Quels sont les aménagements nécessaires à prévoir ?

Aménagements liés à la culture

34. Créer une serre

Pollution

35. Dépolluer le canal en direction de la Centrale
36. Vérifier que les boxes soient désamiantés
37. Etudier la pollution des sols

Mobilier urbain

38. Installer des barbecues publics

Accès / Mobilité

39. Etudier s'il est possible de créer d'autres accès que la seule passerelle existante (sans accès voiture)
40. Etudier la possibilité d'un accès par le chemin de la Loge depuis le portail métallique côté Garonne
41. Accès par la façade ouest (passerelle)

Espaces privés

42. Aménager en conservant la spécificité des lieux privés
43. Délimiter les espaces séchoirs et bien séparer avec le secteur privé

16 avril 2019





3

L'ancienne école de chimie



1 Quels usages? Quels types d'activités imaginez-vous sur ce site ?

Zone sanctuarisée ou peu aménagée

1. Terrain d'aventure non aménagé pour observer comment la nature reprend ses droits de loin
2. Zone sanctuarisée interdite à l'accès public avec observatoire de la nature de loin sans intrusion
3. Garder une partie totalement sauvage et clôturée
4. Lieu à laisser en l'état et aménager des chemins pour bien diriger les visiteurs
5. Laisser la nature reprendre ses droits

Hébergement et convivialité

6. Installer un camping éphémère pour tous publics ou des gîtes insolites
7. Faire cohabiter la zone de bivouac et la zone sauvage
8. Ne pas autoriser d'habitat
9. Démonstration d'éco-habitats (matériaux locaux, mise à disposition pour les migrants, tableaux explicatifs, visites...)
10. Intégrer les populations sans domicile fixe dans le projet d'aménagement (nature pour tous)
11. Installer un point de rencontre buvette et snack bio
12. Pas de camp d'accueil

Agriculture et élevage

13. Zone pilote d'agriculture urbaine
14. Installation d'une ferme pédagogique
15. Installation de ruches
16. Plantation de vergers
17. Aménagement de jardins partagés
18. Mise en place d'une pépinière pour les futures plantes de l'île du Ramier et de la ripisylve
19. Installer un troupeau de moutons et un berger à demeure

Circulations / Accès

20. Limiter l'affluence des visiteurs
21. Prévoir un parcours de balade
22. Penser des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite
23. Créer un circuit de retour par la passerelle

Biodiversité

24. Plantation d'essences locales
25. Maintenir et renforcer l'aspect sauvage de la zone
26. Sensibiliser le grand public au besoin de quiétude de la faune
27. Créer des balades naturalistes
28. En faire un lieu exemplaire pour l'environnement (préservation / pédagogie), l'alimentation (permaculture/agroécologie), l'énergie (solaire, bois et eau) et les éco-habitats (zéro déchets).
29. Plus de fréquentation humaine et moins de biodiversité
30. Pour préserver les animaux, trouver une solution pour déménager l'activité actuelle de la Centrale

Sports et pédagogie

31. Inaugurer l'ensemble du site avec un triathlon
32. Mettre en place une initiation pêche avec les associations de pêche
33. Préserver le site du canoë kayak
34. Un site où l'on redécouvre par la pratique les anciens métiers liés à la Garonne
35. Point d'observation faune/flore en rondins de bois
36. Aménager des sentiers pédagogiques

Pollution et nuisances

37. Plantations pour phyto-épuration
38. Tester une zone de dépollution naturelle par les plantes pour installer de l'agriculture urbaine ensuite
39. Faire dépolluer par une école d'agronomie
40. Travail en partenariat avec le Casino : parking relais extérieur à l'île avec des navettes et diminution des éclairages, éviter une circulation traversante sur cette partie de l'île.
41. Minimiser les nuisances sonores et lumineuses et donner à voir en protégeant
42. Que rien ne se passe la nuit

Emploi

43. Embaucher des gardiens de l'éco-parc qui garantissent la bonne tenue des installations dans le temps
44. Embaucher ou financer une personne veillant au respect des zones de quiétude

2 Quels aménagements ? Quels sont les aménagements nécessaires à prévoir ?

Ecologie et biodiversité

45. Reboiser
46. Installation de panneaux éducatifs liés à la biodiversité du site
47. Tours d'observation
48. Toilettes sèches
49. Compost

Circulations / Accès

50. Cheminements en platelage bois sur pilotis
51. Augmenter le stationnement vélo
52. Baisser le stationnement voiture
53. Connecter les zones de parking proches du Casino à l'accès routier par le sud de l'île

16 avril 2019

Pollution et nuisances

54. Fermer la bande entre le canal d'eau vive et la Garonne car ce sera trop compliqué à entretenir
55. Ne pas mettre d'éclairage public
56. Diminuer l'éclairage public
57. Aménager la séparation avec le Casino par de la végétation pour atténuer la lumière
58. Isoler la zone par des grillages ou des fossés
59. Mise à double-sens du pont de la Loge
60. Plus de voiture sur le pont lié au canoë
61. Créer une passerelle d'accès au nord



4

Le hangar de la Poudrerie



1 Quels usages? Quels types d'activités imaginez-vous sur ce site ?

Lieu d'accueil et d'information

1. Valoriser le fait que l'on est à l'entrée du site
2. Lieu d'information sur les activités autour de l'eau, le patrimoine fluvial
3. Mise en place de panneaux et applications pédagogiques avec cartes d'usages
4. Lieu d'entrée sur l'éco-parc
5. Bâtiment d'accueil du parc

Mobilités douces et vélo

6. Local à vélo
7. Espace de location de vélo et roller
8. Accueillir l'association Vélorution
9. Espace dédié aux mobilités douces et aux parcours dans l'éco-parc

La mémoire du lieu

10. Musée historique sur la Poudrerie
11. Trame narrative du lieu liée avec le reste du territoire toulousain
12. Une maison culturelle qui valorise l'histoire de la Garonne

Commerces et convivialité

13. Fête de quartier
14. Marché permanent
15. Espace de restauration
16. Marché artisanal
17. Epicerie solidaire
18. Espace de conditionnement alimentaire via la réinsertion sociale
19. Lien avec Niel et les familles
20. Kiosque de jour ou café

Activités sportives et nautiques

21. Lieu pratique pour les activités du site : vélo, kayak, jardinage
22. Utiliser le bâtiment pour développer le canoë kayak
23. Lieu de stockage du matériel de canoë-kayak avec accueil
24. Initiation sport
25. Base de loisirs pour les activités kayak, canoë et sports nautiques pour le grand public.
26. Installation de vestiaires
27. Espace pour la pratique de la pêche à la ligne

Nature / Biodiversité

28. Valoriser la proximité de l'eau
29. Maison du fleuve
30. Maison de la biodiversité
31. Maison de la Réserve Naturelle Régionale ou espace de pédagogie pour la RNR
32. Exposition sur la biodiversité et sensibilisation des milieux
33. Observatoire pour les oiseaux
34. Ferme pédagogique avec des animaux pour montrer la campagne en ville
35. Initiation biodiversité
36. Musée non permanent orienté faune/flore

Activités culturelles

37. Activités culturelles ponctuelles
38. Salle d'exposition
39. Salle de spectacle

2 Quels aménagements ? Quels sont les aménagements nécessaires à prévoir ?

Patrimoine et bâti

40. Bâtiment à restaurer
41. Conserver le bâtiment historique et le diviser en 3 ou 4 parties
42. Démolir le hangar pour supprimer du bâti et redonner de l'espace à la biodiversité
43. Segmenter le hangar pour des activités diverses
44. Conserver le style du bâtiment et des voutes
45. Limiter les nuisances sonores

Ouverture

46. Esplanade entre le hangar et le bras supérieur de la Garonne
47. Créer une placette, un parvis pour en faire un lieu de convivialité
48. Ouvrir le bâtiment (verre, ouverture, passage...)
49. Ouverture du hangar côté Garonne

Accès / Mobilité

50. Pouvoir accéder à l'eau à pied
51. Route déviée ou à accès limité
52. Penser un arrêt de bus pour déposer le public (les scolaires pas exemple)
53. Pas de parking
54. Eviter le passage des voitures devant le bâtiment
55. Restreindre la circulation
56. Mise à double sens du chemin de la Loge
57. Fermer la passerelle

16 avril 2019



Atelier de concertation sur le futur éco-parc de la Poudrerie
 Synthèse des échanges et de la priorisation par secteur
 Mardi 16 avril 2019

Le second atelier de concertation en salle qui s'est tenu le mardi 16 avril était consacré aux échanges concernant les usages et aménagements imaginés pour le futur éco-parc de la Poudrerie lors du précédent atelier. Les personnes présentes ont ainsi pu échanger sur les éléments de consensus ou de divergence concernant les différentes recommandations formulées et dans un second temps prioriser celles qui leurs semblaient les plus importantes à développer. La réflexion collective était menée par quatre groupes différents sur les quatre secteurs du futur éco-parc : les anciens moulins, les séchoirs de la Poudrerie, l'ancienne école de chimie et le hangar de la Poudrerie.

Temps 1 : les éléments de consensus ou de divergence

Secteur des anciens moulins

Concernant le secteur des anciens moulins, les quatre groupes ont unanimement appuyé la recommandation de créer un observatoire de la nature sur le site de la Centrale en lieu et place du restaurant actuel, en lien avec d'autres tours d'observation sur le sud de l'île.

Trois groupes sur quatre ont également mis en avant la recommandation de ne pas installer de guinguette (les nuisances sonores étant compatibles avec les enjeux de biodiversité).

Deux groupes ont plébiscité la rénovation de moulins avec remise en service de l'alimentation hydraulique.

Par ailleurs, deux groupes ont remis en question l'idée d'installer des jardins partagés de maraîchage bio, estimant que le lieu n'était pas opportun et qu'il conviendrait plutôt de les installer du côté des séchoirs.

Secteur des Séchoirs de la Poudrerie

Pour ce second secteur, trois groupes sur quatre ont souhaité appuyer les recommandations suivantes :

- Permettre aux écoles du quartier de jardiner dans des jardins partagés
- Créer une bibliothèque thématique sur la nature
- Conserver les arbres en place

La moitié des groupes s'est également accordée sur les recommandations :

- Préserver l'architecture caractéristique des bâtiments et valoriser ce patrimoine industriel
- Créer une grainothèque/herboristerie
- S'assurer de la dépollution des sols et du désamiantage des boxes

La majorité des groupes a également relevé la nécessité de créer un accès piétonnier aux séchoirs, autre que celui existant au niveau de la passerelle des moulins. Ce nouvel accès doit permettre de fluidifier les déplacements modes doux et de désenclaver le parc de l'îlot des moulins, en créant un maillage de cheminements piétons/cycles cohérent à l'échelle de l'île.



Si tous les groupes se sont accordés sur l'usage de ce site pour des activités de jardinage, la question de la gestion et du mode de fonctionnement (jardins partagés versus jardins familiaux) a fait débat dans les différents groupes, certains estimant qu'il faudrait plutôt installer des jardins familiaux pour les riverains, d'autres des jardins partagés ouverts à tous.

De même, la réinstallation de ruches exploitées par un apiculteur a été débattue, deux groupes y étant favorable et un groupe étant partagé à ce sujet.

Par ailleurs, deux groupes ont relevé qu'ils ne souhaitent pas que soient installés des barbecues publics sur ce secteur.

Secteur de l'Ancienne Ecole de Chimie

A propos du secteur de l'Ancienne Ecole de Chimie, trois groupes sur quatre se sont mis d'accord pour appuyer les recommandations suivantes :

- Garder une partie totalement sauvage et clôturée
- Minimiser les nuisances sonores et lumineuses et donner à voir en protégeant,
- Travailler en partenariat avec le Casino (parking relai extérieur avec navettes, diminution de l'éclairage,...)
- Installer des tours d'observation
- Limiter l'affluence des visiteurs
- Aucune activité nocturne
- Embaucher un gardien de l'éco-parc ou une personne qui veille au respect des zones de quiétudes
- Penser à la dépollution du site soit par des plantations pour phyto-épuration, soit en le faisant dépolluer par une école d'agronomie

Dans l'autre sens, plusieurs recommandations ont fait divergence au sein de la plupart des groupes. Il s'agit des recommandations suivantes :

- La proposition d'installer un camping éphémère ou d'une zone de bivouac n'a pas fait l'unanimité puisque la plupart des groupes a estimé que ce secteur ne devait pas accueillir d'habitat quel qu'il soit afin de préserver la biodiversité en place.
- Pour les mêmes raisons, les propositions d'installer un point de rencontre / buvette bio et une démonstration d'éco-habitat n'ont pas été appuyées par la majorité des groupes.

Secteur du Hangar de la Poudrerie

Globalement les quatre groupes n'ont pas été unanimes tant pour les recommandations qui faisaient consensus que pour celles qui faisaient divergence.

Cependant, la moitié des groupes a mis en avant les recommandations suivantes pour les usages et aménagements du hangar :

- Installer des activités culturelles ponctuelles
- Installer une base de loisirs pour les activités nautiques pour le grand public
- Conserver le bâtiment historique et le diviser en 3 ou 4 parties pour des activités différentes
- Ouvrir le hangar vers la Garonne

Par ailleurs, dans la moitié des groupes, l'installation d'une salle de spectacle, d'une fête de quartier, d'un espace de restauration ou d'un marché permanent ne fait pas consensus car il est nécessaire de limiter les nuisances sonores sur le site, dans le respect de la biodiversité en place.



Temps 2 : la priorisation des recommandations

Lors du temps de priorisation, chaque participant a eu la possibilité de coller trois pastilles par secteur à côté de la ou des recommandation(s) qui lui paraissai(en)t prioritaire(s). Les recommandations qui ont obtenu au moins 8 votes sont les suivantes (par secteur) :

Secteur des Anciens Moulins

- Rénover deux moulins avec le processus initial et l'alimentation hydraulique
- Créer un observatoire de la nature sur le site de la centrale en lieu et place du restaurant actuel, en lien avec d'autres tours d'observation sur le sud de l'île
- Préserver les zones naturelles existantes et la diversité d'habitats
- Remise en circulation de l'eau du canal plat
- Adopter une gestion différenciée sur le site

Secteur des Séchoirs de la Poudrerie

- Faire animer le jardinage des jardins partagés par une association
- Préserver l'architecture caractéristique des bâtiments et valoriser ce patrimoine industriel
- Permettre aux écoles du quartier de jardiner dans des jardins partagés
- Etudier s'il est possible de créer d'autres accès que la seule passerelle existante (sans accès voiture)
- Créer une bibliothèque thématique sur la nature

Secteur de l'Ancienne Ecole de Chimie

- En faire un lieu exemplaire pour l'environnement (préservation / pédagogie), l'alimentation (permaculture/agroécologie), l'énergie (solaire, bois et eau) et les éco-habitats (zéro déchets)
- Maintenir et renforcer l'aspect sauvage de la zone
- Minimiser les nuisances sonores et lumineuses et donner à voir en protégeant

Secteur du Hangar de la Poudrerie

- Base de loisirs pour les activités kayak, canoë et sports nautiques pour le grand public
- Esplanade entre le hangar et le bras supérieur de la Garonne
- Installer la Maison du fleuve
- Installer le Musée historique sur la Poudrerie
- Conserver le bâtiment historique et le diviser en 3 ou 4 parties

Les prochains rendez-vous de la concertation

A suivre...

Groupe de travail "Sports urbains" de mai à juin 2019

Groupe de travail "Espaces publics" de juin à octobre 2019



1 Les anciens moulins

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

USAGES

Commettes jaunes

1 gommette pour 1 recommandation
par personne

Culture / Pédagogie

- 1 . Créer une résidence d'artistes sur la thématique Art et Nature ou Art et Environnement dans un moulin

Le patrimoine des moulins

- 3 . Mettre en place des animations pour rappeler l'histoire et le fonctionnement des moulins. Pour cela, faire appel à des techniques d'animation 3D et de réalité augmentée.
- 4 . Faire d'un moulin un musée présentant l'histoire du site, géré par l'association des moulins et installer des panneaux éducatifs.
- 2 . Organiser des visites des moulins pour les journées du patrimoine par exemple, ou plus souvent.

Mobilité

- 5 . Usage uniquement piéton
- 2 . Vérifier que les transports en commun desservent bien le sud de l'île

La Centrale

- 7 . Laisser passer l'eau
- 1 . Permettre un chemin de portage des canoës-kayak
- 1 . Garder un lieu de convivialité
- 5 . Y installer la maison de l'environnement (cf. à Abbadia : la maison de la corniche)

Sports

- 3 . Penser un parcours pour la course à pied tous niveaux ou pour l'entraînement
- 3 . Mettre en valeur le bras d'eau plate comme fil conducteur du « Bras supérieur » vers « Bras inférieur » (Canoë-Kayak)
- 2 . Pour le canoë-kayak, améliorer la partie amont du stade d'eaux-vives
- 1 . Valoriser les usages de l'eau
- 1 . Mixer les usages sportifs et artistiques
- 2 . Mettre en place des ateliers pêche avec les associations de pêche

Usages liés à l'agriculture

- 17 . Utiliser les moulins pour stocker les récoltes des jardins potagés mis en place sur d'autres secteurs
- 18 . Installer des jardins partagés de maraîchage bio sans utiliser aucun produit non naturel

Nature / Biodiversité

- 2 . Penser un lieu de contemplation : lien avec l'eau, espaces pour se poser, s'asseoir, se détendre
- 10 . **Préserver les zones naturelles existantes et la diversité d'habitats**
- 21 . Ne pas installer d'activités polluantes
- 22 . Instaurer une zone de quiétude pour la faune (sans cheminements) qui soit interdite au public
- 23 . Canaliser les flux en préservant les espaces de nature sauvage



AMENAGEMENTS

1

Les anciens moulins

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

1 gommette pour 1 recommandation
par personne.

Nature / Biodiversité

	24. Minimiser l'effet « couloir » très rectiligne et fonctionnel des moulins en valorisant davantage les berges
11	25. Créer un observatoire de la nature sur le site de la centrale en lieu et place du restaurant actuel, en lien avec d'autres tours d'observation sur le sud de l'île.
3	26. Eviter l'imperméabilité des sols des espaces circulés
8	27. Adopter une gestion différenciée sur le site

Equipements / Mobilier

	28. Installer des barbecues publics
1	29. Mobilier minimum et rustique pour l'accueil du public : toilettes, poubelles, racks à vélos, points d'eau, bancs publics

Restauration

2	30. Aménager une guinguette éphémère
4	31. Pas de guinguette

Bras mort

10	32. Remise en circulation de l'eau du canal plat
	33. Désenvaser les berges
1	34. Equiper le bras mort d'un système de régulation du débit minimum du canal en eaux plates

Les anciens moulins

6	35. C'est l'un des rares endroits qui fonctionne bien et s'équilibre, il faut y faire le moins d'aménagement possible.
2	36. Poursuivre la sauvegarde des murs des deux moulins encore inoccupés
	37. Supprimer la végétation envahissante
1	38. Installer un panneau, un plan géographique de la zone sud
2	39. Réhabiliter les espaces des moulins à destination des associations
15	40. Rénover deux moulins avec le processus initial et l'alimentation hydraulique
	41. Procéder à des fouilles entre les moulins pour voir ce qu'il reste du système hydraulique qui les alimentait

Mobilité / Accès

3	42. Ne pas augmenter les surfaces artificialisées (chemins et routes)
2	43. Installer des stations VéloToulouse
1	44. Créer une passerelle d'accès à la friche

Sport et Culture

	45. Créer un théâtre de verdure
	46. Créer un acrobranche
	47. Fermer ou maîtriser l'accès entre les eaux vives et la Garonne

2

Les séchoirs de la Poudrerie

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

USAGES

Gommettes rouges

1 gomme pour 1 recommandation
par personne

Pédagogie

- | | |
|---|---|
| 9 | 1. Permettre aux écoles du quartier de jardiner dans des jardins partagés |
| | 2. Instaurer des ateliers cuisine afin de cuisiner les récoltes |
| 8 | 3. Créer une bibliothèque thématique sur la nature |
| 1 | 4. Espace pour apprendre à construire des séchoirs à légumes |

Mobilité / Accès

- | | |
|---|---|
| 3 | 5. Relier les différents lieux de l'éco-parc par un parcours vélo et piétonnier |
| 7 | 6. Pas de nouvelle artificialisation des sols (pas de parking, pas de béton) |

Le patrimoine des séchoirs

- | | |
|----|---|
| 10 | 7. Préserver l'architecture caractéristique des bâtiments et valoriser ce patrimoine industriel |
|----|---|

Nature / biodiversité

- | | |
|---|---|
| 1 | 8. Laisser des zones en friche (criquets, sauterelles, papillons et pollinisateurs adorent les herbes hautes) |
| 4 | 9. Adopter une gestion raisonnée du site avec des fauches rares |
| 3 | 10. Conserver les arbres en place |

Usages liés à la culture et à l'élevage

- | | |
|----|--|
| 1 | 11. Penser à des activités régulières en semaine pour les riverains |
| | 12. Installer une extension des serres municipales |
| | 13. Installer des jardins partagés pour tous |
| 2 | 14. Installer des jardins familiaux pour les riverains |
| 11 | 15. Faire animer le jardinage des jardins partagés par une association |
| 5 | 16. Cultiver des variétés locales et anciennes |
| 6 | 17. Donner une parcelle aux sans-abris pour cultiver et vendre leur production |
| | 18. Installer une pépinière |
| | 19. Proposer à un(e) agriculteur(trice) de faire 100 % de son activité sur place |
| | 20. Créer un jardin botanique |
| | 21. Planter des arbres fruitiers |
| | 22. Planter des parterres de fleurs |
| | 23. Laisser une place à la permaculture |
| 1 | 24. Installer des animaux en fonction des saisons |
| 5 | 25. Réinstaller les ruches et faire venir un apiculteur pour s'en occuper |

Usages des boxes

- | | |
|---|--|
| | 26. Homogénéiser les activités dans le bâti |
| 2 | 27. Installer un relais pour les agriculteurs : les clients commandent et récupèrent leurs produits à cet endroit. |
| 5 | 28. Grainothèque et herboristerie (avec production et séchage sur place) |
| 6 | 29. Installer une « ressourcerie » de jardinage où l'on pourrait venir acheter des plans |
| | 30. Installer une résidence artistique sur l'art et la cuisine avec les fruits et légumes |
| | 31. Vente de miel |
| | 32. Vente d'arbres, d'arbustes et de fleurs |
| | 33. Installation d'un marché bio avec des vendeurs dans les boxes |

16 avril 2019

GRAND
PARC
GARONNE



AMENAGEMENTS

2

Les séchoirs de la Poudrerie

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

1 gommette pour 1 recommandation
par personne

Aménagements liés à la culture

1 34. Créer une serre

Pollution

1 35. Dépolluer le canal en direction de la Centrale

1 36. Vérifier que les boxes soient désamiantés

1 37. Etudier la pollution des sols

Mobilier urbain

1 38. Installer des barbecues publics

Accès / Mobilité

8 39. Etudier s'il est possible de créer d'autres accès que la seule passerelle existante (sans accès voiture)

1 40. Etudier la possibilité d'un accès par le chemin de la Loge depuis le portail métallique côté Garonne

1 41. Accès par la façade ouest (passerelle)

Espaces privés

3 42. Aménager en conservant la spécificité des lieux privés

1 43. Délimiter les espaces séchoirs et bien séparer avec le secteur privé

3

L'ancienne école de chimie

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

USAGES

1 gommette pour 1 recommandation
par personne

Zone sanctuarisée ou peu aménagée

3	1. Terrain d'aventure non aménagé pour observer comment la nature reprend ses droits de loin
3	2. Zone sanctuarisée interdite à l'accès public avec observatoire de la nature de loin sans intrusion
1	3. Garder une partie totalement sauvage et clôturée
5	4. Lieu à laisser en l'état et aménager des chemins pour bien diriger les visiteurs
1	5. Laisser la nature reprendre ses droits

Hébergement et convivialité

2	6. Installer un camping éphémère pour tous publics ou des gîtes insolites
1	7. Faire cohabiter la zone de bivouac et la zone sauvage
3	8. Ne pas autoriser d'habitat
3	9. Démonstration d'éco-habitats (matériaux locaux, mise à disposition pour les migrants, tableaux explicatifs, visites...)
	10. Intégrer les populations sans domicile fixe dans le projet d'aménagement (nature pour tous)
	11. Installer un point de rencontre buvette et snack bio
	12. Pas de camp d'accueil

Agriculture et élevage

1	13. Zone pilote d'agriculture urbaine
1	14. Installation d'une ferme pédagogique
3	15. Installation de ruches
	16. Plantation de vergers
3	17. Aménagement de jardins partagés
	18. Mise en place d'une pépinière pour les futures plantes de l'île du Ramier et de la ripisylve
	19. Installer un troupeau de moutons et un berger à demeure

Circulations / Accès

	20. Limiter l'affluence des visiteurs
	21. Prévoir un parcours de balade
	22. Penser des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite
	23. Créer un circuit de retour par la passerelle

Biodiversité

4	24. Plantation d'essences locales
9	25. Maintenir et renforcer l'aspect sauvage de la zone
2	26. Sensibiliser le grand public au besoin de quiétude de la faune
1	27. Créer des balades naturalistes
10	28. En faire un lieu exemplaire pour l'environnement (préservation / pédagogie), l'alimentation (permaculture/agroécologie), l'énergie (solaire, bois et eau) et les éco-habitats (zéro déchets).
	29. Plus de fréquentation humaine et moins de biodiversité
6	30. Pour préserver les animaux, trouver une solution pour déménager l'activité actuelle de la Centrale

Sports et pédagogie

3	31. Inaugurer l'ensemble du site avec un triathlon
1	32. Mettre en place une initiation pêche avec les associations de pêche
1	33. Préserver le site du canoë kayak
2	34. Un site où l'on redécouvre par la pratique les anciens métiers liés à la Garonne
1	35. Point d'observation faune/flore en rondins de bois
4	36. Aménager des sentiers pédagogiques

Pollution et nuisances

	37. Plantations pour phyto-épuration
2	38. Tester une zone de dépollution naturelle par les plantes pour installer de l'agriculture urbaine ensuite
	39. Faire dépolluer par une école d'agronomie
4	40. Travail en partenariat avec le Casino : parking relai extérieur à l'île avec des navettes et diminution des éclairages, éviter une circulation traversante sur cette partie de l'île.
8	41. Minimiser les nuisances sonores et lumineuses et donner à voir en protégeant
2	42. Que rien ne se passe la nuit

Emploi

3	43. Embaucher des gardiens de l'éco-parc qui garantissent la bonne tenue des installations dans le temps
3	44. Embaucher ou financer une personne veillant au respect des zones de quiétude

16 AVR. 2019



AMENAGEMENTS

3

L'ancienne école de chimie

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

1 gommette pour 1 recommandation
par personne

Ecologie et biodiversité

	45. Reboiser le site
3	46. Installation de panneaux éducatifs liés à la biodiversité du site
	47. Mise en place de tours d'observation
1	48. Installation de toilettes sèches
	49. Espace pour le compost

Circulations / Accès

1	50. Cheminements en platelage bois sur pilotis
	51. Augmenter le stationnement vélo
	52. Baisser le stationnement voiture
2	53. Connecter les zones de parking proches du Casino à l'accès routier par le sud de l'île

Pollution et nuisances

	54. Fermer la bande entre le canal d'eau vive et la Garonne car ce sera trop compliqué à entretenir
	55. Ne pas mettre d'éclairage public
1	56. Diminuer l'éclairage public
4	57. Aménager la séparation avec le Casino par de la végétation pour atténuer la lumière
	58. Isoler la zone par des grillages ou des fossés
5	59. Mise à double-sens du pont de la Loge
1	60. Plus de voiture sur le pont lié au canoë
	61. Créer une passerelle d'accès au nord

4

Le hangar de la Poudrerie

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

USAGES

Gommettes vertes

1 gommette pour 1 recommandation
par personne

Lieu d'accueil et d'information

	1. Valoriser le fait que l'on est à l'entrée du site
2	2. Lieu d'information sur les activités autour de l'eau, le patrimoine fluvial
1	3. Mise en place de panneaux et applications pédagogiques avec cartes d'usages
	4. Lieu d'entrée sur l'éco-parc
4	5. Bâtiment d'accueil du parc

Mobilités douces et vélo

2	6. Local à vélo
	7. Espace de location de vélo et roller
2	8. Accueillir l'association Vélorution
	9. Espace dédié aux mobilités douces et aux parcours dans l'éco-parc

La mémoire du lieu

8	10. Musée historique sur la Poudrerie
2	11. Trame narrative du lieu liée avec le reste du territoire toulousain
1	12. Une maison culturelle qui valorise l'histoire de la Garonne

Commerces et convivialité

	13. Fête de quartier
	14. Marché permanent
	15. Espace de restauration
	16. Marché artisanal
1	17. Epicerie solidaire
2	18. Espace de conditionnement alimentaire via la réinsertion sociale
	19. Lien avec Niel et les familles
6	20. Kiosque de jour ou café

Activités sportives et nautiques

1	21. Lieu pratique pour les activités du site : vélo, kayak, jardinage
	22. Utiliser le bâtiment pour développer le canoë kayak
1	23. Lieu de stockage du matériel de canoë-kayak avec accueil
1	24. Initiation sport
14	25. Base de loisirs pour les activités kayak, canoë et sports nautiques pour le grand public.
	26. Installation de vestiaires
1	27. Espace pour la pratique de la pêche à la ligne

Nature / Biodiversité

2	28. Valoriser la proximité de l'eau
9	29. Maison du fleuve
	30. Maison de la biodiversité
2	31. Maison de la Réserve Naturelle Régionale ou espace de pédagogie pour la RNR
1	32. Exposition sur la biodiversité et sensibilisation des milieux
	33. Observatoire pour les oiseaux
	34. Ferme pédagogique avec des animaux pour montrer la campagne en ville
	35. Initiation biodiversité
	36. Musée non permanent orienté faune/flore

Activités culturelles

7	37. Activités culturelles ponctuelles
	38. Salle d'exposition
	39. Salle de spectacle



AMENAGEMENTS

4

Le hangar de la Poudrerie

Quelles recommandations vous semblent prioritaires ?

1 gomme pour 1 recommandation
par personne

Patrimoine et bâti

5	40. Bâtiment à restaurer
8	41. Conserver le bâtiment historique et le diviser en 3 ou 4 parties
	42. Démolir le hangar pour supprimer du bâti et redonner de l'espace à la biodiversité
	43. Segmenter le hangar pour des activités diverses
1	44. Conserver le style du bâtiment et des voutes
2	45. Limiter les nuisances sonores

Ouverture

10	46. Esplanade entre le hangar et le bras supérieur de la Garonne
3	47. Créer une placette, un parvis pour en faire un lieu de convivialité
	48. Ouvrir le bâtiment (verre, ouverture, passage...)
3	49. Ouverture du hangar côté Garonne

Accès / Mobilité

	50. Pouvoir accéder à l'eau à pied
3	51. Route déviée ou à accès limité
3	52. Penser un arrêt de bus pour déposer le public (les scolaires pas exemple)
	53. Pas de parking
1	54. Éviter le passage des voitures devant le bâtiment
4	55. Restreindre la circulation
3	56. Mise à double sens du chemin de la Loge
1	57. Fermer la passerelle



Atelier de concertation sur les sports urbains outdoor sur l'île du Ramier
 Synthèse des recommandations
 Mardi 14 mai 2019

Ce premier atelier du groupe de travail « Sports urbains » était axé plus précisément sur les sports outdoor en accès libre sur l'ensemble de l'île du Ramier. L'objectif de l'atelier était de définir dans un premier temps de manière commune les sports urbains et usages à développer sur les espaces publics, ainsi que les conditions pour une bonne pratique de ces disciplines, et les aménagements à prévoir. Un second temps était dédié à la localisation sur le plan-guide des usages et des aménagements imaginés. Ainsi, deux groupes ont pu mener une réflexion simultanée sur ces questions, synthétisée en fin d'atelier à l'ensemble des participants.

Temps n°1 - « Les conditions pour bien pratiquer »

• **Les Usages**

Les différents sports urbains

- Les disciplines freestyle peuvent être pratiquées de façon mixte sur un espace commun (skate, bmx, roller, trottinette).
- Les sports urbains peuvent aussi intégrer un parcours de santé qui pourrait faire le tour de l'île et comprendre une boucle calme et réservée aux pratiques plus douces comme le yoga ou le reiki qui sont des pratiques qui ne nécessitent pas forcément d'équipement mais qui demandent du calme.

Le rapport aux autres pratiques et usages

- Il est possible de mutualiser un site pour les différentes disciplines « freestyle » mais dans ce cas il faut une surface suffisante pour que les différentes disciplines puissent fonctionner ensemble.
- Un point d'attention a été porté sur la question du bruit et l'emplacement de l'espace de glisse pour les personnes vivant de l'autre côté de la rive car l'eau est très porteuse de sons.
- Il est ressorti la volonté de penser à tous les usages dans le respect des besoins de chacun en termes d'équipements, d'aménagements mais aussi d'espaces de tranquillité, etc. Il s'agit d'avoir une réflexion sur la multi modalité des équipements.
- Il faut également réfléchir à la cohabitation avec les autres pratiques et usagers : les vélos, les plus jeunes, les scolaires, etc.

• **Les Aménagements**

Penser des aménagements durables

- Idéalement, il faudrait aménager des espaces qui soient déjà bétonnés plutôt que d'artificialiser les sols qui ne le sont pas.
- Il faut employer des matériaux respectueux l'environnement et qui permettent de sensibiliser à l'écologie.

L'utilisation de matériaux spécifiques

- Concernant les matériaux des aménagements, l'utilisation du bois en extérieur ne fonctionne pas, tout comme le béton désactivé. Il vaut mieux utiliser du béton lissé quartz.
- L'utilisation de la couleur pour rendre les aménagements plus vivants est à penser, notamment sur les terrains de baskets.



Pouvoir pratiquer à tout moment

- L'utilisation de bâches pour recouvrir les espaces de sports serait une solution pour protéger du soleil et de la pluie afin de pouvoir pratiquer par tout temps.
- L'éclairage et la luminosité ont aussi été évoqués avec l'installation de veilleuses qui prolongent le temps d'éclairage de 30-45 minutes après la tombée de la nuit pour par exemple ranger le matériel et permettre une pratique un peu plus nocturne.

Différents espaces de pratiques

- Les aménagements liés aux disciplines de glisse peuvent être organisés par niveau, en particulier par l'ajout d'une zone débutant (« baby park »). Idéalement, la zone débutant est une zone du skate park à part entière. C'est le lieu d'apprentissage avant de se « lancer dans le bain avec les grands ». Néanmoins, son installation dépend du budget et de la surface. Si l'on installe toutes les pratiques au même endroit, il faut que la surface soit suffisamment grande pour créer deux zones spacieuses (une pour « débutant » et une autre pour « confirmé »). Dans le cas contraire il vaut mieux créer une grande zone globale.
- Idéalement, le skate park indoor serait à côté du skate park outdoor, en particulier pour des raisons de gestion.
- Il faut également penser l'aménagement d'une « promenade-rando » pour les disciplines comme le roller, le vélo ou encore la marche nordique autour de l'île. Les espaces et les usages pourraient être organisés par un code couleur pour éviter les conflits d'usages. Un parcours existe déjà dans la partie sud de l'île, plus sauvage, mais il est nécessaire de préserver ce secteur. Cette piste qui ferait le tour de l'île devrait mesurer au moins 6 m de large.
- Plutôt que d'aménager un seul endroit pour les sports de glisse on pourrait aussi penser plusieurs spots à différents endroits de l'île.

Signalisation et mobilier urbain

- Travailler la délimitation des zones pour différentes pratiques : matériaux granuleux, panneaux d'information avec des consignes, du béton clair pour éviter de se brûler l'été sur les équipements, travailler sur des cultures d'ambiance, des cultures urbaines, etc.
- Implantation notamment de toilettes pour les sportifs et sportives et également des poubelles de tri, de recyclage verre et des points d'eau.

Temps n°2 - « Localiser les activités et usages »

Voir plan de synthèse en annexe.

Les prochains rendez-vous de la concertation

Mardi 4 juin : Atelier 2 sur les sports urbains indoor
À 18h30 – La Brique Rouge – 9 Rue Maria Mombiola - 31400 Toulouse

Contribuez en ligne
Sur <https://jeparticipe.toulouse.fr/> jusqu'au 10 juin

A suivre...
Groupe de travail "Espaces publics" de juin à octobre 2019



Les sports urbains OUTDOOR

Sur les espaces publics de l'île du Ramier, quels sont d'après-vous les meilleurs spots pour développer les sports urbains et autres usages ?

Légende

Groupe 1

- 1 Espace de sport de ballon :
- basket toujours sous le pont
- rénovation à prévoir (dont peintures)
- 2 Jorkyball et Badminton
- 3 Street parc : un plaza-skate
- faire attention à la résonance
- 3* Si il n'y a pas de plaza-skate : un «U» dans la nature
- 4 S'il n'y a pas de «U», prévoir un espace pour les enfants
- 5 Bike Parc
- 6 Pump Track
- 7 Tout autour de l'île : parcours de santé
- 8 Sur toute la trame verte : yoga et reiki

Groupe 2

- 9 Randonnée au tour de l'île :
- attention aux largeurs de cheminements
- ne pas traverser la zone plus sauvage au sud pour protéger les espaces naturels
- 10 Rénovation et conservation des sports existants
- 11 Espace outdoor pour skate, BMX, roller, trottinette, etc.
L'endroit idéal car le bâtiment protège du bruit. La localisation fait consensus dans ce groupe.
- 12 Espace indoor à proximité de l'espace outdoor pour des questions de gestion des espaces

Image des lieux





Atelier de concertation sur les sports urbains indoor sur l'île du Ramier

Synthèse des recommandations

Mardi 4 juin 2019

Ce second atelier du groupe de travail « Sports urbains » était axé plus précisément sur les sports indoor sur l'île du Ramier. L'objectif de l'atelier était de définir de manière commune un cahier de recommandations concernant les sports urbains et usages à développer dans un espace « indoor », ainsi que les conditions pour une bonne pratique de ces disciplines et les aménagements à prévoir. Ainsi, deux groupes ont pu mener une réflexion simultanée sur ces questions, synthétisée en fin d'atelier à l'ensemble des participants.

Toulouse Métropole a également précisé que ces « sports indoor » pourraient se dérouler dans le hall 3 ou le hall 7 de l'île (soit une surface comprise entre 2000 et 4000 m²). Le choix du hall dépendra des études de faisabilité. L'investissement puis la gestion seront confiés via une Délégation de Service Public.

D'après vous, quels sont les éléments à prendre en compte pour une bonne pratique des sports urbains indoor et quels usages peut-on y associer ?

Groupe 1

Le type de sports

Les sports mis en avant dans la discussion sont le skate, le BMX, la trottinette et le roller. Le roller derby, le hockey et l'escalade ont aussi été évoqués. Les activités « freestyle » ont également été citées.

Les usages à associer au skate park indoor

Il serait intéressant de profiter des murs extérieurs pour installer de l'escalade. En intérieur, il faudrait prévoir des tribunes, des vestiaires, des toilettes, du stockage (pour les modules), un espace restauration et un « corner shop » (espace de vente de pièces détachées).

La gestion des créneaux

Concernant la pratique simultanée de différentes disciplines dans un même espace, les opinions divergeaient fortement : la cohabitation dans le skatepark paraît impossible à certains tandis que d'autres pensent qu'elle est tout à fait possible si l'espace est suffisamment grand. Néanmoins, il serait possible de réserver des créneaux dédiés aux différentes disciplines : pour les uni-disciplinaires, pour activités mixtes, par niveaux, pour les scolaires, pour les clubs et les encadrants d'Etat (question de sécurité).

Les niveaux

Il faudrait concevoir un équipement adapté à tous les niveaux : débutants, « middle » et confirmés pour que cela puisse contenter tous les pratiquants. Il serait intéressant d'avoir des modules de niveau national en priorité et quelques modules internationaux.

Les aménagements et les modules

L'espace pourrait être modulaire afin de créer un espace où l'on puisse changer les zones, les transformer pour qu'elles soient plus typées « envol », « street », etc. Les modules devraient être mixtes pour les différentes disciplines. Le nom proposé pour le bâtiment pourrait être « Urban Park ».



Concernant les modules intérieurs, il faudrait d'installer : un pumptrack, plusieurs rampes (Big ramp, medium, mini, micro), un espace « kid » et un bac à mousse. Il serait intéressant de prévoir des modules progressifs pour gérer tous les niveaux. Le matériau utilisé devrait être en priorité du bois. Pour le roller derby et le roller hockey, les besoins en surface par niveaux sont 40 x 20 mètres pour le national et 50 x 25 mètres pour l'international.

La gestion

Le prix d'entrée devrait être de 5 à 6€ maximum, pour des créneaux de 3 à 4h par jour.

La question du bruit

Il conviendrait de prévoir l'isolation phonique du bâtiment, pour les riverains mais aussi pour les personnes à l'intérieur du bâtiment.

Groupe 2

Le groupe 2 fait remarquer qu'il y a beaucoup d'éléments qui font consensus avec la synthèse du premier groupe.

Les sports

Pour les sports de glisse, ceux qui ont été évoqués sont le BMX, le roller et la trottinette qui vont davantage utiliser le même type de modules. Le skate aura plus de place à l'extérieur.

L'escalade, la gym et le yoga ont aussi été évoquées bien que plus compliquées à mettre en place pour s'accorder avec les autres disciplines.

Les niveaux

Il faudrait concevoir un espace qui puisse accueillir tous les niveaux, y compris les débutants. Les aménagements devraient donc être modulaires. En fonction des âges, les modules seraient adaptés : pour l'entraînement, les amateurs, les professionnels. L'agencement de l'ensemble est primordial afin que les différents usages n'empiètent pas les uns sur les autres.

L'espace à vivre

Cela ne devrait pas être seulement un endroit pour faire du sport mais aussi un espace qui accueille du public, avec des concerts organisés, une buvette/snack, la vente de pièces de rechange. Une baie vitrée permettrait aux personnes extérieures de regarder la pratique des différents sports de glisse.

La place des femmes

Il y a assez peu de rideuses et il faudrait y remédier, par exemple par la mise en place de cours spécifiques.

La gestion

Il faudrait prévoir différents horaires pour les différentes disciplines. Le tarif pourrait avoisiner les 5€ par jour et on pourrait proposer un abonnement à l'année.

Les aménagements

L'ambition donnée au bâtiment va beaucoup définir ce que l'on pourra aménager. Il serait bien d'avoir une ambition assez forte pour accueillir des événements nationaux voire internationaux comme le Festival FISE de Montpellier. Cela se fait néanmoins plutôt sur l'espace public et c'est très consommateur d'espace. Il faudrait donc penser à des modules qui puissent accueillir de la compétition mais pas uniquement.

Le hall 3 est plus limité en termes d'aménagement intérieur car la structure du bâtiment ne peut pas être modifiée, des modules classiques seraient donc « posés » au sol directement. Le hall 7 qui pourrait être entièrement déconstruit permettrait une plus grande liberté dans la réalisation de rampes spécifiques et adaptées.



En ce qui concerne les matériaux, le bois est plébiscité par tous comme le meilleur matériau à utiliser en intérieur.

Concernant les modules à prévoir pour tous les niveaux, les participants ont cité : des pumptrack pour commencer, des réceptions molles, des bacs à mousse pour s'entraîner puis des modules un peu plus grands. La taille moyenne est de 1m50 à 3m pour les amateurs et supérieure à 3m pour les professionnels. A noter que les modules « Big » sont assez peu utilisés.

Les exemples d'Albi et Béziers ont été donnés : ces clubs sont pleins et fonctionnent bien, c'est donc la manière dont l'équipement sera conçu qui conditionnera l'attractivité du skate park.

Groupe 3

Les éléments de synthèse se recoupent en grande partie avec ceux des deux groupes précédents.

Les sports

Le skate, roller, « dirt », BMX, « freestyle », trottinette et escalade ont été cités.

Les usages

Il faudrait pouvoir accueillir dans le bâtiment des événements culturels et sportifs, et permettre la compétition et l'entraînement pour les clubs.

Pour le public, il conviendrait d'installer des tribunes modulables (repliables), et de prévoir d'autres usages de type buvette, restauration, vestiaires, casiers, douches et WC.

Différentes zones et aménagements

Il serait intéressant de diviser la salle en plusieurs zones : une zone « experts/compétition », une zone « école/baby » et une zone « medium/pratiquants ». Les espaces pourraient donc être modulaires, avec un point d'attention toutefois : le modulable cause une perte de la finesse des lignes.

Il faudrait également une zone « flat » avec des modules pour l'initiation et une plus grande zone pour les niveaux moyens et confirmés. En effet, la zone « flat » permet de rentabiliser davantage l'espace et d'autoriser différents usages (notamment les événements).

Les matériaux

Concernant les modules, le béton devrait être proscrit et le bois privilégié, ce matériau étant à la fois résistant et modulable. Concernant le sol, des propositions ont été faites pour du béton lissé (plus bruyant) ou du bois, les avis étant mitigés. Le revêtement « rési » est aussi mis en avant pour amortir les réceptions.

Les modules

Une liste de différents modules a été proposée : une « fun box » pour le VTT, skate et roller, une méga rampe de 5m de hauteur à envisager éventuellement (mais consommatrice d'espace et peu pratiquée), une minispine qui est un module pouvant servir pour la compétition, des coping et des cornières pour le skate, des rayons de courbes et des hauteurs variées et un bac à mousse pour le perfectionnement.

Les prochains rendez-vous de la concertation

- Groupe de travail "Conception des espaces publics"
Mardi 18 juin : Atelier 1 « Accessibilité et partage de l'espace public »
À 18h30 – Maison des associations Niel – 3 place Guy Hersant



Atelier de concertation n°1 sur les espaces publics de l'île du Ramier

Synthèse des recommandations

Mardi 18 juin 2019

Il s'agissait du premier atelier du groupe de travail « Espaces publics » axé sur les usages et aménagements des espaces publics de l'île du Ramier. Ce groupe de travail permettra d'accompagner l'équipe de maîtrise d'œuvre dans la conception de ces espaces, en développant notamment la question des mobilités douces, le partage des espaces, les accessibilités, la végétalisation et les espaces verts.

Ainsi, plusieurs groupes ont mené une réflexion simultanée sur ces questions autour de trois espaces clés du site (la grande esplanade, le cœur du parc et la promenade du tour de l'île) puis ont synthétisé leurs échanges en fin d'atelier à l'ensemble des participants.

- **La Grande esplanade**

Groupe 1

Les ambiances

La question des ambiances est beaucoup ressortie. Le groupe a cité le jardin du Luxembourg à Paris et mis en avant la nécessité d'espaces ombragés avec des arbres nombreux et un point d'eau qui permette de profiter de la fraîcheur, l'ensemble étant en accès gratuit.

Un lieu d'accueil d'évènements

Une deuxième idée forte qui a fait consensus est la proposition d'une halle couverte qui puisse accueillir à la fois des sports comme la danse mais aussi des marchés (artisanat, marchés éphémères, etc.) Le groupe a également proposé un espace de restauration légère associé à ce lieu.

Les matériaux et cheminements

Des matériaux bio-sourcés ou des matériaux écologiques pourraient être employés pour construire cette halle, qui pourrait également être munie de panneaux photovoltaïques.

Une autre proposition a été faite sur la question du revêtement afin de travailler sur la perméabilité des sols. Ce sujet a été très débattu, notamment sur la question de l'accessibilité : le revêtement devrait permettre à l'eau de s'infiltrer mais également garantir l'accessibilité à tous.

Certains ont proposé des cheminements qui permettent d'accéder aux différents équipements tout en étant à l'abri de la pluie et du soleil.

L'usage de la rotonde

La rotonde, destinée notamment à l'accueil d'associations, pourrait être aménagée sur son pourtour : des tables de pique-nique, des espaces de convivialité et de rencontre permettraient à toutes les personnes qui viennent dans ce lieu de pouvoir échanger.

Les liaisons

La question du lien entre les différentes zones a été abordée, pour éviter que cette esplanade ne s'oppose de par sa minéralité au cœur du parc : comment travailler le lien entre ces deux espaces ? Les participants ont proposé de faire le lien avec le paysage, la diversité des arbres, des espèces, etc.

La signalétique

Cet espace étant situé à l'entrée de l'île, le groupe a suggéré d'avoir accès à de l'information directe via des plans, et de la signalétique pensée de manière simple et ludique, notamment en matériaux bois ou par des propositions artistiques.



Groupe 2**Un lieu d'accueil d'évènements**

L'esplanade pourrait accueillir des évènements comme des marchés ou des spectacles avec l'installation d'un théâtre de verdure par exemple.

En sus des espaces d'accueil, il faudrait aussi penser à l'installation d'une restauration légère et éphémère de type guinguette. Ces espaces de restauration devraient rester divers et variés.

L'usage de la Rotonde

Destiné aux associations, ce bâtiment devrait être « vivant », avec des salles facilement mutualisées pour les associations. Un espace commun dans le bâtiment, ouvert au public, permettrait d'accueillir des expositions par exemple.

Les mobilités

Concernant l'accessibilité des voitures, l'idée générale est de pouvoir garder l'accès aux véhicules de livraison ou de sécurité mais que globalement les voitures ne stationnent pas et ne circulent pas sur le site. Le groupe a affirmé une véritable volonté de fonctionner sans voiture. En contrepartie, il faudrait installer sur ce site des parkings à vélo et ce de manière plus générale sur l'ensemble de l'île.

Les matériaux et la végétation

Le sol ne devrait pas être bétonné, carrossable mais perméable. La question de l'imperméabilité fait aussi écho à la question des plantations : le souhait des participants est de conserver voire ajouter des arbres de haute tige, plantés en pleine terre, des fruitiers et des espèces locales.

Le mobilier

Le mobilier urbain suivant a été demandé : toilettes, toilettes sèches, point d'eau, tonnelles.

La gestion du site

Il conviendrait de prévoir des bornes d'alimentation électrique pour permettre l'accueil d'évènements, et anticiper la gestion des déchets et déchets verts ainsi que la valorisation de ces déchets sur place.

L'éclairage

Les zones de circulations et les espaces d'accès devraient être éclairés, mais pas de façon continue. Le groupe a suggéré d'employer un éclairage progressif en fonction de la fréquentation.

- **Le Cœur du parc**

Groupe 1**Les usages nocturnes**

Concernant la fermeture nocturne du parc, le sujet a divisé le groupe. Certains étaient partisans du tout ouvert (comme sur Pech David ou la Prairie des Filtres), ce qui implique diverses fréquentations, des dégradations nocturnes potentielles et des activités durant la nuit. D'autres préféreraient au contraire un traitement différencié : une zone centrale fermée la nuit, et une zone périphérique toujours ouverte, plus proche des rives ou des habitations.

Les ambiances végétales

Il a été proposé de faire un jardin à l'anglaise pour ne pas rester sur des lignes trop strictes autour de la piscine Nakache (patrimoine art déco un peu raide), un jardin avec des allées plus courtes, moins rectilignes, où viendrait s'insérer un jardin botanique, avec le parti pris d'essences qui s'adaptent au changement climatique.



Les circulations

Le groupe s'est accordé sur la nécessité de ramifier les allées de ce parc, pour qu'il ne soit plus compartimenté ni cloisonné, et de l'étendre vers la Garonne avec des belvédères ou des promontoires. Les continuités piétonnes devraient irriguer dans tous les sens, ce qui impliquerait obligatoirement la limitation de la vitesse des voitures sur les voies qui resteraient circulées.

Fraîcheur et végétation

La présence du végétal devrait être maximisée. Concernant les variétés, il serait intéressant de planter des arbres et arbustes d'essences comestibles.

Concernant la notion de fraîcheur, plusieurs groupes ont proposé l'aménagement d'un canal, d'un plan d'eau ou d'un système de jets d'eau qui renforcerait la présence de l'eau au sein du jardin. Les arbres ne seraient pas les seuls protagonistes du parc, comme au Jardin des Plantes où le canal et la cascade affirment la présence de l'eau.

Les équipements

En termes d'équipements, ont été proposés des manèges et des aires de jeux, tout en prêtant attention à la limitation du bruit pour les riverains. L'aire de jeux devrait être conçue de manière écologique. Les participants ont demandé également un espace artistique couvert, destiné à la musique et à la danse, par exemple un kiosque de type art déco (comme celui du Grand Rond), qui ferait écho à la piscine Nakache.

Le principe de minimiser les consommations énergétiques sur l'ensemble de ce parc a été évoqué. Le groupe a parlé de brumisateurs ou d'éléments mécanisés, en restant exemplaire sur la question des consommations d'énergies.

Pour le mobilier urbain, des choses plus iconoclastes sont apparues : des bornes à eaux gazeuses (ce qui se fait à Nice) et plus classiquement des fontaines, des tables de pique-nique et des poubelles. Le sujet des barbecues a été abordé mais n'a pas fait consensus par rapport aux gênes causées par la fumée par exemple.

Afin de rester dans l'esprit d'un parc écologique, il a été proposé des toilettes sèches avec une station de compostage. Pour le respect de la faune présente sur le parc, le groupe a proposé des affuts pour observer les oiseaux, des nichoirs à mésanges, des nichoirs à chauve-souris et un éclairage qui respecterait le cycle animal et végétal avec des détecteurs de présence.

Les matériaux

Le groupe a suggéré de concevoir un parc qui sorte un peu de l'ordinaire à Toulouse : par exemple, sa différence pourrait être marquée avec du mobilier audacieux, la création artistique serait favorisée avec l'usage du matériau bois (proscrire le béton, le métal), les allées du parc pourraient être réalisées en sable stabilisé, en remplacement du béton et de l'enrobé...

Groupe 2**Les usages et ambiances**

Le groupe a abordé la question du public qui fréquenterait ce parc et s'est accordé sur un usage familial. Le parc devrait donc être suffisamment aménagé : pique-nique, clairières, tables.

Il faudrait aussi penser des espaces variés pour que le parc ne soit pas uniforme : zone botanique, jardin sec, arbres fruitiers, jardin sans eau, espace « serre », offrant ainsi des ambiances différentes.

La place de la voiture et les mobilités

Beaucoup de questions ont été soulevées concernant les accès. L'idée principale était la fermeture totale du parc pour les véhicules et qu'il ne soit pas bordé par des voies circulées. Les véhicules rentreraient uniquement soit depuis le nord soit depuis le sud de l'île, avec une seule zone de stationnement et un système permettant les demi-tours. Si l'accès en voiture est proscrit, l'accès en vélo devrait être développé. Une attention particulière doit être portée toutefois à la sécurité de tous et des enfants en bas âge, en cas d'une circulation importante de cyclistes.



La question de l'accès à la piscine a également été abordée : l'allée centrale pourrait être réservée aux vélos. En tous cas l'accès à la piscine pourrait être problématique si les véhicules motorisés sont proscrits.

Les équipements

Les participants ont souligné la nécessité de faire vivre le parc avec des manèges, des coins snack, bars, kiosques, des tables « damiers », des aires de jeux pour enfants. Il conviendrait de privilégier de petits espaces répartis sur l'ensemble du parc plutôt qu'un seul grand espace de jeux. Les aires de jeux devraient être plutôt recentrées au cœur du parc et les espaces périphériques pourraient accueillir le BMX, skate et sports outdoor.

Le groupe a aussi parlé d'éclairage intelligent et de zones pour les animaux (parc canin).

L'ouverture

Sur la question de la clôture du parc, il a été proposé soit de clôturer tout le parc soit seulement des zones spécifiques du parc en réalisant un double périmètre.

Les remarques et points d'alerte

Un équilibre est à trouver : ne pas trop aménager le parc, ne pas laisser trop de friches.

Concernant la communication entre l'espace « piscine » et l'espace « parc », il conviendrait de maintenir un espace de pique-nique pour les usagers de la piscine, et leur permettre de sortir dans le parc depuis la piscine et pouvoir y retourner ensuite sans payer une nouvelle entrée.

- [La Promenade du tour de l'île](#)

Groupe 1

Les mobilités

De manière assez unanime, concernant les usages, la promenade du tour de l'île devrait constituer une boucle piétonne et cyclable. L'aménagement devrait être accessible à toutes les mobilités pour faire le tour de l'île, en connectant les différents points d'arrivée sur l'île. Cela permettrait à tous d'atteindre la boucle, quelle que soit le point d'entrée.

Il faudrait également conserver les accès en transports en commun qui traversent l'île. L'idée proposée mais controversée était de ne pas traverser l'île de part en part, mais rester sur le pourtour, avec une unique traversée en large depuis le pont de Coubertin. En parallèle, il faudrait installer des navettes fluviales pour rejoindre l'île.

De plus, le groupe a proposé la possibilité de faire le tour de l'île à pied sans aucun croisement avec des véhicules. La circulation se ferait uniquement pour les piétons, vélos, rollers, etc.

Plusieurs réflexions différentes ont aussi émergé concernant le partage de cette voie du tour de l'île :

- la séparer visuellement par le revêtement, de l'enherbement ou des codes couleurs,
- réserver une partie de la promenade aux vélos et une autre aux piétons,
- plutôt faire cohabiter les mobilités autant que faire se peut, rabattre les vélos sur les chaussées existantes (en y proscrivant les voitures),
- proposer des chemins plus sinueux pour les piétons et plus directs et rapides pour les vélos,
- installer la piste à une certaine distance de la rive pour respecter la ripisylve.

Le fonctionnement la nuit

Deux idées opposées ont émergé :

- un éclairage jusqu'à 23h au moins pour les balades : cela ferait écho à la Prairie des Filtres où beaucoup de personnes viennent s'installer en soirée durant l'été.

- ne pas éclairer tout le pourtour de l'île pour inciter ainsi les piétons à emprunter les allées principales centrales plutôt que les berges : cela permettrait de laisser dans l'obscurité les bords de Garonne et préserver ainsi leur biodiversité.



Le mobilier urbain

Les participants ont demandé la mise en place de bancs et d'une signalétique explicitant le partage des voies avec par exemple des codes couleurs.

Les matériaux

Le groupe a suggéré d'utiliser plutôt du revêtement en sable stabilisé pour les promenades piétonnes.

Groupe 2**Les mobilités et usages**

Comme pour le groupe précédent, il a été demandé une continuité tout autour de l'île pour différents usages et accès : loisirs, familles, promenades, personnes à mobilité réduite, sportifs. Pour cela il serait nécessaire de séparer les voies, avec une voie pour les plus rapides et une voie pour la promenade.

Le groupe s'est accordé sur la nécessité de ne pas faire de zone partagée et de réserver le cheminement le plus proche de l'eau aux seuls piétons. Il a été évoqué également de réduire au maximum l'usage de la voiture pour éviter les conflits et encourager les autres modes de déplacement.

Les équipements et le mobilier urbain

Le groupe a imaginé des haltes sur tout le pourtour de l'île avec des zones de repos, des bancs, du mobilier pour pouvoir faire la sieste. L'installation de kiosques associatifs sur différents thèmes tout au long du parcours pourrait être envisagée, ainsi que la présence de pontons pour la pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il faudrait également prévoir des parcours santé pour les personnes âgées et des parcours sportifs.

Il serait intéressant de planter des arbustes et arbres fruitiers le long de la balade et des potagers partagés.

Le fonctionnement la nuit

Ce sujet n'a pas fait consensus : est-ce que le lieu est ouvert jour et nuit ? Est-ce que l'on réduit l'ouverture à certains secteurs ?

L'éclairage devrait être limité et non permanent, avec des détecteurs de présence, discret avec de l'éclairage au sol et soutenable avec de l'éclairage solaire. Il pourrait fonctionner grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le sol. Si l'éclairage est limité, on pourrait penser à un système de location de lampes pour déambuler la nuit.

La gestion des déchets

Il conviendrait d'installer des sacs pour les déjections canines et de prévoir des zones localisées de collecte de déchets (pas d'installation systématique de poubelles sur l'ensemble site). Il faudrait également prévoir un système de tri sélectif des déchets et du compostage. Des toilettes sèches pourraient aussi être installées à différents endroits de l'île.

Les matériaux et la lisibilité

Sur les cheminements, des matériaux différenciés (par la couleur ou la texture) pourraient être employés pour séparer les différents espaces et types de voies, les différents espaces seraient ainsi plus lisibles. Il faudrait également mettre en place une signalétique ludique et qui permette de se repérer, d'indiquer les distances, d'identifier la faune et la flore. Une signalétique concernant les déchets pourrait aussi être installée pour sensibiliser à cette question.

Annexes : Seul le groupe 1 a annoté les cartes « esplanade » et « promenade » jointes ci-après.



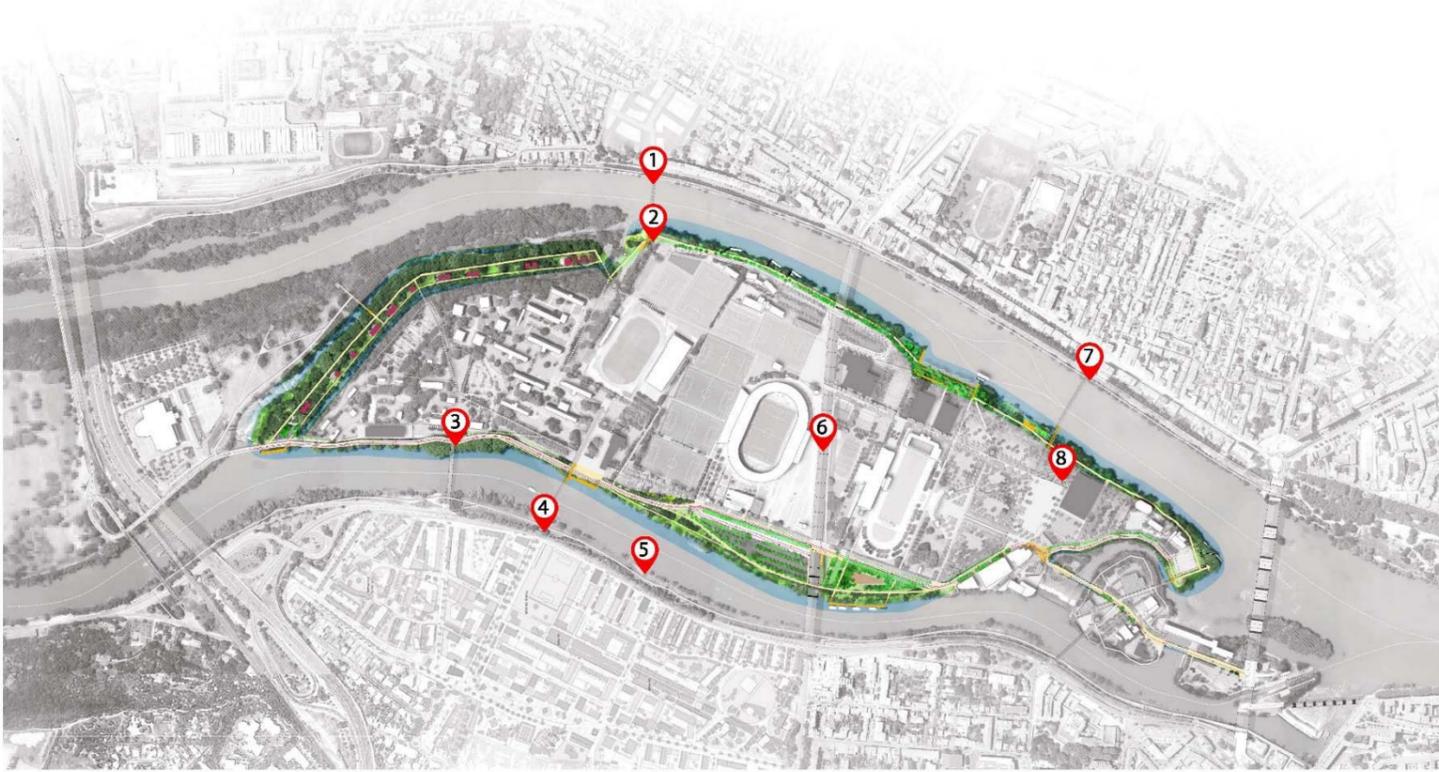
3 LA PROMENADE DU TOUR DE L'ÎLE DU RAMIER

Extrait du Plan Guide

Légende

Groupe 1

- 1 Arrêt de bus / tram + signalétique
- 2 Passage rapide vélo
- 3 Pas de traversée de l'île en voiture
- 4 Arrêt de bus / tram + signalétique
- 5 Traversée Est/Ouest de l'île
- 6 Conserver les transports en commun
- 7 Arrêt de bus / tram + signalétique
- 8 Espace de détente accessible le soir



18 Juin 2019

1 LA GRANDE ESPLANADE

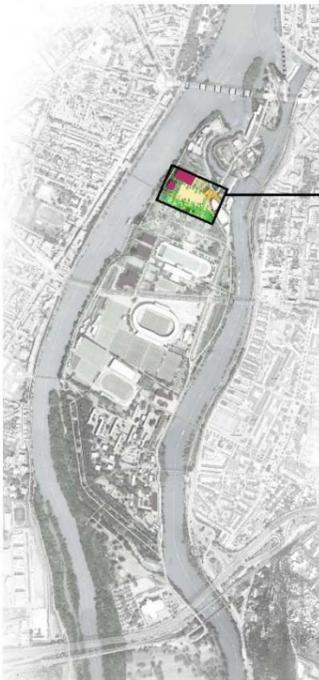
Légende

Groupe 1

- 1 S'appuyer sur les associations déjà présentes
- 2 Sport en salle : penser la polyvalence
- 3 Circulation d'eau autour de zones de repos ombragées
- 4 Tables de pique-nique, espace pour se poser - mobilier en bois
- 5 Halles couvertes de taille convenable
- 6 Travailler l'harmonie - Arche, bois.
- 7 Fontaines à boire
- 8 Travailler la perspective

Localisation

Extrait du plan guide



18 Juin 2019

Atelier de concertation n°2 sur les espaces publics de l'île du Ramier
 Synthèse des recommandations
 Mardi 17 septembre 2019

Il s'agissait du second atelier du groupe de travail « Espaces publics » axé sur les usages et aménagements des espaces publics de l'île du Ramier.

Lors de cet atelier, la maîtrise d'œuvre (Agence Ter, Atelier Gama et Arcadis) a présenté aux participants une proposition d'aménagement de trois espaces spécifiques de l'île, réalisée sur la base des contributions formulées lors du premier atelier : la grande esplanade, le cœur du parc et la promenade du tour de l'île.

Partant des propositions avancées, les participants ont échangé avec l'équipe de maîtrise d'œuvre à propos des aménagements présentés, commenté et fait des propositions d'améliorations, en approfondissant notamment les questions de la végétalisation et du mobilier urbain.

Le présent compte-rendu répertorie les sujets abordés pour l'ensemble des groupes sur chaque espace et présente également en annexe un plan de synthèse des échanges pour chaque espace.

- **La grande esplanade**

Quels sont les éléments d'aménagements actuels qui resteront, quels aménagements seront ajoutés ou supprimés ?

> La Rotonde, le bâtiment d'entrée et le hall municipal seront conservés mais le parking actuel sera supprimé. Les quelques arbres existants sur le parking seront aussi conservés, dans la mesure du possible. La Rotonde pourra servir à accueillir des associations comme cela avait été évoqué lors de l'atelier de juin 2019.

Les participants insistent sur la nécessité de l'exemplarité environnementale de ce lieu et de pouvoir en profiter.

Quel sera le fonctionnement de la rampe autour de la Rotonde ?

> La rampe est représentée en serpentins autour du bâtiment pour une raison d'intégration architecturale. Elle rejoint le haut de digue de la berge ouest (avenue de Muret), située à une hauteur plus importante et la forme arrondie permet d'atténuer la pente et de garantir ainsi l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La maîtrise d'œuvre précise que toutes les passerelles reliant l'île aux quartiers riverains seront au moins à la hauteur des ponts existants pour respecter la transparence hydraulique (hors d'eau pour une crue centennale).

A propos des revêtements en général et notamment celui de l'esplanade, les participants insistent sur le fait qu'il faut éviter d'imperméabiliser, pour une question de gestion des risques d'inondation, pour le respect de la biodiversité, pour la qualité des sols et de l'eau, etc. De même, il faudra éviter les matières qui réverbèrent la lumière et qui ne sont pas résilientes, pour s'adapter au changement climatique.

> En effet, le type de revêtement est en discussion et dépendra majoritairement des usages souhaités pour cet espace. S'il faut y accueillir une grande roue par exemple, le sol doit être suffisamment dur pour supporter son poids. Pour la résilience, des plantations d'arbres sont prévues sur l'ensemble de l'île et la végétalisation de toitures et de murs pourrait être envisagée.



Concernant l'accueil de manifestations et événements, les participants indiquent qu'il faudrait prévoir des locaux « techniques » (régie, toilettes, cuisines, poste de secours, etc.) pour les accompagner et s'assurer de leur bonne organisation et de leur bon déroulé. Il est proposé de profiter du grand espace de La Rotonde pour accueillir ces lieux de maintenance en plus des associations.

> La maîtrise d'œuvre rappelle que l'idée directrice de l'esplanade est de libérer de la place afin d'en faire un espace modulable et donc polyvalent.

Les participants ont aussi insisté sur la nécessité d'avoir des lieux de rencontre confortables en toutes saisons. Au cours des échanges, les participants ont signalé leur inquiétude face à l'esplanade. Ils ne souhaiteraient pas que ce grand espace devienne un endroit sans vie/activité car inconfortable (manque d'ombrage, d'abris).

Le sujet du Hall 3, destiné à devenir un équipement municipal polyvalent sports et culture, a aussi été abordé, avec la nécessité de le valoriser. L'entretien de l'espace vert à côté du hall inquiète les participants sachant que les usagers risquent de piétiner le sol (à l'image de la prairie des filtres).

Comment se fera l'accès jusqu'à cet espace ? En effet, s'il accueille des événements, il faut pouvoir y accéder mais aussi acheminer le matériel nécessaire (grande roue, stands, etc.).

> Cet espace ne sera pas ouvert aux circulations automobiles sauf pour les services, les accès urgences (incendie, secours, etc.). Il y aura un Transport en Commun en Site Propre ouvert aux riverains et usagers.

Pour les jours de match, il faut également anticiper le stationnement.

> Il est prévu que l'esplanade soit ponctuellement ouverte au stationnement mais avec nombre de places moins important qu'aujourd'hui.

Certains participants sont interrogatifs sur le sujet : réduire les places de stationnement est en effet une bonne idée mais il ne faut pas négliger la problématique du stationnement (notamment les jours de match). Aujourd'hui, le problème existe déjà avec un nombre important de places : on constate un report sur les quartiers alentours avec des stationnements complètement anarchiques. Réduire le nombre de places sur l'île en continuant à faire penser qu'on peut s'y garer va certainement augmenter et éloigner encore ce report. Il faudrait peut-être fermer complètement l'île au stationnement en imaginant des parkings extérieurs et des navettes (efficaces).

> À terme, il est prévu des travaux sur les ponts situés au sud du Ramier afin de renforcer le maillage des transports en commun et de faciliter le rabattement du stationnement vers le parking relais de l'Oncopole. Toulouse Métropole rappelle que des études sur les mobilités sont en cours et que les choix seront faits en fonction de leurs résultats.

- **Le Cœur du Parc**

Le concept de jardin botanique du XXI^{ème} siècle est proposé par la maîtrise d'œuvre. Il s'agit de faire un jardin botanique qui aurait une portée pédagogique mais sans espèces exotiques, avec des essences locales. Ce jardin serait fermé la nuit. Dans l'objectif de ne pas perturber la lecture paysagère de ce cœur de l'île lorsque le parc sera fermé, des systèmes de douves sont envisagés. La déclivité de la douve respectera la déclivité naturelle entre les bras supérieur et inférieur. Les passerelles d'entrée au parc auront une largeur de 5 à 6 mètres.

La fermeture du parc questionne les continuités écologiques auxquelles il faut faire attention.

> En effet, il y a un lien important concernant les milieux naturels entre l'amont et l'aval mais aussi d'Est en Ouest. Le choix des essences dites locales se fera grâce à l'inventaire faune-flore qui a été



réalisé par Biotope. La volonté de faire réapparaître des essences locales implique de limiter le nombre d'espaces complètement autogérés. Ces derniers, s'il n'y a aucune intervention humaine, peuvent favoriser en réalité l'apparition et la prolifération des espèces envahissantes et créer des espaces complètement fermés où la biodiversité ne pourrait pas évoluer correctement. Ils ne sont donc pas favorables aux espèces locales.

L'accueil des familles et les espaces de pique-nique sont également abordés.

> Le projet prévoit des espaces de clairières et pour créer des lieux de pause. Par ailleurs, du mobilier de repos et de pique-nique sera implanté à l'intérieur du parc mais aussi à l'extérieur. L'accès au belvédère se fera à plat, il n'y a pas de déclivité. Les eaux de pluie seront renvoyées dans les noues. Le terme de « plage du parc » ne signifie pas qu'il y aura du sable, ce sera une zone enherbée. Ce terme fait référence à l'inclinaison de cet espace et à la perspective qu'il donne sur le fleuve.

Les participants souhaitent que des kiosques soient installés dans le parc pour plusieurs usages : boisson, danse...

Il serait intéressant d'ouvrir une partie de l'espace piscine afin de rappeler la présence de l'eau, élément identitaire de cette île.

> C'est effectivement en réflexion mais pour l'espace à l'Est. Il s'agirait de faire un passage avec des jeux d'eau/cascade afin de mettre en valeur la piscine et rappeler la présence de l'eau. Ces espaces seraient conçus de manière à être aussi bien utilisables en hiver qu'en été.

Dans le même sens, il serait intéressant de faire de la pédagogie autour de la Garonne.

> Plusieurs participants indiquent qu'il y a déjà beaucoup de Maisons de la Garonne à animer et se questionnent sur la pertinence d'en créer une énième sur l'île.

La question de l'accessibilité vélo au site a été longuement abordée. Les participants redoutent que les vélos puissent rouler dans l'allée centrale. Ils souhaitent que les vélos circulent en dehors de l'espace central. Ils insistent sur la nécessité de bien signaler les circulations. Ils rappellent qu'un parking sécurisé est disponible dans l'enceinte de la piscine Nakache. Il est donc nécessaire de prévoir également un espace sécurisé pour les vélos.

- **La Promenade du tour de l'île**

La maîtrise d'œuvre présente le plan de la promenade et rappelle les grands principes d'aménagement de l'ensemble de l'île, notamment sur les sujets de la traversée de l'eau et des mobilités. La cité universitaire ainsi que le casino sont conservés. En complément aux cheminements du tour de l'île, un travail sur les traversées d'Est en Ouest a été réalisé, pour les déplacements modes doux, mais également pour favoriser la biodiversité (corridors écologiques).

Sur le canal des moulins, des études sont en cours sur le désenvasement et la remise en fonctionnement éventuelle d'un moulin. Plusieurs scénarii sont envisagés au regard de l'usage canoë, de la préservation des milieux naturels et du patrimoine historique. L'extrémité sud-ouest de l'île présente une forêt alluviale, elle sera sanctuarisée afin de rester un réservoir de biodiversité.

Au sujet de la biodiversité, les corridors de déplacement paraissent vraiment étroits sur le plan, aussi bien pour les humains que pour les espèces.

> Ces corridors doivent respecter la contrainte des voies existantes et du foncier. Toutefois, le plan présenté est schématique, ces corridors sont en réalité assez larges et toute la végétation envisagée n'est pas représentée.



La proposition faite au premier atelier de créer trois boucles pour séparer les véhicules, piétons et cyclistes a-t-elle été retenue ?

> *La promenade du tour de l'île sera réservée aux piétons et cyclistes, les véhicules motorisés ne pourront pas y accéder. Toutefois, la séparation des piétons et cyclistes n'est physiquement pas possible sur tout le pourtour de l'île. En effet, plusieurs sites présentent un espace contraint entre la berge et les équipements ou bâtiments voisins.*

Concernant la biodiversité, le sujet de l'éclairage est aussi abordé. Les participants souhaitent éclairer uniquement les espaces qui en ont besoin. De plus, il faut prévoir des éclairages dirigés vers le sol (pas vers le ciel ni vers l'eau) afin de ne pas perturber les espèces nocturnes.

Le hangar pourrait être un lieu d'accueil du public, de scolaires.

> *Sur le projet autour du hangar, il sera peut-être question de faire passer les voies circulées à l'arrière du bâtiment afin de valoriser les berges et de dégager une terrasse sur la Garonne.*

Il y a eu une réelle revendication de la part des participants concernant les guinguettes actuellement sur le site qui ne conviennent pas à du « tout public » (notamment familial).

La question du phasage est également posée.

> *Le phasage n'est pas encore arrêté. Toutefois, Toulouse Métropole présente la démolition du parc des expositions pour laisser place au cœur du parc comme la première priorité. Concernant les ouvrages de franchissement, les deux passerelles d'Empalot et de l'avenue de Muret sont également prioritaires, en lien avec les projets urbains des quartiers riverains.*

Sur les passerelles, l'association 2 pieds 2 roues alerte sur l'état de la passerelle de la Poudrerie qui, en l'absence d'aménagement, devrait être fermée du fait de sa dangerosité pour les piétons et cyclistes.

> *Ce sujet est étudié dans le cadre du schéma de mobilité à l'échelle de l'île, afin de séparer les flux routiers, piétons et cyclistes.*

La question de la pollution des sols est également soulevée, notamment dans la mesure où le projet prévoit de favoriser le maraîchage.

> *Les résultats des études sur la pollution des sols sont en cours et seront intégrés dans l'étude d'impact. L'enjeu de la restauration de sols sains et vivants sera fondamental dans le projet global d'aménagement.*

Quelle sera le devenir de la déchetterie existante ?

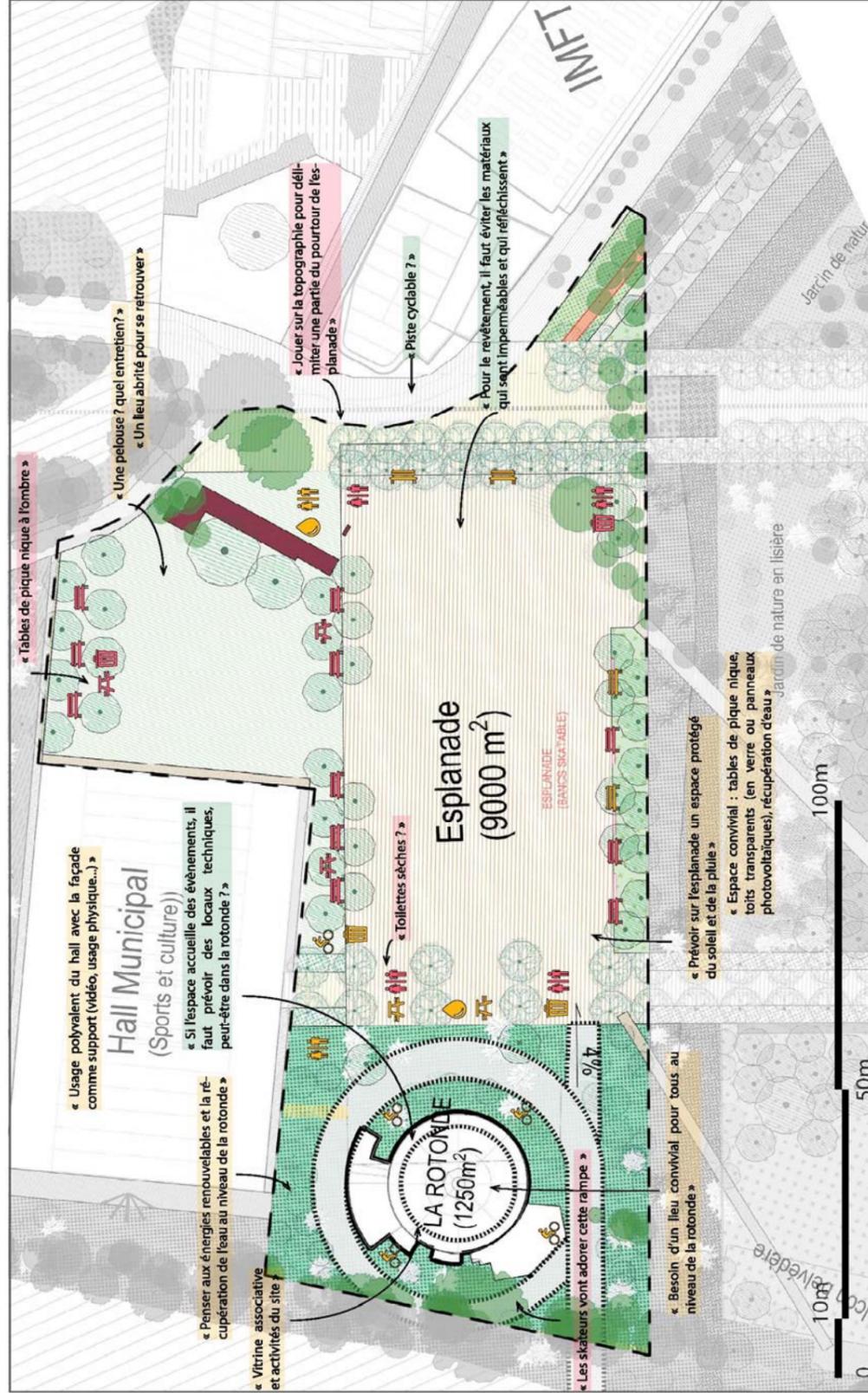
> *Toulouse métropole ne souhaite pas la conserver telle qu'elle est aujourd'hui. Il s'agira de faire évoluer cet équipement vers un concept de recyclerie, qui sera localisé dans l'actuel hall 9, et entièrement en intérieur pour limiter les nuisances.*

Annexes : les cartes suivantes synthétisent les propositions faites par les trois groupes sur chaque espace.



1 LA GRANDE ESPLANADE

Synthèse des échanges et remarques par groupe



Légende

- Rack à vélos
- Fontaine à boire
- Banc
- Poubelle
- Table de pique-nique
- Toilettes
- Arbre
- Groupe 1
- Groupe 2
- Groupe 3

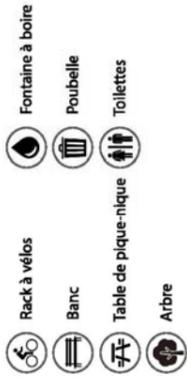
Remarques générales

- Groupe 1**
 - « Mettre des bancs partout ! »
 - « L'esplanade doit être un espace modulable »
 - « Adapter les toilettes aux personnes à mobilité réduite »
 - « Est-on suffisamment éloigné des habitations pour organiser des événements de type concert ? »
- Groupe 3**
 - « Besoin d'un parking à proximité des équipements »
 - « Plusieurs usages pour l'esplanade »

2 LE COEUR DU PARC

Synthèse des échanges et remarques par groupe

Légende



Remarques générales

Groupe 1

- « Planter des espèces comestibles »
- « Essayer de restituer sur une petite partie le ramier de peuplier »
- « Demander quelles sont les préconisations de l'architecte des bâtiments de France sur l'excroissance Mermoz »
- « Planter des essences qui poussent assez vite au début »
- « Raconter l'histoire de la transformation du sol : l'histoire du lieu au fil du temps »

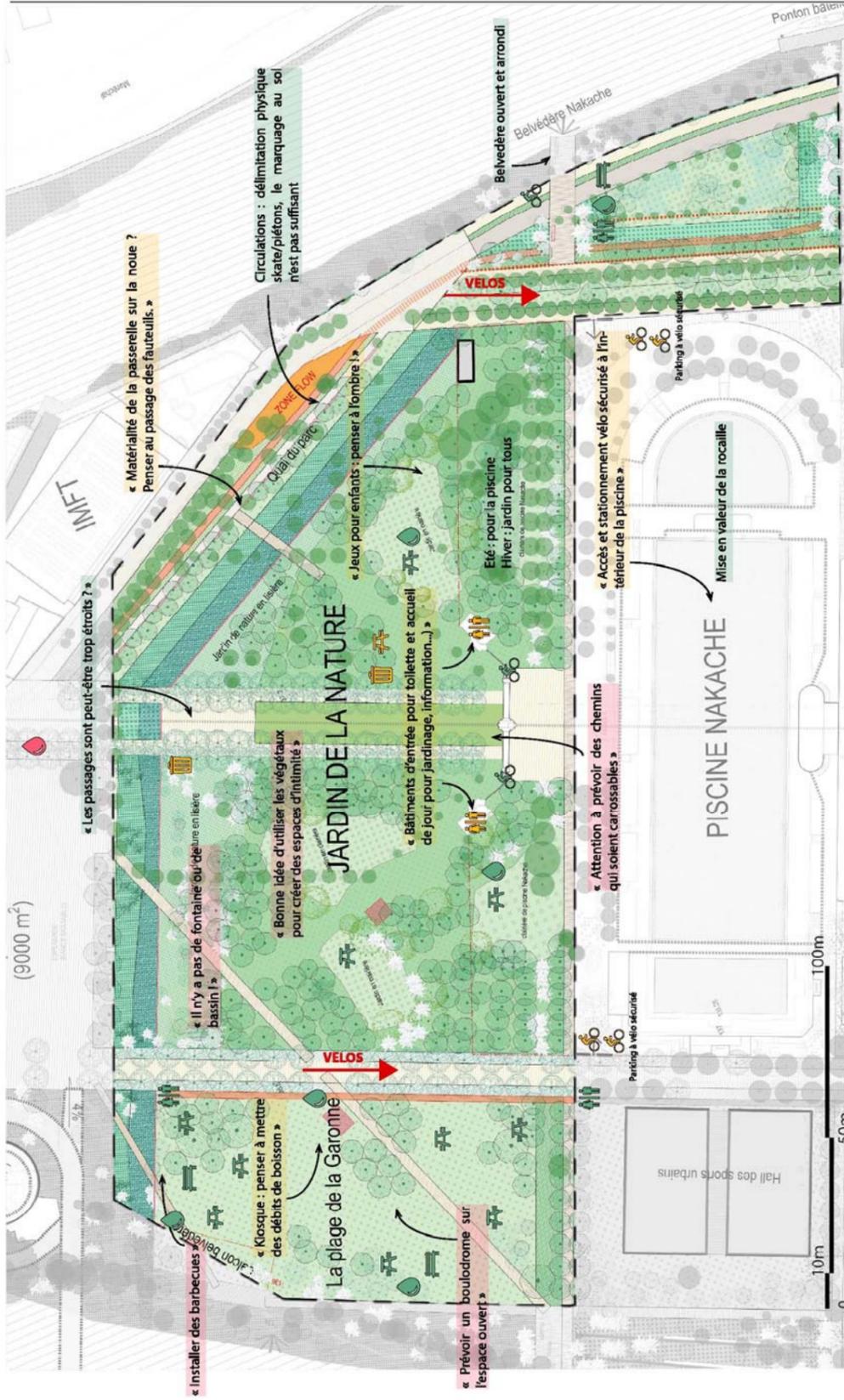
Groupe 2

- « Portée pédagogique sur la biodiversité, la Garonne, etc. »
- « Respecter les essences locales dans la végétalisation »
- « Il faut alimenter les continuités écologiques (ne pas les couper) »

Dans le jardin de la nature : Pourquoi pas des espaces naturels autogérés (attention aux espèces invasives et à la fermeture des espaces) ?

Groupe 3

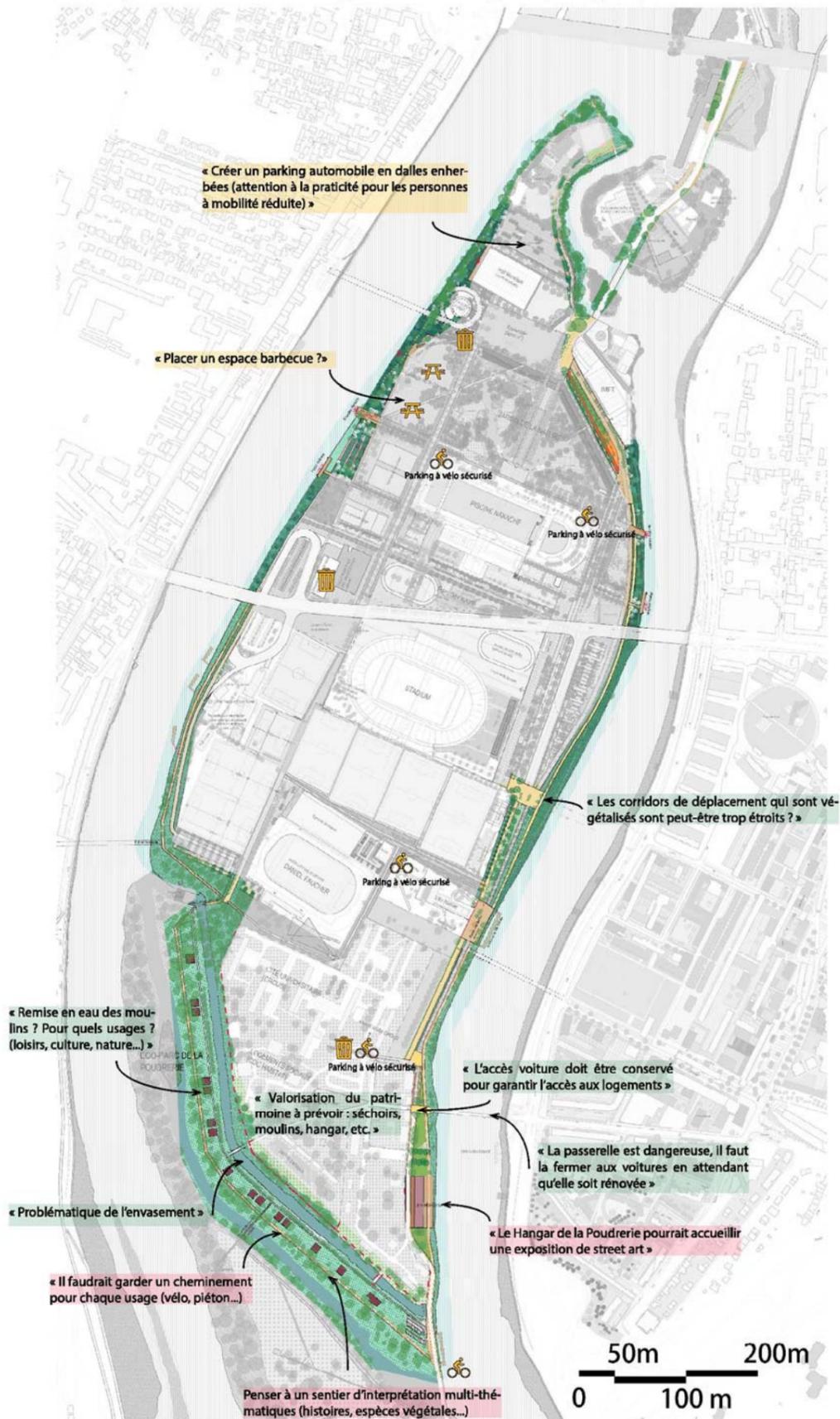
- « Créer un cheminement vélo et une signalétique en direction du hall 3 »
- « Faire des efforts pour sécuriser le stationnement des vélos à plusieurs endroits »
- « Planter des arbres fruitiers dans tout le parc »
- « Il faut que les kiosques soient plus grands qu'au Grand Rond »



3

LA PROMENADE DU TOUR DE L'ÎLE

Synthèse des échanges et remarques par groupe



Légende

- | | |
|----------------------|------------------|
| Rack à vélos | Fontaine à boire |
| Banc | Poubelle |
| Table de pique-nique | Toilettes |
| Arbre | |
| Groupe 1 | |
| Groupe 2 | |
| Groupe 3 | |

Remarques générales

Groupe 1

- « Toutes les circulations de l'île en zone 20 »
- « Est-il absolument nécessaire de faire le tour de l'île ? Peut-être faut-il orienter parfois les circulations vers le cœur de l'île ? »
- « Il y a un véritable enjeu sur la continuité des modes doux. »
- « Sur l'ensemble du site, prévoir des panneaux qui indiquent la qualité de l'air pour les joggers »
- « Mettre en place des panneaux directionnels en bois indiquant la distance et la durée »

Groupe 2

- « Réfléchir aux modalités et systèmes d'éclairage public sur l'île pour respecter la faune notamment sur les berges de Garonne et pour des questions de sécurité »
- « Balance à faire entre la sécurité, l'accessibilité et la trame noire »
- « Attention à ne pas éclairer l'eau et les arbres, ni les espaces fermés au public »

Groupe 3

- « Ne pas segmenter mais travailler avec les différents publics »
- « Dissocier les usages piétons et vélos »
- « Besoin de guinguettes plus accessibles aux familles (ex : La Daurade) »
- « Les parkings à vélo le long de la promenade n'ont pas besoin d'être sécurisés »
- « Pour la signalétique, prévoir des flèches vers les toilettes »
- « Revêtements de cheminements en terre stabilisée (attention à la praticité pour les fauteuils roulants) »

Atelier de concertation n°3 sur les espaces publics de l'île du Ramier
Présentation de l'étude préliminaire et atelier de réflexion sur la phase de chantier
Mardi 15 octobre 2019

Il s'agissait du dernier atelier du groupe de travail « Espaces publics », venant clôturer l'ensemble de la concertation sur l'île du Ramier de l'année 2019.

Lors de cet atelier, la maîtrise d'œuvre (Agence TER, Atelier Gama et Arcadis) a présenté aux participants un projet d'aménagement de l'île, amendé au regard de l'ensemble des contributions qui ont émergé de cette concertation. Toulouse Métropole a également annoncé les prochaines échéances concernant le projet ainsi que les phases de travaux. Un premier temps d'échange a permis aux participants de questionner Toulouse Métropole sur certains aspects du projet.

Ensuite les participants, divisés en trois groupes, ont mené une réflexion sur la question suivante : « Comment faire vivre l'île pendant les travaux ? ». Ils ont synthétisé leurs échanges en fin d'atelier à l'ensemble de la salle.

- **Temps d'échange suite à la présentation de l'étude préliminaire par la maîtrise d'œuvre**

Le bâtiment de la piscine Nakache est un bâtiment magnifique datant des années 20 ou 30, est-ce qu'il va être restauré ?

> Dans le cadre du Plan Piscine d'ici 2025, un programme de rénovation à la fois technique et patrimonial de ce bâtiment sera réalisé sur la façade Art Déco et le bassin. L'idée c'est de redéployer toutes les vues et les co-visibilités de l'entrée de l'île vers cette façade, par exemple depuis la future passerelle de l'avenue de Muret qui sera un point haut. Certains bâtiments adventices autour de la piscine Nakache vont être démolis, ce qui dégagera également les vues sur ce bâtiment historique.

Sur le jardin du cœur du parc, vous avez mentionné la plantation d'espèces adaptées au changement climatique, proposition faite lors des ateliers précédents. Il ne faut pas oublier les espèces adaptées et locales, parce que l'on voit pousser partout des magnolias dans le centre-ville de Toulouse. Ces arbres sont certes adaptés, mais pas locaux. Par ailleurs, une espèce végétale s'installe généralement avec son cortège d'insectes, le choix de la végétation est d'autant plus important.

> Oui effectivement nous allons utiliser des végétaux adaptés au changement climatique mais aussi adaptés à la ripisylve de la Garonne. Dans le cortège des végétaux de la Garonne, il y a des végétaux qui sont capables de supporter des faibles élévations de température donc on essaiera de leur donner leur chance dans le projet. Nous travaillons conjointement avec le CBN (Conservatoire Botanique National) des Pyrénées et Midi-Pyrénées et Arbres Paysages d'Autun pour mettre en place des plantations avec des essences de « Végétal local » qui est la marque collective portée par le CBN.

Je représente l'association 2 pieds 2 roues et je souhaite vous féliciter pour la qualité de cette présentation. Les réflexions sur la traversée de l'île sont intéressantes, on priorise les transports en commun et les usagers de l'île et on limite voire on interdit le transit routier. Comment allez-vous pouvoir contrôler les accès ? Et au niveau des différentes passerelles, quel va être l'échéancier de construction ? Aujourd'hui, la passerelle de la Poudrerie est vraiment un point noir. Est-ce qu'il y a quelque chose qui est prévu à court terme ou pendant les travaux, en attendant que les passerelles soient construites ?

> Deux passerelles sont absolument indispensables au fonctionnement du parc, il s'agit de la passerelle d'Empalot (car le projet urbain d'Empalot avance vite et doit être raccordé en priorité à l'île du Ramier), ainsi que la passerelle de l'avenue de Muret. Sur l'arrière du Parc des Expositions et pour désenclaver le secteur du cœur de Parc on a l'obligation de prioriser cette passerelle de l'avenue de



Muret pour faire le lien avec le tramway. De même, la passerelle d'Empalot permettra un raccordement avec le Linéo 9. Ces deux passerelles vont donc être prioritaires dans le phasage de réalisation des travaux. Pour ce qui est de la piétonisation de la passerelle de la Poudrerie, la maîtrise d'œuvre a engagé une étude de modélisation de trafic statique et dynamique et les scénarios qui sont en cours montrent une certaine complexité dans la desserte du sud de l'île du Ramier. Évidemment, ce que l'équipe de maîtrise d'œuvre a traduit depuis le début des ateliers c'est de donner la priorité premièrement aux piétons et cycles et deuxièmement aux transports en communs. Néanmoins il reste encore plusieurs points à évaluer pour répondre précisément à cette question.

Je voulais faire remarquer que toutes les préconisations que l'on a faites ensemble se retrouvent en bonne partie dans la présentation et c'est très bien de voir que notre travail porte ses fruits. A propos de la piétonisation, est-ce qu'il est pris en compte le passage de personnes à mobilité réduite ? Est-ce que ce sera suffisamment large pour qu'un fauteuil roulant électrique puisse passer (plus volumineux qu'un fauteuil manuel) ? Il faudrait aussi envisager des points de repos à l'entrée et à la sortie des passerelles qui font 200 m de longueur, pour pouvoir se reposer et profiter du paysage. Est-ce qu'une personne à mobilité réduite pourra avoir accès à tous les sites et cheminements de l'île ?

> C'est un point extrêmement important en effet. L'équipe de maîtrise d'œuvre veillera à définir la largeur, les revêtements, les matériaux, les rampes, les paliers, les pentes, etc. pour garantir l'accessibilité à tous sur l'ensemble des espaces publics de l'île.

En ce qui concerne les dalles enherbées, ce n'est vraiment pas pratique. Au théâtre de verdure du côté du belvédère c'est impraticable. Il faut trouver un autre moyen de mixer le végétal et le minéral.

> En effet, les espaces mixtes "minéral/végétal" peuvent se révéler moins praticables que des espaces entièrement minéralisés. De même, il y aura quelques parkings à proximité des équipements et l'équipe de maîtrise d'œuvre se pose la question de comment faire des parkings végétalisés qui soient aussi praticables tout en gardant une perméabilité au sol.

- Synthèse de l'atelier « Comment faire vivre l'île pendant les travaux ? »

Synthèse du groupe 1

L'information du public

Nous avons parlé d'une maison du projet qui serait en partenariat avec les associations du quartier et qui rassemblerait l'ensemble des informations concernant les travaux. L'idée ce serait de faire venir du public ou même d'aller le chercher en proposant de mettre des bus à disposition des écoles. Il faudrait mettre en ligne un calendrier précis des travaux, avec une carte qui présente les différents secteurs délimités avec les dates pressenties des travaux même si elles évoluent. En parallèle, il faudrait peut-être mettre en place une newsletter pour les personnes les plus intéressées et notamment les riverains. Des affiches avec des QR Codes sur site pourraient être mises en place pour accéder directement avec son téléphone aux informations sur les travaux. Il serait également nécessaire d'appuyer l'information concernant les travaux la nuit s'il devait y en avoir.

Faire participer les scolaires

Concernant les animations et activités à mettre en place pour faire vivre le chantier, nous avons parlé d'associer les riverains et les scolaires pour certaines activités et les petits travaux, par exemple lors de la plantation des végétaux. Les écoles, collèges et lycées pourraient avoir la possibilité de faire intervenir les élèves en lien avec le programme scolaire et en lien avec la maison du Projet.

Proposer des visites de site

Nous avons pensé à la nécessité de communiquer lorsqu'il y a des grandes avancées sur le chantier en créant par exemple de petits évènements. Par exemple il peut s'agir de visites de site de certaines



parties de l'île avant, pendant ou après les travaux. L'idée étant de faire des visites très pragmatiques sur l'avancement des travaux sur certaines parties du site mais ce pourrait être aussi des visites artistiques, humoristiques, décalées...

L'utilisation des palissades de chantier

Nous proposons de faire des « fenêtres » sur travaux car les palissades ne permettent pas de voir ce qu'il y a derrière. Nous avons aussi avancé la mise en place sur ces palissades de visuels culturels comme des bandes dessinées, avec de nouvelles vignettes qui s'ajoutent au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Il pourrait aussi y avoir des projections avant/après, présenter ce que va être le projet final pour que l'on puisse se projeter. Les palissades pourraient également exposer des concours de photos.

Grouper les travaux

Dans les points d'alerte, il nous semblait intéressant de planifier en simultané certaines phases de travaux : par exemple, les interventions sur la piscine Nakache pourraient être couplées avec celles qui se dérouleront à proximité pour éviter qu'il y ait une nuisance pour les usagers lorsque la piscine est en activité.

Synthèse du groupe 2

Un chantier responsable

Nous souhaiterions un chantier le plus responsable possible, et proposant des animations ou expositions sur le devenir des matériaux, sur les procédés mis en œuvre pour recycler les gravats, le bitume, comment se déroulent les démolitions et ce que cela implique, en mettant en avant l'idée de réemploi et de « démolir pour reconstruire ».

Rendre le chantier visible

Cela a été dit dans le groupe précédent mais les fenêtres sur chantier sont une très bonne idée.

Utilisation des palissades

Les palissades de chantier pourraient être utilisées comme support pour de l'art, pour les riverains, comme ce qui a été fait à Empalot avec des portraits de personnes qui habitaient là.

Animations

Le spectacle de rue pourrait animer les abords du chantier pour amener les personnes à percevoir le chantier sous un autre angle.

L'installation de nacelles

Il faudrait identifier physiquement les lieux de rencontre en installant des nacelles pour communiquer sur le projet par thématique et travailler par exemple sur l'« avant » (l'historique du site), le « pendant », et l'« après ».

La signalisation

Il faudrait installer une signalisation multi sensorielle, qui parle à toutes les formes de handicap dont les handicaps invisibles (codes couleur, écritures claires, etc.) et qui soit modulable qui pourrait servir d'expérimentation pour la signalisation finale. La mise en place d'une telle signalisation pendant les travaux permettrait de servir de test pour la signalisation finale du site.

Être informé de chez soi

Créer un site dédié au projet pour pouvoir retrouver les informations facilement sur le site de la collectivité. Penser à utiliser les panneaux publicitaires de la ville pour présenter le projet.



Point d'alerte

Pour la suite, nous avons pensé à une île sans panneaux publicitaires. Un point de vigilance sur la pollution sonore et lumineuse et l'importance de communiquer à ce sujet.

Synthèse du groupe 3**La communication**

Le groupe souhaiterait afficher au maximum les informations sur le chantier et son évolution, que ce soit par des affichettes, des panneaux lumineux et pancartes à des endroits stratégiques de l'île, et qui puissent être évolutifs s'il y a une information de dernière minute à donner. Le groupe a rappelé l'importance de bien sectoriser et délimiter les espaces de travaux.

La maison du projet

Le groupe n'a pas défini de lieu précis où implanter la maison du projet mais ce devrait être un espace central et accessible de l'île. Cette maison pourrait regrouper de toutes les informations concernant le projet, de son évolution, des dates clés et l'ensemble des résultats des ateliers de travail de concertation. Elle pourrait également accueillir également une ou plusieurs maquettes du projet finalisé, et éventuellement des jeux interactifs avec des animations autour du projet.

Informé de façon visuelle et en ligne

L'utilisation du papier pour informer est un peu désuète et peu écologique, il faudrait plutôt informer de façon visuelle sur le projet. Toutes les informations concernant les travaux doivent se retrouver en ligne sur le site de la Ville. Les associations pourraient ensuite relayer ces informations sur leur propre site par exemple.

De même concernant les mobilités, il serait important d'informer les utilisateurs des transports en commun des éventuelles déviations qu'il pourrait y avoir.

Les animations et activités à mettre en place

L'association des Moulins a proposé d'afficher sur les moulins de nouveaux panneaux ou maquettes qui viendraient expliquer par exemple leur fonctionnement.

Utilisation des palissades de chantier

Les palissades pourraient être habillées de fresques peintes par des jeunes du quartier.

Des associations pour animer le site

Les associations de l'île et des alentours pourraient mettre en place des activités et ateliers en plein air pour présenter ce qu'elles font et surtout occuper l'espace public pendant ces travaux.

Des chantiers bénévoles

Le groupe a proposé d'organiser sur cette île des chantiers bénévoles pour rénover, nettoyer ou même construire certains espaces. Cela pourrait être des chantiers à échelle européenne pour faire venir des jeunes étrangers pour les réaliser ou pourquoi pas à échelle locale en organisant des chantiers participatifs toulousains qui pourraient s'étaler sur plusieurs semaines.

Remarques et points d'alerte

Une attention particulière devrait être portée à l'accessibilité pendant les travaux. Il faudrait également prévoir des bancs, des espaces de repos, et des toilettes temporaires, même si les travaux ne sont pas terminés. Enfin, il faudrait également faire attention à ce que les travaux ne détériorent pas l'existant, en particulier les arbres.



- **Le programme de recherche scientifique « LIFE Green Heart »**

Toulouse Métropole est depuis récemment lauréate du programme européen LIFE pour l'adaptation au réchauffement climatique. Quelques villes européennes ont été lauréates cette année 2019. L'objectif est, sur le périmètre précis du parc des expositions et de ses parkings attenants (environ 30 ha), d'opérer une renaturation de tout le site avec un programme de recherche scientifique adossé aux travaux. L'objectif est de réduire les îlots de chaleur urbains et de pouvoir mesurer par un certain nombre de capteurs les évolutions sur site et sur les quartiers riverains.

Plusieurs réunions publiques et séminaires scientifiques seront mis en place sur le projet « cœur de parc ».

Un budget de 3 800 000 € est affecté à Toulouse Métropole et va être dédié à la transformation écologique du site, notamment concernant la renaturation de sols vivants et le patrimoine arboré.

Le calendrier prévisionnel du projet

- **Fin 2019 / Début 2020** | Restitution en ligne des résultats de la concertation sur le site internet de Toulouse Métropole
- **Juin 2020** | Projet stabilisé suite à la concertation et aux études de faisabilité
- **Juillet 2020** | Fermeture du parc des expositions et début des travaux de démolition des anciens halls
- **2021** | Appels à projets pour l'occupation et l'animation de bâtiments et espaces publics
- **2021-2025** | Travaux sur les secteurs «Cœur de parc», «Nakache» et « Eco-parc de la Poudrerie»

